

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: **Pagination continue.**

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc.. have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

1880

L'ALBUM DES FAMILLES

REVUE MENSUELLE.

Littérature, Histoire, Archeologie, Biographie, Voyages et Legendes

5e Année.

Ottawa, 1er Decembre 1880.

Numero 12.

SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES.
Litterature.		Varietes.	
François le Balafre, par Chs. Buet, (<i>Suite</i>)..	529	Influence de la Famille, par le R. P. Félix.	550
L'Enfant Mystérieux (Roman Canadien), par V. Eug. Dick, (<i>Suite</i>).....	535	Le Prêtre.....	550
Ernest et Artémise, (Fantaisie) par A.N.C.	539	Que font les Prêtres en Retraite.....	552
Grand Embarras! ou Recherche d'un Mari, par Eugène Chavette.....	542	Reproductions.	
Poesies.		Discours sur la Nationalité Canadienne Française et la Religion Catholique, par l'honorable Juge Routhier.....	
Les dernières Volontés de Louis Veuillot.	548	La Fête Nationale de Québec, par M. Lu- cien Brun.....	
Biographie.		Collaboration.	
Simple Coup-d'œil sur Colbert, ministre de Louis XIV.....	548	Principaux Groupes des Canadiens-Fran- çais aux Etats-Unis.....	
Bibliographie.		Maximes et Pensees.	
Le Journal de Marguerite; par Mlle. V. Monriot.....	549	Pensées diverses.....559—561	
Marguerite à 20 ans, par le même auteur...	549	Anecdote-Epigramme sur la réception d'un Docteur.....	
Madame Rosély, par le même auteur.....	549	Necrologies.	
Raphaëla de Merans, par le même auteur..	549	M. Alphonse Allard, de Québec.....	
Histoire des dernières années de la Domi- nation Française, en Canada, par Francis Parkman.....	549	M. J. P. Garneau, de Québec.....	
Les Prophètes du Passé, par J. B. d'Aure- villy.....	549	Informations Speciales.	
Monographies.		A nos lecteurs.....	
Réflexions sur deux caractères de Femmes, par X.....	545	Prime de 1881.....	
M. Louis Veuillot.....	547	Adhésions précieuses.....	
		Changements importants.....	
		Avis aux Marchands.....	

☞ Pour les Annonces, voir le Couvert. ☞

Agents de "l'Album des Familles."

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement à cette Publication dans leurs lieux respectifs.

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

Québec.....	Étienne Légaré, 378 rue St. Joseph
Montréal.....	Ignace St. Amour, 314 rue Amherst
Trois-Rivières.....	P. L. Hubert, Notaire
Notre-Dame de Lévis.....	Elzéar Bédard
Rimouski.....	Alph. Couillard
Sherbrooke.....	F. X. Desève
Sorel.....	J. O. Weibrenner, jr.
Saint-Jean Dorchester.....	Jean Bourguignon
Saint-Hyacinthe.....	Louis H. Taché, Jr.
Chicoutimi.....	Alf. Godin

CAMPAGNES.

Paroisses.	Comtés.	Agents.
Arthabaskaville.....	Arthabaska.....	Aimé Dion
Kamouraska.....	Kamouraska.....	P. C. Dupuy
Joliette.....	Joliette.....	Albert Gervais
La Patrie.....	Compton.....	Régis Dumoulin
Longueil.....	Chambly.....	F. X. Valade
Lotbinière.....	Lotbinière.....	Maxime Lemay
Maskinongé.....	Maskinongé.....	Joseph Déziel
Rivière du Loup.....	Témiscouata.....	Victor Chamberland
Rivière du Loup.....	Maskinongé.....	L. T. Rivard
Sault-au-Récollet.....	Hochelaga.....	J. B. Beauchamp
Sainte-Anne Lapocatière.....	Kamouraska.....	Geo. L'Évêque
Saint-Charles.....	Bellechasse.....	P. P. Dalaire
Saint-Eustache.....	Deux-Montag.....	Daniel Ethier
Saint-Henri.....	Lévis.....	G. Roy
Saint-Hughes.....	Bagot.....	E. Lafontaine
Saint-Joseph.....	Lévis.....	} Paulet et Lemieux de N. D. de Lévis.
Village de Bienville.....	Lévis.....	
St. David de l'Auberivière.....	Lévis.....	} Louis Fréchette, jr.
Saint-Nicholas.....	Lévis.....	
Saint-Romuald.....	Lévis.....	Joseph Fortin
Sainte-Rose.....	Laval.....	A. E. Léonard
Saint-Tite.....	Champlain.....	J. N. Buist
Wotton.....	Wolfe.....	J. H. C. Lajoie

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Shippagan..... Gloucester..... Henri A. Sormany

MANITOBA.

Saint-Boniface..... }
Winnipeg..... } A. A. Larivière

ÉTATS-UNIS.

Localités.	États.	Agents.
Albany.....	New-York.....	Gilb. J. Léveilly 15 North Lansing Str.
Biddeford.....	Maine.....	L. N. Chartier
Burlington.....	Vermont.....	Israël Couture
Central Falls.....	Rhode Island.....	Zoël Choquette
Chicago.....	Illinois.....	Louis Vézina No. 309—13th Place.
Chicopee.....	Massachusetts.....	Geo. P. Benoit
Chicopee Falls.....	Massachusetts.....	Wilfrid St. Amour
Cohoes.....	New-York.....	Joseph Desrosiers
Danielsonville.....	Connecticut.....	J. T. Bréault
Détroit.....	Michigan.....	Ed. Racicot
Fall River.....	Massachusetts.....	F. H. Benoit
Hebron.....	Massachusetts.....	N. Blais
Holyoke.....	Massachusetts.....	Anthime Bourdon
Hudson.....	Massachusetts.....	T. Lacroix, Boulanger
Keene.....	N. H.....	Gilbert Perry

ÉTATS-UNIS, (Suite.)

Localités.	États.	Agents.
Lawrence.....	Massachusetts.....	Dr. Joseph Desmarais 126, Lowell Str.
Lowell.....	Massachusetts.....	J. L. Lapiere
Malone.....	New York.....	Joseph Ménard
Manteno.....	Illinois.....	L. A. Towner
Manchester.....	N. H.....	Michel E. Lussier 841, Elm Street
New-York.....	New York.....	Arthur Lamontagne Courrier des États-Unis.
North Adams.....	Massachusetts.....	A. N. Gélinau, Agent d'Assurance
North Grosvenordale.....	Connecticut.....	L. P. Lamoureux
Northampton.....	Massachusetts.....	A. Ménard, 146, Chêne Street
Spencer.....	Massachusetts.....	George Fontaine, fils.
Rochester.....	New-York.....	Gustave Thibodeau, No. 9, Marshall St.
Putnam.....	Connecticut.....	Hector Duvert
St. Albans.....	Vermont.....	Dr. G. Thibault
Webster.....	Massachusetts.....	Christopher Dubé
West Rutland.....	Vermont.....	Napoléon Léonard
Willimantic.....	Connecticut.....	Rév. F. DeBruycher
Winooski.....	Vermont.....	Dlle. Sophie Dolbec.
Worcester.....	Massachusetts.....	P. J. Martin
Woonsocket } et Manville... }	Rhode Island.....	C. Tétrault

PARIS, [FRANCE.]

A la Librairie Religieuse de M. A. Sauton, 41, rue du Bac.

DECISION JUDICIAIRE

Concernant les Journaux.

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

Abonnement

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit :

CANADA.....\$2 00
ETATS-UNIS.....\$2 00
EUROPE.....\$3 00

Payable d'avance

ou dans les trente jours qui suivent la demande ou le renouvellement.

DIEU-PATRIE

ALBUM

DES

FAMILLES.

Administration

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc., etc., doit être adressé franc de port à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

Littérature, Histoire, Archeologie, Biographies, Voyages et Legendes

Littérature.

(Par Permission Spéciale.)

FRANÇOIS LE BALAFRÉ.

(1562-1563.)

DEUXIÈME PARTIE.

L'ARQUEBUSE DE POLTRO.

(Suite.)

III

AVENTURES D'UN MOINE, D'UN ANE ET D'UN CAVALIER, SUR LA ROUTE DE NORMANDIE.



DOM THIERRY cheminait paisiblement, poussant devant lui un vieil âne, chargé de deux besaces à moitié pleines. L'âne, au poil roux, secouait ses longues oreilles, et s'arrêtait de temps à autre pour brouter quelque maigre herbage, épargné par le gel. Il avait nom Faraud, et montrait bien que la race des ânes est

méconnue, étant laborieux et point têtus. Le cordelier allait à pas comptés, chaudement enveloppé de son froc, le capuchon rabattu sur le crâne, mais les pieds nus dans

ses sandales. Son gros chapelet cliquetait le long de la bare. Son bâton heurtait le sol en cadence.

Il marchait ainsi depuis trois jours, et venait de Paris, où l'on se fatiguait de ses prêches, dans lesquels il disait trop de vérités aux puissants de ce monde qui veulent qu'on les serve en se taisant. On l'envoyait quêter en Normandie, et l'on pensait bien qu'il y apprendrait de bonnes histoires, intéressantes à compter aux chefs du parti royaliste, c'est-à-dire national, plutôt qu'il n'y récolterait du blé, du jambon et de la monnaie.

Dom Thierry faisait ses huit lieues de l'aube à la brune, dormait dans une chaumière de paysan, mangeait du pain noir et buvait du cidre, payant l'hospitalité des pauvres paysans par un bon conseil, une prière, une bénédiction. Ceux qui l'avaient ainsi reçu, une fois, l'aimaient.

Vers midi, un pauvre rayon de soleil glissa entre les nuages plombés qui chargeaient le ciel, et mit une large bande de lumière sur la campagne déserte. Ce n'étaient que pommiers rabougris abaissant leurs branches tortes sur de grasses prairies, haies d'épine, hauts peupliers au tronc grêle; un paysage d'hiver, d'une tristesse morne.

Des flaques d'eau coupaient la route boueuse; il avait plu le matin; un parfum d'herbe mouillée se répandait dans l'air.

L'Angelus tinta, au clocher roman de Serquigny, qu'on apercevait à une demi-lieue de là, derrière un bouquet d'arbres; le moine s'arrêta pour faire le signe de croix. L'âne, profitant de l'occasion, tondit un carré de gazon qui verdoyait au revers d'un fossé.

Un paysan venait, la bêche sur l'épaule : — Bonhomme, lui demanda frère Thierry, combien d'ici à Serquigny ?

Le paysan ôta son bonnet :

— Mon père en Dieu, l'étape est longue, répondit-il avec respect. Ma maison est à cent pas d'ici, au détour de la route, et la soupe aux choux fume sur la table : vous plairait-il de nous dire le *Benedicite* ?

— De grand cœur, bonhomme ! répondit dom Thierry allégrement, car je suis à jeun

depuis la vesprée dernière. Hye, Faraud !

L'âne dressa ses oreilles, et quitta sans regret sa maigre pitance. La voix joyeuse de son maître lui promettait régal meilleur. Le paysan prit sa longe, qui traînait, et le conduisit.

La maison s'élevait tout auprès de la route : une chaumine de riche métayer, assez vaste, coiffée d'un toit de tuiles rouges toutes neuves. Les granges, l'étable, des hangars, couverts d'un chaume épais, où la mousse et les plantes parasites dessinaient en vert sombre leurs efflorescences, entouraient la cour, encombrée de chariots, de charrues, d'instruments aratoires.

Des piles de fascines, des montagnes de souches s'entassaient à l'angle du mur, en face d'un monceau de fumier où picoraient des poules.

Un clair filet d'eau coulait dans une moitié de tonneau, vasque rustique cerclée de fer.

Le clos, ceint d'une haie de coudriers, était plein de pommiers et d'amandiers ; un jardin s'étendait devant le logis, petit mais propre, avec des bordurés de buis toujours vert encadrant les carrés de légumes. Au fond, une tonnelle, enveloppée d'un lacs de chevrefeuille, couronnait un tertre qui devait être, au printemps, une corbeille de violettes et de primevères.

Au-dessus de la porte d'entrée, sous une niche peinte d'azur, trônait une statue de la Vierge, taillée dans un bloc de hêtre par un imagier de l'autre siècle, et sur le chambranle ogival accompagné de deux clochetons fouillés dans la pierre, on pouvait lire cette devise expressive autant que laconique :

PAIN. PAIX. PEU.

Le paysan poussa la claire-voie qui fermait l'enclos, et tout d'abord mena Faraud à l'écurie, où il l'attacha à la crèche, devant une appétissante provende. Puis précédant dom Thierry, il ouvrit la porte, et s'effaçant, lui dit :

— Entrez, mon père en Dieu, et soyez le bienvenu sous le toit de Sosthènes Richardet.

Ce fut une clameur de joie, lorsque les habitants de la chaumière virent s'avancer, affable et souriant, l'hôte que leur envoyait la Providence, et tous le vinrent saluer avec respect : l'aïeul octogénaire d'abord, puis la ménagère, deux accortes fillettes, enfin quatre grands garçons, qui rentraient du travail.

La femme de Richardet portait un petit enfant entre ses bras, et dans un berceau d'osier, premier asile de ses aînés, le cadet de tous envoyait aux anges ce joli sourire qui fait tant plaisir à voir.

— *Pax vobis !* dit le moine en entrant. Que la bénédiction divine descende sur vous, mes bonnes gens !... Et ne vous mettez pas en peine de moi ; un écuille de soupe bien chaude, un verre de cidre me suffiront. Voilà un feu qui réjouit l'âme.

Mais tandis qu'il se dirigeait vers la cheminée, près de laquelle il s'assit sur un escabeau, n'ayant pas voulu que la vieille grand'mère lui cédât sa chaise à dossier, la Richardet s'empara d'une poêle, et avec l'aide de ses jeunes filles, la blonde Lucienne et Jeanne, la rieuse, la mère eut bientôt préparé une considérable omelette, où le lard ne fut point épargné.

La grande table en bois de chêne fut couverte d'une grosse nappe bise, et toute la famille y vint s'asseoir, le cordelier, à droite de la vieille aïeule, ayant en face de lui Richardet et sa mère, près de laquelle une place restait vide.

— Il y a un absent ? demanda frère Thierry en désignant cette place.

— Oui ! répondit brièvement le paysan, d'un air embarrassé.

— Ma fille Etiennette s'asseyait là, près de son frère, murmura l'octogénaire en branlant sa tête chenue.

— Dieu vous l'a reprise... commença le moine, étonné de l'affliction qui se peignait sur le visage de ses hôtes.

— Non !... non... répéta par deux fois avec énergie la mère Richardet. Plût au ciel qu'elle fût morte !... C'est bien pis... Elle s'est débaptisée... elle a renié notre foi. Si vous allez à Caen, révérend père, on vous parlera d'Eglantine Bercretot, riche veuve d'un tisserand, huguenote damnée... Elle est née de moi, et je ne veux plus m'en souvenir.

Le religieux s'inclina en silence : il n'aurait point osé ajouter un mot, tant l'accent de la vieille femme vibrait d'une indignation douloureuse. Il bénit la table, s'assit, et remercia d'un sourire cordial son hôtesse, qui le servit le premier avec une affectueuse déférence.

Malgré l'impression de gêne subitement amenée par la question de dom Thierry, le repas fut animé par une franche gaieté.

Les grâces dites, chacun se prépara à retourner à sa besogne.

Le moine prit congé de l'honnête famille qui, non contente de lui avoir accordé une si généreuse hospitalité, voulut encore remplir de provisions les besaces qui ballotaient sur le bât de Faraud, qu'on alla détacher de sa crèche, repu et satisfait.

— Bien ! bien ! fit le moine, en saluant à la ronde, je me souviendrai de vous longtemps, mes bonnes gens, et prierai Dieu qu'il fasse rentrer au bercail la brebis égarée, ajouta-t-il en s'adressant à l'aïeule.

On l'escorta jusqu'à la porte du clos ; il s'éloigna d'un pas ferme, n'ayant plus besoin de pousser du bout de son bâton Faraud, qui dédaignait maintenant les tiges sèches et l'herbe gelée.

Dom Thierry songeait encore à cette famille heureuse, et qui néanmoins avait sa plaie. A la vieille grand'mère qui pleurerait l'apostasie de sa fille ; aux gars, qui déjà travaillaient avec leur père, et gagnaient leur

pain à la sueur de leur front ; à Lucienne, la blondine, à Jeanne, l'espiègle, que l'innocence faisait si joyeuses ; à la mère avenante et douce, qui élevait ses huit enfants dans la crainte du Seigneur.

— De pareils tableaux reposent l'âme, pensait-il, un pays dans lequel il y a tant de familles semblables à celle-ci peut résister durement aux discordes civiles... Dieu protège la France !

Il se retournait pour voir de loin le panache de fumée bleue qui se balançait en spirale sur le toit, derrière les grands arbres dépouillés. Il lui semblait entendre encore les abois stridents du chien de garde, les bêlements des moutons dans l'étable, le beuglement des bœufs, les gloussements d'une armée de poules, dominés par les belliqueuses fanfares des coqs.

La route faisait un coude brusque sur la gauche, entre deux rangées de saules aux troncs crevassés, et tournait ensuite sur la droite, longeant un petit bois. Il y avait là une croix, brisée par les huguenots, et dont les débris gisaient sur le socle.

Un cavalier déboucha derrière le bois. Son cheval—un magnifique alezan brûlé,—déguisé par un méchant harnais et des caparaçons de drap vert, rongea son frein, car le cavalier serrait la bride et le maintenait au petit trot.

En apercevant le moine, qui tirait sur la longe de Faraud pour lui laisser le haut du pavé, le voyageur poussa une exclamation de surprise, et s'arrêta soudain.

On ne voyait que sa figure, ses yeux noirs brillant entre le bord rabattu de son chapeau, et le collet en peau de renard du manteau qui l'enveloppait de pied en cap.

—Hé ! cria-t-il, frère Thierry !...

Le moine, un peu inquiet, s'approcha :

—Est-ce à moi que vous parlez, monsieur ? répondit-il, en cherchant à reconnaître celui qui l'interpellaient ainsi, familièrement. Me voulez-vous octroyer une aumône ?

—Où allez-vous de ce pas, mon révérend ? reprit l'autre, sans décroiser les pans de son manteau.

—Où je vais ?

—Oui.

—Hum ! dit le moine d'un air résolu : je vais ici ou là, ou ailleurs... et je quête, chemin faisant ; ouvrez donc votre escarcelle, bon chrétien.

—Si vous cherchez monsieur l'amiral, poursuivit le cavalier, ce n'est pas du côté de Rouen, qu'il faut aller. Il est à Caen. Mais changez de plumage, sire moine, si vous tenez à vos yeux ; l'hôtesse de M. l'amiral, dame Eglantine Bercrétot, vous les arracherait avec ses ongles, car elle n'aime pas les frocs, qu'ils soient gris, bruns ou blancs. J'ai dit.

—Monsieur, repartit dom Thierry, de plus en plus interloqué, je n'ai que faire de vos conseils, et n'ai cure de monsieur l'amiral... Dieu le convertisse !

—Barbe de bouc !... laissa échapper le cavalier en éclatant de rire.

Dom Thierry, levant les bras au ciel,—mouvement dont Faraud profita incontinent pour détailler—s'écria :

—Améric Nord'hù ! Eh ! c'était bien la peine de se cacher ainsi !... Allons, viens ça, mon ami, que je te donne l'accolade. Et d'où viens-tu, en cet équipage ?

—Moi ? répondit Coqueluchon en sautant à bas de son cheval.

—Oui, toi ?

—D'où je viens ?

—Oui.

—Hum ! fit le mulâtre, de sa voix railleuse : d'ici, de là... ou d'ailleurs. Quoi de nouveau à Paris, frère Thierry ?

Le moine fit la moue :

—Tout doux ! mon révérend, reprit Coqueluchon dont l'accent redevint amical et respectueux. Je viens de Caen où j'ai passé tout un mois claquemuré dans une chambre secrète de l'hôtel d'Ecoville. J'ai fait en ce lieu de profondes réflexions sur l'utilité des vrilles et autres instruments propres à percer les murs.

—L'hôtel d'Ecoville ?...

—Est contigu au logis de la veuve Bercrétot. Je remercie Dieu de ne m'avoir fait naître ni aveugle ni sourd.

—Tu as entendu ?...

—J'ai entendu et j'ai vu des choses fort intéressantes que je vais, de ce pas, conter à celui qu'elles intéressent le plus. Au reste, j'ai de l'avance !

—Sur quoi ?

—Mon révérend, dit gaiement le jeune homme, ce ne sont point nos affaires que nous traitons. Maître Enguerrand l'Hermitte pense-t-il encore à moi ?

—Il sait que tu t'es conduit en brave soldat à la bataille de Dreux.

—C'est mon métier de me battre bien, puisque je suis soldat... Hé ! j'en écharpai quelques-uns, barbe de bouc !... de ces reîtres allemands qui viennent mettre au pillage la terre de France pour le plus grand plaisir de Jean Calvin !... Et Monique ? toujours guerrière ?

—Monique parle trop, compagnon... Elle parle pour elle, et pour les autres... ceux qui ne parlent pas assez.

—Merci ! riposta Coqueluchon.

Sa voix s'altéra légèrement, quand il prononça ces deux mots :

—Et Agnès ?

—Agnès prépare son trousseau de fiancée.

—Elle est heureuse... toujours ?

—Elle aime ! répondit frère Thierry en jetant un regard sur le jeune homme, dont les paupières battaient. Villegomblain est au camp, poursuivit-il. Vous le retrouverez devant Orléans. Je crois qu'il est encore votre ami, Améric ?

—Oui, le plus cher de tous, dit Coqueluchon en relevant la tête, car sans qu'il le sache, lui ni personne, je lui ai fait le plus

grand sacrifice qu'il fût en mon pouvoir de faire. Adieu, donc, mon révérend, continua-t-il, et soyez prudent, car les routes ne sont pas sûres. Vous feriez bien de revêtir un autre habit, si vous voulez continuer votre voyage.

— Je vais à Rouen, par Serquigny, Brionne et Bourg-Theroulde. Je suivrai votre conseil, mon ami. Demain matin, je quitterai la livrée de Saint-François.

— Et bien vous ferez : en pays ennemi, on n'aime pas les frocards. Adieu, mon révérend !

— Au revoir, mon fils !... Et Dieu vous garde !

Ils s'embrassèrent avec tendresse, puis Coqueluchon se remit en selle.

Son cheval piaffait d'impatience et creusait le sol à coups de sabot.

— Piquez ! dit le moine.

— Oh ! je ne suis pas pressé, répondit le mulâtre, en riant, j'attends quelqu'un.

Il se remit au pas après avoir une dernière fois salué dom Thierry, qui courut après son âne, le saisit par le licou, et reprit paisiblement son chemin, en récitant ses oraisons.

IV

MENUS PROPOS DE DEUX CAVALIERS.

Comme il approchait de Serquigny, dont les premières maisons n'étaient plus qu'à une portée d'arquebuse, le cordelier vit sortir du bourg un second cavalier, moins bien monté que le premier, mais qui donnait de l'éperon sans relâche à son courtaud lancé au galop.

— Voilà, pensa-t-il tout haut, celui que monsieur Améric attend à cinq cents pas d'ici. Qui cela peut-il être ?

Coqueluchon se retournait fréquemment sur la selle. Il passait sous les saules, quand il entendit le fracas saccadé et régulier des sabots d'un cheval heurtant le sol.

Un cri d'appel arriva jusqu'à lui.

Il serra un peu les genoux. L'andalou prit le galop.

— Arrête ! ou je te brûle ! hurla une voix stridente.

Coqueluchon arrêta net son cheval, dont la bouche écumait.

— Hé ! dit-il c'est ce cher monsieur de Méré, et c'est bien à moi qu'il en veut.

Le cavalier arrivait sur lui à bride abattue :

— Diable m'emporte ! cria-t-il, dès qu'il fut à dix pas du mulâtre, voici deux heures que je cours après vous, mon gentilhomme, et j'ai beau vous appeler, vous ne répondez pas !...

Coqueluchon fit faire volte face à son cheval, et répondit à la brutale remarque du cavalier par un salut marqué de la plus gracieuse courtoisie.

— Monsieur, lui dit-il d'une voix caressante, si je ne me suis pas fait l'honneur de vous répondre, c'est que je ne vous ai pas

entendu, et je le regrette d'autant plus que le son de votre voix m'étant familier, j'aurais aussitôt reconnu en vous un ami. Or, par ce temps de huguenoterie, un ami, est chose rare... Et quand on peut voyager avec un ami au lieu de galoper seul ; quand on peut deviser du vin, du jeu, des belles et de la guerre, au lieu de donner, solitaire, audience à ses pensées, on serait bien sot vraiment de ne pas écouter qui vous appelle...

Le cavalier resta fort ébahi de ce long discours, débité avec l'aisance et la faconde d'un mulet de cour.

Il regarda le mulâtre, dont le teint olivâtre et les traits accentués ressortaient sous un rayon de soleil, et qui, décroisant les pans de son manteau, se découvrit de rechef et s'inclina, retenant d'une main son magnifique andalou.

— Quoi, c'est vous ? monsieur Coqueluchon ? s'écria le nouvel arrivant, qui se hâta d'ôter sa toque, et dont un fugitif sourire de contentement illumina les traits sombres.

— Monsieur de Méré, tenez-vous particulièrement à m'être désagréable ? interrogea Coqueluchon, en rangeant son cheval à côté de celui de Poltrot.

— Moi, monsieur ? Au contraire ! Je serais désolé de vous désobliger...

— Eh bien ! veuillez ne me point donner ce nom de Coqueluchon, sobriquet de mauvais goût, que je permets à mes amis intimes, — par humilité ! — et à mes ennemis... intimes, pour avoir l'occasion de leur en vouloir un peu plus. Mon nom est Améric Nord'hù.

Les deux voyageurs s'étaient remis en marche, mais en ralentissant le pas, afin de causer plus à l'aise.

— Par la messe ! répliqua Poltrot rondement, de quelque nom qu'on vous ait baptisé, mon compagnon, vous êtes un brave et vous avez de l'esprit !

— On me l'a déjà dit, mais j'ai grand plaisir qu'on me le redise.

— Vous êtes franc, sinon modeste.

— Hé ! je suis modeste à ma manière, qui n'est pas celle des orgueilleux dont la vanité se pare de cette vertu. Avouez que le hasard fait bien les choses, monsieur de Méré. Je pensais à vous, tout à l'heure, et cependant vous êtes bien le dernier que je m'attendisse à rencontrer aujourd'hui !

— Vous pensiez à moi ? demanda Poltrot, dont le visage se rembrunit.

— Cela vous étonne peut-être ? dit Coqueluchon d'un ton amer.

— En effet ; nous nous sommes vus si rarement !...

— C'est possible, mais on m'a beaucoup parlé de vous.

— En bien... ou en mal ?

— Ah ! vous êtes curieux ?... je me défie des hommes dont on dit trop de bien encore plus que de ceux dont on dit trop de mal.

— Voyez ce que c'est que la sympathie ! reprit l'aventurier auquel revint tout son

sang-froid, lorsqu'il devina qu'il se trouvait en présence d'un adversaire. Moi aussi, tantôt, en courant après vous, je pensais à vous.

—J'en suis flatté, répondit le jeune homme, sèchement.

—Cela vous étonne peut-être ?

—Pas du tout !

—C'est que l'on m'a beaucoup parlé de vous, monsieur Nord'hù !

—On vous en parlera bien davantage... plus tard.

—Et je pensais, poursuivit Poltrot, agacé par la voix incisive et l'accent narquois de Coqueluchon, que le comble de la chance serait que je courusse précisément après vous. Et quelle idée avais-je là ? Quelle apparence que nous fussions, toutes les deux sur la route de Normandie ?

—N'est-ce pas surprenant ? Je faisais la même réflexion.

—Oh ! c'est très simple, se hâta de dire Poltrot. J'ai été appelé en Augoumois, où sont mes terres, et j'ai fait un crochet, pour visiter à Lisieux, une de mes parentes qui est fort malade.

—En vérité ? dit Coqueluchon d'un ton pénétré : la fièvre quarte, sans doute ? Elle fait beaucoup de ravages.

—Heuh ! fit Poltrot, qui rougit et appliqua un grand coup de houssine à son courtaud... Ma vieille tante s'en va de vie à trépas. Je la crois hydropique.

—Et vous avez fait cent lieues à franc étrier pour embrasser la digne femme ? Barbe de bouc !... C'est d'un beau dévouement ! Et si elle ne vous fait pas son héritier, elle montrera une bien noire ingratitude !...

Il fit une pause, puis il reprit :

—Moi, j'arrive de Caen...

—De Caen ? interrompit Poltrot avec vivacité. C'est impossible !

—Pourquoi, s'il vous plaît ?

L'autre se mordit les lèvres.

—Une ville fort triste ! continua Coqueluchon, nonchalamment. Je ne m'y suis point amusé. Cela tenait, sans doute, à la nature de mes occupations.

—Ah ! Que faisiez-vous ?

—Rien !... Et justement cette oisiveté me pesait.

—Rien ?

—Je ne mentionne que pour mémoire un petit travail qui me prit une heure ou deux, le jour de mon arrivée. J'eus de la peine à en venir à bout, au surplus !... Ces murailles normandes sont plus dures qu'un crâne de Breton.

—Les murailles ?

—Oui. Je n'avais qu'une vrille pour percer un mur de deux pieds d'épaisseur, et je m'étais interdit...

Coqueluchon s'interrompit.

—Continuez, dit Poltrot, avide d'apprendre où son interlocuteur voulait en venir avec toutes ses réticences.

—Quoi ! monsieur de Méré, cela vous in-

téresse ? reprit l'autre, sans se départir de son flegme.

Il ajouta sur un autre ton :

—Que dit-on de la guerre en Angoumois ?

Furieux, hors de lui, Poltrot, se dressant sur les étriers, s'écria :

—Cornes du diable ! je commence à ne plus comprendre... et...

—Et quoi ?... Je sais bien que vous ne comprenez pas, car si je croyais que vous comprenez, monsieur de Méré, je prendrai certaines mesures pour que vous ne compreniez plus... Barbe de bouc !

Poltrot ne voulut pas voir ce qu'il y avait de provocation ferme et délibérée dans les paroles, l'accent et le geste d'Améric Nord'hù.

Ils passaient en ce moment devant la petite ferme de Richardet. Les chiens aboyaient dans l'enclos. Une chanson éclatait en trilles joyeux sous les pommiers. Le lieu n'était pas propice à une vengeance.

L'aventurier abandonna tout à coup ses airs revêches, et d'irritée qu'elle était, sa voix se fit cordiale :

—Je ne vous ai pas dit encore, reprit-il en dardant ses yeux enflammés sur Coqueluchon, quel service j'attends de votre urbanité.

—Ce qui vous incitait à brûler le pavé sur mes traces... au risque de rendre fourbu votre pauvre courtaud, répondit le mulâtre, qui jeta un regard de compassion sur la monture de Poltrot.

—Vous n'êtes probablement pas très pressé, et vous regagnez Orléans à petites journées ?

—Mon allure dépend de la hâte d'une certaine personne que j'ai intérêt à ne pas laisser prendre les devants...

Poltrot fronça les sourcils. Coqueluchon soupçonnait-il donc ses desseins ! Il ne pouvait se méprendre au sens de ces mots, prononcés d'ailleurs d'un ton presque indifférent.

—Cela étant, reprit-il, résolu de tergiverser jusqu'au bout, j'ai grande envie de vous proposer un marché.

—Tout doux ! monsieur de Méré ! Je ne suis pas maquignon...

—Que signifie... Vous savez donc...

—Que vous me voulez acheter mon cheval ? Il y a beau temps que je l'ai deviné. Vous êtes pressé, vous... on le serait à moins ! Votre courtaud trotte l'amble doucement, et fait ses dix lieues à la journée, comme un palefroi d'évêque. Tandis qu'avec mon andalou entre les jambes vous feriez vos cinquante lieues en soixante heures..

—C'est le calcul que j'ai fait, répondit Poltrot, en s'assurant sous son manteau que sa rapière jouait aisément dans le fourreau.

—Sans compter que, mieux monté que moi, vous me laisseriez alors en arrière, poursuivit Coqueluchon de sa voix tranquille... Or je suis parfois... gênant. Donc, double avantage : *primo* : arriver premier ; *secondo* :

me distancer. Il n'y a qu'un malheur : je ne veux pas vendre mon cheval.

— Je vous en offre vingt pistoles.

— Barbe de bouc ! il en a coûté cinquante à monsieur de Guise qui me l'a donné.

— Cinquante pistoles, si vous voulez !...

— Et le courtaud par dessus le marché ?

— Maugrebleu ! que voulez-vous que j'en fasse...

— Voilà un juron qui enrichirait la collection de ce pauvre capitaine Guérazac... s'il n'était mort... et peut-être enterré.

— Cent pistoles !...

— Hé ! c'est affaire à vous de tenter les gens... Eh bien... fit Coqueluchon en poussant un soupir.

— Mille livres, c'est un beau denier !

— Pour celui qui les a. Mais comment feriez-vous pour me payer, monsieur de Méré, vous qui n'avez que cent écus en poche ?

Pol trot pâlit. Comment Coqueluchon connaissait-il ce détail ?

— Cent écus, ce n'est guère, et pendant que monsieur de Coligny tenait la plume il aurait pu ajouter un zéro, poursuivit le mulâtre, sans se troubler, mais se tenant sur ses gardes.

— Qui vous a... dit ?... Trahi !... balbutia Pol trot, les lèvres blanches, les yeux hagards, et s'accrochant de ses mains crispées au pommeau de la selle afin de ne pas tomber, tant son agitation était violente.

— Personne, monsieur de Méré. Il m'en a coûté de percer deux trous dans une muraille, de regarder et d'écouter.

— Vous savez tout ?

— Tout !

— Mais alors, s'écria Pol trot, qui se dépouilla lestement de sa cape et tira son épée, mais alors voici une demi-heure que vous vous moquez de moi ?

— Dame !...

— Mais vous m'espionnez donc ?

— C'est mon métier pour le présent !...

— Mais vous m'attendiez au passage ?...

— Barbe de bouc ! monsieur de Méré, il vous a fallu bien longtemps pour vous en apercevoir !... Vous n'avez pas la compréhension facile.

— Oh ! Oh ! mon jeune coq, ne chantez pas si haut... Je vais vous tuer !

— Croyez vous ? dit Coqueluchon, qui sourit railleusement. Je vous prie d'observer que je n'ai qu'à rendre les rênes pour me mettre hors d'atteinte.

— Lâche !...

— Je ne fais pas, monsieur de Méré. J'ai un conseil à vous donner : rebroussez chemin, et passez en Angleterre : faute de quoi, tout gentilhomme que vous soyez, vous serez pendu.

— En garde, misérable !

— Quelle vilaine habitude vous avez d'injurier les gens, monsieur de Méré : on voit bien que vous hantez mauvaise compagnie !

Pol trot, enfonça les éperons dans les flancs de son cheval, l'enleva d'un bond, et se jeta

sur son adversaire l'arme haute. Coqueluchon para ce premier coup, mais au second il ne put arriver à temps à la parade, et l'épée de son agresseur disparut toute entière dans sa poitrine. L'enfant poussa un gémissement : un filet de sang jaillit de la plaie béante, il lâcha la bride, se renversa en arrière et tomba sur le sol inanimé.

Déjà le meurtrier avait saisi l'andalou par le mors. Il descendit de sa monture, poussa du pied le corps de Coqueluchon sur le revers du fossé, et se penchant sur lui, mit la main sur le cœur. Le cœur ne battait plus.

— Mort ! dit Pol trot en faisant un pas en arrière.

Il se baissa de nouveau, fouilla Coqueluchon il s'empara de sa bourse et d'un papier qu'il ouvrit : un sauf-conduit signé "François de Lorraine."

Pol trot tira sa dague et la leva sur le cadavre ; puis, hésitant, il la remit à sa ceinture.

— A quoi bon ? murmura-t-il. Il est bien mort !

Il tira de ses fontes un pistolet et le déchargea dans la tête de son courtaud, qui poussa un hennissement prolongé, et tomba.

Alors, d'un mouvement rapide il se mit en selle, jeta un dernier regard sur sa victime, et rendit la main. L'andalou partit comme une flèche...

Vers quatre heures, Sosthènes Richardet, qui revenait des champs avec ses deux fils aînés, vit ce corps étendu sur l'herbe sanglante, et, de l'autre côté de la route le cheval, gisant dans le fossé.

Ils s'approchèrent, avec force lamentations.

Le père souleva Coqueluchon, qui exhala un léger soupir.

— Il est vivant !... dit-il.

Et laissant là leurs pelles et leurs pioches, les honnêtes paysans enlevèrent le blessé avec des précautions infinies. La charnière était proche : ils y arrivèrent sans encombre.

Lorsque le malheureux Améric s'éveilla de son long évanouissement, il se vit dans une vaste pièce, éclairé par un grand feu et deux torches de résine.

Il était couché dans un lit, enveloppé de courtines de serge. Auprès de lui une fillette blonde préparait des compresses.

La mignonne Jeanne, les joues pâlies, mais le sourire aux lèvres, lui présentait une tasse pleine d'un breuvage odorant.

Un vieillard et quatre jeunes gens, agenouillés devant un crucifix appendu à la place d'honneur, récitaient la prière du soir.

Au chevet du lit une jeune femme allaitait un petit enfant. Elle eût le premier regard du blessé, auquel elle dit avec une tendre bonté :

— Mon homme se connaît en blessures, monseigneur ! il a été soldat. Ne craignez rien ! Vous aurez la vie sauve, par la grâce de Dieu !

Coqueluchon ne put lui répondre que par un faible sourire, mais il eût plaisir à voir toutes ces figures, si calmes, si douces, et il pensa :

— Oh ! si j'avais eu une mère... et des sœurs !...

CHARLES BUET.

(A continuer.)

[Pour l'Album des Familles.]

ROMAN CANADIEN.

L'Enfant Mystérieux

PAR

V. EUGENE DICK.

TROISIEME PARTIE.

(Suite.)

CHAPITRE V.

Les nouveaux Robinsons.



VENONS maintenant à nos amis de l'île à Deux-Têtes, que nous avons laissés dans une position assez critique, comme se levait le soleil du 21 juillet.

Plus de goëlette ! plus de chaloupe !...

L'une fuyant vers Québec, toutes voiles déployées, à la barbe de son capitaine et de la majeure partie de l'équipage ! l'autre disparue, enlevée, d'une façon encore plus mystérieuse, puisqu'elle venait à peine d'être solidement ancrée, à l'abri de la bourrasque, dans la petite baie !

Le capitaine et ses matelots, après avoir jeté le cri d'alarme rapporté dans l'avant-dernier chapitre, gardèrent un morne silence, suivant des yeux la silhouette de leur pauvre vaisseau qui s'effaçait peu à peu dans les brumes du matin.

Puis, quand ce ne fut plus qu'une tache grisâtre au milieu des embruns du fleuve,

Hamelin se laissa choir sur un rocher, en proie au plus profond accablement.

— Oh ! mes pressentiments !... murmura-t-il... Ruiné ! me voilà ruiné !... Je fais naufrage juste en arrivant au port !

Et il s'étreignit le front de ses mains crispées.

En présence d'une douleur si étrange et si inexplicable pour elle, Anna demeura d'abord frappée d'étonnement ; mais sa vaillante nature secoua vite cette impression rapide. S'approchant du capitaine, elle lui parla avec douceur et tendresse, trouvant dans son cœur toutes les raisons imaginables pour lui prouver que le départ de l'*Espérance* pouvait être le résultat d'une erreur, d'un accident survenu, d'ordres mal interprétés, mais non d'une trahison et d'un crime ; qu'il n'y avait pas là, après tout, de quoi se désoler outre mesure ; que la goëlette se retrouverait certainement ; que, la chaloupe fut-elle perdue irrémédiablement, ce n'était pas la un malheur suffisant pour abattre un homme fort... et que sais-je, encore ?

Hélas ! la pauvre enfant ne se doutait guère que son fiancé jouait, depuis longtemps, la hardie, mais terrible partie de la contrebande, et que, selon toute probabilité, il venait de la perdre.

Quoiqu'il en soit, Hamelin parut se rendre au généreux raisonnement de l'orpheline, bien qu'au plus profond de son être, il sentit un invincible découragement succéder à ses illusions d'autrefois. Non pas qu'il tint à la fortune pour les jouissances égoïstes qu'elle procure ! mais, s'il avait joué gros jeu et risqué beaucoup, c'était pour assurer une heureuse vieillesse à sa mère et acquérir le droit d'épouser l'héritière de Pierre Bouet, sans s'exposer à des soupçons et des commérages, dont sa fierté ombrageuse n'aurait pu s'accommoder.

Et voilà que, par une fatalité inouïe, après avoir vaincu tous les obstacles, esquivé tous les périls, au moment même, où il allait jouir en paix du fruit des ses expéditions audacieuses, une trahison inexplicable le livrait à sa vieille ennemie, la Douane.

Car le commandant de l'*Espérance* ne s'était pas un instant fait illusion en voyant sa goëlette déplacée de son mouillage et filant vers Québec : la contrebandière, avec sa riche cargaison, était bel et bien tombée entre les mains des douaniers !

Seulement, il ne s'expliquait pas comment la chose s'était faite avec tant de secret et de rapidité. Il fallait de toute nécessité que quelque chaloupe douanière, avertie par un traitre au fait des agissements de l'*Espérance*, fût venue s'embusquer dans les parages de l'île à Deux-Têtes et, de là, eût guetté une occasion favorable pour opérer—occasion que le débarquement du capitaine et de trois de ses hommes n'avait que trop tôt fournie.

Tels étaient les pensées et les raisonnements qui se heurtaient dans la tête de Charles Hamelin, pendant qu'affaissé sur le sol,

il écoutait les bonnes paroles d'Anna. Pensées et raisonnements qui n'étaient pas de nature à lui relever le moral, il faut l'avouer !

Quant aux matelots, groupés à l'écart, ils respectaient la tristesse de leur capitaine et paraissaient aussi affectés que lui, mais d'une façon différente.

Une sourde colère, mêlée de stupéfaction, se lisait dans leurs regards fixés vers le point du fleuve où disparaissait l'*Espérance*. Les poings serrés, silencieux, et plantés fermes sur leurs jambes, ils avaient l'air de n'en pas croire leurs yeux et de trouver la plaisanterie un peu forte... On aurait dit qu'ils s'attendaient d'une minute à l'autre à voir la goélette virer de bord et tirer des bordées pour revenir à l'île.

Mais elle s'envola tout à fait, comme nous avons dit, et la gaffe exhala un formidable juron, qu'amortit heureusement un non moins formidable soupir :

—Cré nom !... c'est qu'elle est partie pour de bon, oui-dà !

—C'te bêtise ! ricana sèchement Francis : comme si une honnête goélette pouvait s'amuser à jouer des tours à ses matelots !

—Et la chaloupe ?

—Partie aussi, donc !

—De sorte que nous voilà prisonnier comme Robinson Cruséo dans son île ?

—Tout juste.

—Que penses-tu de cela, Francis ?

—Moi, rien... c'est-à-dire...

—Et toi, Thomé ?

—Oh ! moi, je pense que ça ne sent pas bon ! répondit le troisième matelot, hochant la tête.

—Pas bon ? pas bon ? gronda la Gaffe, en serrant les poings avec une colère contenue : je vous dis, moi, que ça pue, que ça pue la douane, la police, et tout le tremblement, nom d'une drisse de pavillon hollandais !

De toute évidence, cette conclusion énergique, les deux camarades de la Gaffe la partageaient entièrement, car ils ne répondirent pas, se contentant de mâcher leur chique avec fureur.

Le capitaine s'était levé, d'ailleurs, et, après avoir inspecté une dernière fois le fleuve, il s'approcha d'eux.

—Mes amis, dit-il, la goélette est partie, la chaloupe disparue... Comment ? pourquoi ?.. je n'en sais rien et n'ai pas à m'en occuper pour le moment. L'essentiel est de sortir d'ici le plus vite possible : n'est-ce pas votre avis ?

—Sans doute, capitaine, répondirent les matelots.

—La première chose à faire, suivant moi, reprit Hamelin, qui semblait avoir recouvré toute son énergie, est de chercher une embarcation dans l'île. S'il ne s'en trouve pas, eh bien ! nous aviserons.

—Il doit toujours bien y avoir le *stat* ou le canot du Sauvage, observa Francis.

Ce mot de Sauvage fit froncer le sourcil

au capitaine et tressauter la Gaffe. Tous deux se rappelèrent alors que Tamahou avait à se venger et qu'il n'était que temps de prendre ses précautions contre lui.

Ils se rapprochèrent d'un même mouvement et se parlèrent à voix basse.

—Eh bien ! la Gaffe, qu'as-tu à me dire ?

—Ce que vous pensez vous-même, capitaine, que nous avons fait une grosse bêtise en lâchant ce bouledogue.

—Nous aurions dû, au moins, prendre ses armes et le mettre dans l'impossibilité de nuire.

—C'est clair ; mais qui pouvait penser ?..

—Tu as raison. A présent, nous voilà en son pouvoir : il est trop tard.

—Qui sait ?.. Tenez, capitaine, veillez sur la jeune fille avec Thomé et Francis : moi, je cours aux grottes, en fouillant un peu l'île.

—Prends au moins un compagnon.

—Merci, capitaine : je préfère aller seul. A deux, nous nous nuirons mutuellement.

—Va donc, mon brave la Gaffe ; mais, sois prudent : un malheur est vite arrivé.

Oh ! soyez tranquille, et veillez plutôt sur vous autres, en vous installant, sans plus tarder, dans la *cache*.

—Au fait, je ne vois pas de meilleur endroit pour le moment. Tu nous retrouveras là.

—C'est dit. A tantôt, capitaine !

—Bonne chance !

La Gaffe s'enfonça dans les massifs de sapin, et le capitaine rejoignit ses deux autres compagnons.

En quelques paroles, il les eût bientôt mis au courant de la situation, qui était grave. En effet, bien qu'ils fussent quatre hommes courageux pour défendre Anna, ils ne s'en trouvaient pas moins à la merci d'un ennemi mortel, parfaitement armé et connaissant en détail le moindre fourré de l'île, lorsque eux étaient absolument sans armes de longue portée—le revolver du capitaine étant resté dans les grottes. De plus, ils n'avaient rien à manger et pas la plus mince perspective de se procurer des vivres avant de traverser le fleuve. Or, quand le pourraient-ils, si la Gaffe ne découvrait aucune embarcation dans sa tournée ?..

Les matelots convinrent qu'ils naviguaient sur une mer plus mauvaise qu'ils ne l'auraient cru et promirent de veiller au grain.

On s'occupa de suite des précautions à prendre en cas d'agression.

Anna fut transportée dans la *cache* et put reposer sur un bon lit de fougère. Puis on barricada, au moyen de branchage et de grosses pierres, l'ouverture de cette excavation ayant vue sur la crête du ravin.

Cela fait, Francis et Thomé se placèrent en sentinelles sur les points les plus élevés du plateau, armés tous deux de solides gourdins et abondamment pourvus de cailloux.

Puis l'on attendit le retour de la Gaffe.

Le brave matelot devait se trouver alors

en plein *pays ennemi*, car il y avait plus d'une heure qu'il était parti, et il faisait grand jour.

Se faufilant comme une coulèuvre entre les sapins touffus et pressés les uns contre les autres, la Gaffe était d'abord parvenu sans encombre jusqu'à cet endroit du plateau septentrional où il s'abaisse en pente douce et se rapproche du niveau de la haute mer.

Là, il fit une courte halte pour inspecter les lieux.

Devant lui s'étendait une quinzaine d'arpents de prairie, plantée confusément de toutes sortes d'arbres, mais où le regard pouvait assez facilement pénétrer. Il pouvait voir sur sa droite, en contre-bas, le tapis grisâtre de la grève qui fait face à l'île aux Reaux, intercepté ci et là par des boqueteaux de grandes aulnes ou de genévriers sauvages. Mais la grève de gauche, un peu plus éloignée, était complètement masquée par un épais rideau de chênes, entremêlés d'arbutus et de hautes fougères.

La Gaffe eut un instant de perplexité.

Allait-il prendre à droite et tâcher d'atteindre les grottes par une course hardie et à découvert, trompant ainsi l'attente probable de Tamahou, qui devait supposer naturellement plus de prudence chez ses ennemis ?

Ne valait-il pas mieux, au contraire, gagner la grève de l'est et explorer, sous le couvert protecteur des arbres, cette partie moins connue de l'île ?

Le matelot s'arrêta à ce dernier projet, comme offrant plus de sécurité et aussi plus de chances de trouver l'embarcation du Sauvage et — qui savait ? — peut-être même la propre chaloupe du bord.

Il coupa donc en diagonale le plan incliné qui s'abaissait devant lui et s'engagea résolument, quoique avec les plus grandes précautions pour ne pas être vu, sous la longue file de chênes alignés en face du rivage oriental, comme une muraille de verdure.

Sa course l'amena bientôt au pied du contre-fort méridional de l'île, sans avoir rien rencontré de suspect.

Là encore la Gaffe eut à choisir entre deux alternatives : grimper sur le plateau et se rendre aux grottes en "piquant au plus court," ou bien suivre le pied des falaises, en les contournant à l'ouest, de manière à compléter ainsi l'exploration des rivages de l'île.

Il adopta de préférence cette dernière voie, ne voulant pas négliger la plus faible chance de découvrir, soit la chaloupe, soit le canot du Sauvage.

Abandonnant donc la région boisée, la Gaffe prit la grève et longea les falaises, se cachant derrière chaque angle, se faufilant dans toutes les fissures, explorant le plus petit recoin.

Rien ! Pas le moindre vestige d'embarcation ! pas la plus légère trace de Tamahou !

Seulement, dans une anse profonde qui s'enfonçait jusque sous une voûte de rochers,

vers l'angle nord-est de l'île, le marin fit une étrange découverte.

C'étaient deux sillons parfaitement visibles, creusés dans le sable par la quille d'une chaloupe, qu'on avait traînée jusque-là, puis redescendue vers la mer. De nombreuses pistes fortement imprimées de chaque côté de ces sillons, ne laissaient aucun doute à cet égard.

La Gaffe pensa avaler sa chique.

— Oh ! oh ! se dit-il, ça m'a tout l'air de sentir furieusement la douane par ici... Voilà bien le repaire de nos pirates... Ah ! si l'on avait pu savoir !...

Oui ! mais, justement, l'on n'avait pu savoir, et le mal était fait.

Sur cette conclusion, notre marin se remit en route, fouilla, inspecta, étudia tout jusqu'à ce qu'il fût arrivé à quelque distance des grottes.

Pas plus de Tamahou que sur la main : pas plus d'embarcation qu'au sommet du cap Tourmente !

La Gaffe, passablement intrigué, s'avança encore d'une vingtaine de pas, se collant contre la muraille de rochers ; puis, rencontrant une légère saillie, il se blottit derrière et demeura coi.

Dix verges au plus le séparaient alors du château-fort de l'ennemi. Quelques pousses de bouleaux nains, émergées des fissures de la falaise, lui permettaient d'avancer un peu la tête et d'entrevoir l'ouverture que lui et ses camarades avaient franchie la nuit précédente.

Tout paraissait tranquille et désert.

Mais la Gaffe n'était pas homme à se payer d'apparences, et il attendit une bonne demi-heure avant de risquer un mouvement.

Rien ne bougea. Aucun bruit, si faible qu'il soit possible à un bruit de l'être, ne se fit entendre.

Fabardi par ce silence, et de plus un peu agacé par une si longue attente, la Gaffe sortit de sa cachette et se glissa comme une ombre jusqu'à l'entrée même des grottes.

Il serrait dans ses mains deux gros cailloux, prêt à assommer le Sauvage s'il se montrait à l'improviste et armé. Mais il n'eut pas besoin d'en venir là, car Tamahou, ivre mort sans doute, ne donna pas le moindre signe de vie.

Ce que voyant, la Gaffe risqua un œil, puis deux, dans la fissure, qu'il s'attendait à trouver fermée et barricadée.

Chose étrange ! la porte était grande ouverte, et la grosse pierre qui en tenait lieu ordinairement, appuyée contre la paroi latérale, semblait inviter le visiteur à entrer.

Un homme bien élevé, la Gaffe ne se le fit pas dire deux fois et pénétra hardiment dans la première grotte...

Elle était déserte !

D'un bond, il sauta dans la seconde...

Wide aussi !

Eas une arme, pas une bouchée, pas le

moindre ustensile, pas même le plus grossier morceau de linge :

Tamahou avait démenagé, c'était évident. Maître la Gaffe, qui s'attendait à tout en faisant irruption chez l'ennemi, ne s'attendait pas à celle-là. Aussi demeura-t-il tout interloqué et, pour la seconde fois, faillit avaler sa chique.

Cependant, il n'en fit rien et préféra se livrer à une minute de réflexion. De cette minute de réflexion naquit le syllogisme suivant — lequel nous prouve que la Gaffe avait la logique serrée, quand il le voulait :

— Ou il a quitté l'île, ou il ne l'a pas quitté.

Il, c'était Tamahou.

Satisfait de ces prémisses irréprochables, le brave matelot s'approuva lui-même en se donnant un coup de poing sur le genou. Puis il continua aussitôt :

— S'il est parti, tant mieux... que le diable l'emporte !... S'il n'est pas parti, c'est qu'il est resté et que... Ah ! mais, le gueux ! le requin ! le cachetol ! il m'a joué le tour et fusille peut-être à l'heure qu'il est mes camarades et mon capitaine... Vite, courons !

Et la Gaffe, à cette conclusion qu'il venait d'arracher des pattes de son syllogisme, bondit hors des grottes et, prenant par le plus court, arriva comme une bombe auprès des siens.

Ces derniers, le croyant poursuivi, se mirent sur la défensive. Mais lui :

— Vous ne l'avez pas vu ?

— Qui ça ?

— Le Sauvage ?

— Non. Et si ?

— Moi, non plus.

Eh bien ! qu'y a-t-il alors et pourquoi cette course ? demanda le capitaine.

— Il y a, répondit la Gaffe tout hors d'haleine, il y a que je le croyais ici occupé à vous fusiller.

— Allons donc ! Tu n'as rien découvert ?

— Rien de rien, pas la queue de rien. La cambuse est vide et l'homme a levé l'ancre. S'il n'a pas quitté l'île en canot ou autrement, je vous engage à vous délier, car cette disparition inexplicable ne vaut pas grand-chose pour nous, j'en ai peur.

— Au diable ! fit le capitaine, c'est assez nous occuper de cet homme... Pensons plutôt à nous et aux moyens de sortir de cette prison. Ainsi, pas une embarcation ?

— Pas une ! répondit la Gaffe.

— Et pas moyen de gagner Saint-François autrement ?

— Je ne dis pas ça, capitaine... Il y a plusieurs moyens, au contraire : d'abord, nous pouvons construire un radeau et nous laisser dériver sur l'île aux Reaux...

— Et une fois là ?

— Une fois là, nous cherchons une chaloupe, un *flat*, un canot, n'importe quoi.

— Je crains bien qu'il n'y en ait pas plus qu'ici.

— C'est aussi mon opinion.

— Alors ?

— Alors, en cas de non réussite, nous rembarquons sur notre radeau et filons à l'île Madame.

— Bien. Mais qui nous dit qu'à l'île Madame ?

— Oh ! je ne jurerais de rien... Dans tous les cas, nous serons aussi avancés qu'ici.

— C'est vrai. Mais tout cela prendra du temps, et nous avons déjà le ventre passablement vide.

— Nom d'un cabestan ! à qui le dites-vous ?

— N'as-tu pas d'autre plan ?

— Si, si, j'en ai un autre.

— Voyons.

— Je puis traverser à la nage et vous ramener une chaloupe de l'île d'Orléans.

— Non, non, pas de ça : le trajet est trop long et trop dangereux. Merci, tout de même, mon brave marsouin.

— Vous avez tort, capitaine : il faudra toujours bien en venir là, — à moins qu'un heureux hasard ne fasse passer un vaisseau quelconque à notre portée, s'entend.

— Espérons cela, mes amis. Attendons du moins jusqu'à demain, et si personne ne vient nous délivrer, eh bien ! nous partirons en radeau.

— Entendu ! firent les marins. Construisons toujours le susdit bachot : ça nous occupera et nous fera oublier la faim.

Le capitaine rentra dans la cache, et les matelots se mirent sérieusement à l'œuvre, à l'exception toutefois de la Gaffe, qui travailla mollement et semblait avoir l'esprit ailleurs. À différentes reprises même, il abandonna la besogne pour pousser quelque pointe dans l'intérieur de l'île. Bref, il ne partageait aucunement la confiance de ses camarades à l'égard du Sauvage.

Pourtant la journée s'écoula sans incident, et, le soir venu, comme le radeau était fini, chacun se coucha de bonne heure, pour être sur pied dès l'aube.

La Gaffe seul, prétextant qu'il n'avait pas sommeil, se chargea de veiller à la sûreté générale. Il grimpa sur une hauteur, dans le voisinage de la cache, et s'accroupit au milieu d'un buisson de petits sapins, de manière à tout voir sans être vu.

Une ample provision de cailloux gonflait sa vareuse, et un solide gourdin se trouvait à sa portée.

Dans cette posture et ainsi lesté, la Gaffe attendit avec la patience d'un fakir.

Aucune alerte jusqu'à environ une heure du matin. La nuit était noire, l'air calme, le feuillage silencieux. Pas un bruit dans les environs.

Mais alors, soudain, sans que la Gaffe eût entendu seulement le froissement de deux rameaux de sapin l'un contre l'autre, une raie de feu sillonna l'obscurité, en face de lui, sur la crête du ravin, et une forte détonation réveilla tous les échos.

Un cri de douleur, parti de la cache, répondit à ce coup de feu.

Puis ce furent des exclamations, des piétements, des bruits de pierres se heurtant aux rochers, aux branches d'arbres, ou traversant le feuillage.

Une dizaine de minutes s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles chevrotines et cailloux s'échangèrent dans l'obscurité de la nuit.

Enfin, une voix terrible se fit entendre au milieu de ce fracas. C'était la voix de la Gaffe.

— Attrappe, animal ! huriait le matelot.

Et le bruit sourd de la chute d'un corps suivit de près cette injonction assez peu polie.

Le silence se fit comme par enchantement, et l'on entendit la Gaffe qui ajoutait sur un ton moins élevé :

— Ça t'apprendra, ô fils de la nature, à te frotter contre les marins de l'*Espérance* !

Puis il hêla :

— Accourez, vous autres, les loups de mer !

Le capitaine et Thomé répondirent seuls à cet appel. Ils trouvèrent leur brave camarade en train de désarmer Tamahou, étenda sanglant à ses pieds.

Quant à Francis, il avait une chevrotine dans l'épaule et geignait comme un veau.

Après que la Gaffe eut expliqué comment, dès le premier coup de feu, il s'était coulé dans le ravin, puis avait fait un détour pour cerner l'ennemi et venir l'assommer tranquillement d'un bon coup de bâton, la petite troupe regagna la cache, où Anna se mourait d'inquiétude et Francis de peur.

On rassura l'une et l'on examina la blessure de l'autre. Heureusement, la chevrotine n'avait guère pénétré dans les chairs, et le capitaine l'eut bientôt extraite avec la pointe de son canif.

Dès lors, chacun put respirer en toute confiance, et le reste de la nuit s'écoula paisiblement.

Au petit jour, tout le monde se trouva sur pied, et la première chose qu'on fit fut d'aller constater si le Sauvage était bien mort.

Mort, Tamahou !... Allons donc !... Il passa justement, à cette minute précise, à deux encablures de l'endroit où il était tombé, pagayant son canot avec une aisance incomparable.

Il portait ses peintures de guerre, et de longues plumes de héron, retenues par son mouchoir à carreaux rouges, lui faisaient un énorme diadème.

— Au revoir ! cria-t-il en montrant le poing au capitaine et à ses matelots, qui le regardaient glisser sur le fleuve avec une stupeur mêlée d'admiration.

La Gaffe s'oublia même jusqu'à dire :

— C'est un coquin, mais tout de même un rudo gaillard !

— Digne d'être matelot ! ajouta Thomé, renchérissant sur son collègue.

Tamahou s'éloigna dans la direction du

cap Tourmente, et les naufragés se disposèrent au départ, à leur tour.

La marée n'avait plus guère qu'une heure de montant. La radeau flottait dans la petite baie. Il fallait se hâter.

Anna, soutenue par le capitaine et Francis, fut conduite jusqu'auprès de l'embarcation improvisée...

On allait l'y installer, lorsque la voix de la Gaffe se fit entendre joyeusement :

— Arrêtez ! Une voile à bâbord !

L'embarquement fut suspendu, et chacun regarda dans la direction indiquée.

Une grande chaloupe, toutes voiles dehors, s'approchait rapidement, tenant le cap sur l'île à Deux-Têtes.

Dix minutes plus tard, elle abordait en face du groupe au milieu duquel se tenait Anna, la fille adoptive de Pierre Bouet.

Un homme, penché en dehors du bordage pour mieux voir, la gouvernait.

Anna le reconnut de suite, et battant des mains :

— Ambroise Campagna ! dit-elle.

— Enfin ! enfin ! je vous retrouve ! cria l'insulaire, lançant sa casquette en l'air dans un élan de joie émue.

Vers environ quatre heures, alors que le soleil commençait à dorer les côtes de l'île d'Orléans, la chaloupe abordait en face de chez Pierre Bouet, ramenant l'orpheline et les naufragés de l'*Espérance*.

(A continuer.)

ERNEST ET ARTEMISE.

FANTASIE.

I

Un soir de mai, 1861, je traversais le pont qui relie Saint-Jean et Iberville accompagné d'un ami de collège— Ernest était alors un beau garçon pour qui le côté pratique de la vie semblait un problème insoluble.— La mort d'une mère affectée avait paralysé ses joyeux projets d'avenir, et l'on eût dit que son dernier souffle avait glacé pour toujours son âme ardente et généreuse. Je lui parlais comme on parle à dix-huit ans. Je déroulais de mon mieux un panorama de la vie tel qu'on la voudrait, mais non tel qu'elle est. L'imagination, qui à cet âge est constamment en délicatesse avec le jugement,

sans trop s'en douter, ne manque jamais de peindre avec les plus vives couleurs—le noir est strictement banni. Inutile de dire que sur les hautes falaises des illusions on asseoit les plus élégants châteaux où l'on se prépare à être domicile avec un bonheur sans mélange. Mon ami se prit à sourire, et pour toute réponse à un verbiage que je croyais aussi vrai qu'affectueux. Il m'indiqua les lignes brillantes d'une aurore boréale qui découpaient l'horizon, et dont les lueurs s'éteignaient sous la brise légère comme des feux de bougies colorées sous le souffle d'un enfant.

Nous nous rendîmes vis-à-vis l'église d'Iberville.

—C'est ici, dit-il, que je te dis adieu. Demain, je pars—ne crois pas à mon découragement. Celle qui repose là veillera sur moi : autrement être orphelin serait une malédiction !

Le lendemain Ernest partait pour les Etats-Unis, ayant pour toute fortune vingt dollars dans son porte-monnaie, et pour tout souvenir du Canada un petit livre tombé des mains de sa mère mourante et dans lequel sa sœur Eglantine avait remise une pensée.

II

A cette époque le thermomètre de la politique américaine annonçait une excitation plus que brûlante. Le ton de la presse respirait la haine et la révolution ; les écrivains et les agitateurs se rendaient au Capitole et le Congrès sentait la poudre. Les bleues étoilées du drapeau américain se ternissaient par la fumée des champs de bataille. La majestueuse liberté de Washington se voilait la figure et pleurait, parce que la république, sa fille aînée, avait ceint son front d'un bandeau funèbre et marchait dans le sang de ses propres enfants. Des bureaux de recrutement étaient ouverts sur tous les points du pays et des primes étaient données à qui voulait risquer et vendre son existence. On trafiquait sur la vie, et pour cacher l'horrible perspective d'une mort certaine dans cette guerre inouïe, le drap mortuaire était tissé d'or et d'argent ! La société était halestante et consternée. A l'activité commerciale avait succédé une anxiété fiévreuse. La manufacture était devenue arsenal et le sifflet de la vapeur proclamant l'industrie était remplacé par le grondement du canon annonçant et semant la désolation. Il ne restait aux déshérités de la fortune privés du travail, qu'une alternative : se faire soldat ou quitter le pays.

Ernest songeait à revenir. Seul protecteur d'une sœur à qui il ne manquait qu'un peu d'or pour être adorée d'une aristocratie d'emprunt, une lutte indécidable s'engagea dans son cœur. Il était pauvre et il allait revoir sa ville natale avec des espérances déçues ! L'amour et l'orgueil conspiraient contre lui. Les désespérantes réflexions d'une cruelle

mélancolie l'obsédaient, lorsqu'un compatriote lui remit à Munchester la missive suivante

“ Mon cher Ernest,

“ Un an après la mort de papa, maman tournait ses regards vers le ciel où Dieu l'appelait. Tu juras au pied de son lit de ne pas abandonner ta sœur, le seul être qui te restait au monde pour t'aimer bien sincèrement. Tu seras fidèle à ta promesse mille fois sacrée, j'en suis certaine. Je suis retenue par la maladie dans cette petite chambre où notre bonne mère a tant prié et où tu as tant pleuré. Dieu a vu tout ce que je souffre ! Et, te le dirais-je, demain, peut-être, j'aurai faim sans avoir de pain

EGLANTINE

Cinq jours après, elle ouvrit d'une main tremblante une lettre portant les armes républicaines avec l'aigle d'usage déployant ses ailes sur le drapeau étoilé. Elle essuya nerveusement des larmes vacillant à sa paupière et lut :

“ Ma chère Eglantine,

“ Ta lettre à la main je suis allé dans un bureau de recrutement. Tu recevras six cents dollars que je t'envoie de tout cœur. Cette modique somme est-elle le prix de ma vie ? C'est le secret de Dieu. A tout événement, sois résignée. Prie pour ton frère qui se fait aujourd'hui soldat par devoir et qui est prêt à mourir demain par amour fraternel.

ERNEST

III

Le Général Butler avait été chargé par les autorités d'organiser dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre une milice spéciale et de rejoindre le Général Phelps dans la Louisiane. Ernest fit partie du premier détachement. L'uniforme lui allait à merveille. L'air de distinction qui le caractérisait d'ordinaire s'était fortement accentué dans sa démarche militaire et les regards, tout à la fois dignes et rêveurs, qui brillaient sous son képi impressionnaient ses supérieurs. Tous les soirs avant le dernier roulement du tambour, il marchait quelques instants seul et recueilli. Il ouvrait, ai-je su depuis, son petit livre et sur la feuille où reposait la pensée d'Eglantine se trouvait l'immortel *Memorare*.

Après un long et pénible trajet et trois mois d'exercice et de discipline sévère, les deux corps d'armées se réunissaient entre le Fort Jackson et le Fort St. Philippe, sur le Mississipi. Le but, comme on le sait, était d'atteindre la Nouvelle-Orléans. La jonction était à peine faite accompli que les balles des rebelles, disséminées dans des marais inac-

cessibles, criblaient les soldats du Nord et embourbaient les flots du Mississippi de leur sang. Ernest reçut deux balles au côté droit et tomba au pied du capitaine de sa division. Ceux qui furent considérés mortellement blessés expirèrent où ils étaient tombés. Ernest dut à l'amitié de son commandant d'être transporté sous la garde d'un jeune chirurgien à Point-Town, occupée par des *Nordistes* depuis quelques jours seulement. Ce village, situé à une soixantaine de milles de la Nouvelle-Orléans était, dans les beaux jours de la Louisiane, le rendez-vous des riches planteurs du Sud. Une seule famille créole française y était restée forcément. Lors de l'entrée des troupes, M. le Docteur de Lomon et sa fille convalescente demandèrent la protection des autorités ; ordre leur fut généreusement donné de vivre en sûreté dans leur ville, qui avoisinait une résidence princière transformée en hôpital.

En témoignage de reconnaissance, M. de Lomon offrit gratuitement ses services.

IV

Dans cet hôpital, sur un lit de cotonnier, gisait Ernest. Sa figure d'une pâleur livide exprimait de vives souffrances, sa respiration entrecoupée le suffoquait par moments, et d'une main crispée il comprimait ses blessures d'où le sang s'échappait en abondance. Malgré son désolant état de faiblesse, le chirurgien du détachement ne désespérait pas. L'opération était délicate et ne demandait pas de retard. L'assistance de M. de Lomon fut requise et vingt minutes après on constatait que l'extraction des balles avait admirablement réussi.

Le jeune chirurgien dut continuer sa route vers la Nouvelle-Orléans et le docteur de Lomon se chargea volontiers de donner ses soins au blessé canadien-français.

Un jour que le Docteur revenait tout souriant de l'hôpital, sa fille le remarqua tout particulièrement et se jeta amoureusement à son cou.

—Quelle est donc la cause de ta joie aujourd'hui ? Qu'il me fait bon de te voir gai par ce temps de tristesse générale !

—Artémise, je te sais parfaitement respectable et un jeune soldat blessé, à qui je me suis vivement intéressé à raison de son origine, est, grâce à mes soins dévoués, arraché à la mort. Voilà pourquoi je suis joyeux. Ce soir même, quittant l'hôpital et l'armée, il fera sa première sortie et passera la soirée avec nous.

V

Artémise était belle sans le savoir. Elle avait de grands yeux bruns, le front déveillé et encadré dans une chevelure noire, soyeuse et retombant en ondulations naturelles sur ses épaules. Ses lèvres, d'un rose pâle, n'avaient jamais été contractées par une

vanité jalouse. L'expression d'une âme sympathique émit sur toute sa figure que n'avait jamais ternie l'atmosphère des bals d'une société capricieuse dite de bon ton.

A sept heures, lorsqu'Ernest franchit le pavé à pas lents, sa toilette était simple comme toujours. Elle avait une fleur d'arménien dans les cheveux et pour tout bijou une croix en jais se détachant sur un corsage à fond blanc. Ernest fut reçu par M. de Lomon, qui lui présenta Artémise gracieusement suspendue à son bras et tenant sous forme de distraction enfantine la tige d'une pensée entre ses dents de porcelaine.

Les paroles d'usage échangées, Ernest prit place sur un fauteuil et attribua à sa débilité les sueurs qui roulaient sur ses joues pâles. Mais le regard observateur d'Artémise n'avait pu être trompé ; c'était des pleurs de reconnaissance qui ne voilent pas les yeux parce que le sentiment qui pétille au cœur y brille trop vivement. Ernest rompit un instant le silence et s'adressant au docteur :

—M. de Lomon, comment vous témoignerais-je jamais ma gratitude pour vos inappréciables bienfaits ?

Le docteur répondit :

—Je ne serai pas exigeant : Si je ne suis pas indiscret, veuillez nous dévoiler le secret de votre présence dans une guerre pour vous sans intérêt et d'où votre intelligence et votre cœur français auraient dû, il me semble, vous éloigner !

Ernest, tout ému, raconta ce que l'on sait déjà.

Le petit livre taché de sang par ses blessures fut montré à Artémise, et au moment où il tourna la feuille où se trouvait la pensée de sa sœur, il suffoqua en prononçant : " Pauvre Eglantine ! " Le docteur constata une seconde après qu'il était évanoui.

Lorsqu'Ernest revint de ce qu'il lui parut être le rêve d'un instant, Artémise lui tenait sur le front une toile glacée et passait ses doigts humectés d'eau froide dans la blonde chevelure du jeune blessé. Leurs regards anxieux s'entre-croisèrent et il en jaillit cette étincelle qui devient, pour les uns, le feu de joie de la vie, et pour d'autres, un incendie qui laisse les cœurs en ruines.

VI

Quels événements ont pu accidenter la vie d'Ernest, après son séjour chez son bienfaiteur et pendant les mois et les années qui suivirent ? Mon ami n'a pas eu le temps de me le dire, car il n'a été donné de le revoir qu'une demi-heure le premier juillet dernier, à la gare de Saint-Jean. Il revenait de Montréal et se hâtait vers le Sud, où l'appelait son négoce. Artémise de Lomon, depuis dix ans madame Ernest **, l'accompagnait avec deux charmantes petites filles qui avaient passé l'année à Montréal, dans une communauté de renom, sous les soins d'une religieuse dévouée, leur tante Eglantine.

Quand je fis la connaissance de Madame Ernest *** elle tenait dans sa main un joli bouquet dans lequel dominaient des pensées à nuances diverses. Elle les passa en souriant sur les lèvres de son mari et me demanda si je connaissais l'histoire d'une fleur canadienne devenue célèbre à Point Town. Je lui répondis affirmativement et lui promettais d'en écrire quelque chose, lorsque la locomotive siffla et nous sépara brusquement.

Et le convoi partit, emportant à toute vapeur vers le climat des colibris, des pêches et des orangers, un couple heureux qui doit sans doute son bonheur à "une pensée d'amour et un *Memorare*."

A. N. C.

(Extrait du *Jean-Baptiste*.)

GRAND EMBARRAS!

ou

Recherche d'un Mari.



trois personnages sont activement occupés à discuter un projet de mariage, dans un salon, et que l'indiscrétion d'un intime a fait connaître au dehors. Ce bouillonnant trio se compose de Madame Dulac, du Papa et de la Maman de la fille à marier, la bonne et belle Virginie.

LA MAMAN.

Oui, ma chère madame Dulac, nous cherchons un mari pour notre Virginie. Depuis plusieurs mois, en observant notre fille, nous nous disions : "Elle a pourtant un piano... d'où peut venir sa mélancolie?"—Et, mon mari et moi, nous nous cassions la tête à nous demander pourquoi Virginie restait des heures entières en contemplation.

LE PAPA.

Oui, nous étions intrigués; mais, un matin, en fouillant dans mon secrétaire pour chercher le mémoire du serrurier, j'ai trouvé un papier que j'ouvre, c'était l'acte de naissance de la petite : "Tiens, me suis-je écrié, tu vois bien que notre fille a ses dix-huit ans, toi qui soutiens toujours devant le monde qu'elle approche de ses douze ans."

LA MAMAN (*rougissant*)

J'étais de bonne foi, madame Dulac; vous le savez, dans un ménage bien tenu, on est si occupé que les années passent sans qu'on s'en rende compte.

LE PAPA

Aussi me suis-je aussitôt dit : "Du moment que ma fille a dix-huit ans, je sais ce qui la rend ainsi rêveuse et ce qu'il lui faut.. le piano est insuffisant." Alors, avec l'aide de quelques intimes, nous nous sommes mis à lui chercher un bon mari. Grâce à notre obligeant ami Nantas...

LA MAMAN.

Nantas obligeant! lui! J'ignore où tu vas chercher ça? A table, oui, il est obligeant quand on lui surcharge son assiette et qu'il vous répond : "Alors, pour vous obliger."—C'est peut-être là un des côtés de l'obligeance, mais, à coup sûr, c'est le moins fatigant.

LE PAPA.

C'est cependant à Nantas que nous devons la série des capitalistes qui sont venus rôder autour de Virginie.

LA MAMAN.

Et ils n'ont pas fait long feu avec moi. Tout ça vous éblouit d'abord, mais si on a l'imprudence de s'y laisser prendre, on vient vous dire un beau matin : "Vous savez que votre gendre est allé boire de la bière à Bruxelles?" Et, le lendemain, votre fille vous retombe sur les bras avec trois enfants; quant à la dot, on en retrouve si peu, que c'est à croire qu'on en a jamais donné.—Ah! c'est que je vois juste, moi!

LE PAPA (*secouant la tête*).

Juste, tu vois juste... pas à propos de ton fameux comte Boissot d'Aloignon, qui t'avait embobinée avec son titre et sa fameuse propriété d'Alsace, où, disait-il, il voulait nous faire passer le reste de nos jours;—joli avenir pour nous! car, informations prises, le notaire nous a répondu que le beau sire ne possédait pour toute propriété qu'un caveau de famille... et moi qui avait déjà fait ma malle pour me retirer dans cette propriété; vous comprenez que je n'ai pas insisté sur ce projet.—Notre soupirant est encore plus ruiné que le temple d'Éphèse.

LA MAMAN.

Oui, mais un bel homme.

LE PAPA.

Près de huit pieds ! on aurait dit que nous avions marié notre fille à la colonne de Juillet... sans compter qu'il vivait sans cesse avec son chapeau sur la tête, afin d'avoir l'occasion de le soulever chaque fois qu'on prononçait le nom de Louis XVI.

Avec ça, une manière de parler de ses futurs projets pour le bonheur de Virginie qui m'inspirait un certain malaise, il commençait toujours ses phrases par : "Quand Dieu vous aura retiré de ce monde."—Une fois qu'il serait devenu l'époux de notre fille, nous aurions eu l'air de le gêner et, ma foi ! comme je ne sais pas être indiscret, j'ai préféré lui donner son congé.

MADAME DULAC.

Pourquoi ne cherchez-vous pas un grand dans les beaux-arts ? la peinture par exemple.

LE PAPA.

On nous avait aussi présenté un monsieur Pichoz, un savant antiquaire. Un autre original, celui là !—Il passait sa vie à acheter de sales petits pots en nous disant : "Ça vient des Grecs ; ça vient des Romains," puis il levait douloureusement les yeux au ciel en ajoutant : "Si j'avais de la fortune, je voudrais un musée plus beau que celui du Louvre ! !"

Son ambition nous a donné quelques craintes pour la dot et nous avons évincé le Pichoz.

MADAME DULAC.

Le cœur de votre fille n'a encore parlé pour aucun de ses soupirants ?

LA MAMAN.

Le seizième notaire lui plaisait assez.

LE PAPA.

Non, c'est le cinquième banquier.

LA MAMAN.

Crois-tu ? Dame ! je les confonds ; depuis cinq mois il en a défilé une armée.—Bref, elle en avait distingué un, mais nous avons jeté de l'eau sur son feu naissant en lui disant que le jeune homme était somnambule.

MADAME DULAC.

Et vous n'avez pas de candidat pour le moment ?

LA MAMAN.

Nous nous reposons.

MADAME DULAC.

Avez-vous quelques répugnances pour certaines professions ?

LE PAPA.

Aucune ; il nous faut un bon état, bien lucratif, sans morte-saison ; un boucher ou un boulanger, par exemple.

MADAME DULAC.

J'ai votre affaire.

LA MAMAN.

De vous, nous accepterons un gendre les yeux fermés.

LE PAPA.

Pourvu qu'il plaise à Virginie, car nous ne sommes pas de ces parents barbares qui traînent par les cheveux leur fille à la mairie.

MADAME DULAC.

Je connais un jeune confrère de mon mari qui...

LA MAMAN (avec épouvante).

Un médecin ! ! !

LE PAPA.

Diable !

MADAME DULAC.

Est-ce que l'état vous répugne ?

LA MAMAN.

Pas précisément ; mais vous avez vu naguère que la profession de médecin place la belle-mère dans une situation délicate.

MADAME DULAC.

Allons donc ! si vous n'acceptez jamais de votre gendre que des cachemires ou des armoires à glace ; je défie bien qu'il arrive à vous troubler la santé.

LA MAMAN.

J'aurais préféré un boulanger.

LE PAPA.

Ou un boucher.

MADAME DULAC.

Il faudrait cependant nous entendre : vous me demandez un état qui n'ait pas de morte-saison. Que devient notre boucher durant

le Carême ! Pendant que ce dernier se croise les bras, le médecin, au contraire, a son coup de feu pour soigner les rhumes, les fluxions de poitrine que lui laisse le carnaval.

LE PAPA.

Soit ! passe pour le boucher ;—mais le boulanger, on mange du pain toute l'année.

MADAME DULAC.

Et s'il arrive une famine ? Ce qui ruine le boulanger fait encore vivre le médecin.—Je ne veux pas faire l'éloge de la profession, parce que j'ai épousé un médecin ; mais nous possédons assez de maladies pour donner de l'ouvrage à celui qui veut sérieusement travailler. On peut se faire, au bas mot, une trentaine de mille francs avec le simple *courant*.—Au printemps : les rougeoles et les maladies de peau.—En été : les dysenteries et les inflammations du cerveau.—En automne : les fièvres.—En hiver : les maladies de poitrine et les rhumes.—Tout ça, je le répète, c'est le courant ; comme rapport, c'est aussi sûr comme des rentes sur le grand livre.—Maintenant il y a le *casuel*.

LE PAPA.

Ah ! il y a le *casuel* ?

MADAME DULAC.

Mais d'où sortez-vous donc pour ignorer le *casuel* ?—Mon mari ne céderait pas son choléra et sa fièvre typhoïde pour dix mille francs.—Je ne compte pas les embaumements qu'il me laisse pour ma toilette... et vous voyez que je ne m'habille pas précisément comme une pauvre. Il est vrai que nous n'avons que des riches clients, et les héritiers ne marchandent pas pour l'embaumement.

LA MAMAN.

Mais, en été ces riches clients—pas les embaumés naturellement—vont habiter leurs châteaux, et le médecin reste les bras croisés.

MADAME DULAC.

On voit bien que vous n'êtes pas du métier. Croyez-moi, prenez un médecin pour gendre... un travailleur, bien entendu... et vous pourrez être certain qu'il n'aura pas de morte-saison, car les maladies n'ont pas d'opinion et elles ne bougent pas tel ou tel gouvernement.

LA MAMAN (*mal décidée*).

Non, voyez-vous, j'ai quelques répugnances à être la belle-mère d'un médecin.

MADAME DULAC.

Alors voulez-vous que je vous présente un chirurgien ?—Au moins votre gendre ne vous coupera pas une jambe sans que vous le sachiez et, comme il ne peut travailler qu'avec ses outils, dès que vous le verrez ouvrir sa trousse, vous vous tiendrez sur vos gardes.

LA MAMAN.

Alors ce n'est plus une vie, s'il faut sans cesse avoir les yeux fixés sur les mains de son gendre. Cela gêne les relations de famille.

LE PAPA (*poussant un cri*).

Tiens ! votre chirurgien me donne une idée ; si nous cherchions un gendre dans les chaucutiers ! !

EUGÈNE CHAVETTE.

SALUEZ LA CROIX DU CHEMIN.

La croix domine la campagne,
Les cités et les hautes tours ;
On la plante sur la montagne,
On l'interroge aux carrefours ;
C'est elle qui, sous son ombrage,
Gardera votre nuit sans fin.

Si vous passez par le village,
Saluez la croix du chemin.

Depuis qu'un Dieu, sur le calvaire,
A de son sang rougi la croix,
Du pâtre elle orne la chaumière,
Et couronne le front des rois.
Tel, qui dans le monde l'outrage,
Tout fier, l'étale sur son sein.

Vous qui passez par le village,
Saluez la croix du chemin.

Saluez-la, pour qu'elle donne
Fruits aux bergers, grains aux épis,
Miel à l'abeille qui bourdonne,
Laine soyeuse à vos brebis ;
Qu'elle écarte de vous l'orage.
S'il murmure dans le lointain.

Vous qui passez par le village,
Saluez la croix du chemin.

PENSÉES.

Il y a des âmes qui sont trop nobles pour
hair, d'autres qui sont trop viles pour aimer.

* * *

La vie ne se mesure pas à la longueur des
années, mais au nombre des actions.

Monographies.

RÉFLEXIONS

SUR DEUX

CARACTÈRES DE FEMMES.

I

LA FEMME ÉCONOME, LA FEMME DISSIPATRICE.



A femme économe distribue dans la famille avec tant de ménagement les appointements de son mari et les ressources quotidiennes, que non seulement elle peut suffire à tout, mais encore assez souvent faire quelque petite réserve pour les mauvais jours, pour le temps de la morte-saison, des maladies, de la vieillesse, que j'appellerai l'hiver de la vie.

Vous la connaissez, cette femme, vrai trésor et source de bien-être, à l'attention qu'elle met à ce que rien ne se perde de la nourriture, ni se gâte ou se détériore dans les vêtements ou les meubles. L'économie n'est pas la parcimonie. Il est beaucoup de femmes qui me comprendront : celles qui ont soin que la nourriture qu'elles préparent soit bien et proprement accommodée, que le linge soit bien lavé, bien entretenu, que rien ne se prodigue mal à propos et par pur fantaisie.

Il en est d'autres, et en trop grand nombre, qui m'entendent mais différemment, et qui feront une économie de ce qui n'en est point une : celles qui achètent des mauvaises viandes et du vin mauvais, ou autres comestibles corrompus, sous le prétexte de bon marché ; qui au lieu de raccommoder, d'entretenir le vieux linge, chose si importante ! le remplacent volontiers par du linge neuf, parce que, disent-elles, ainsi elles entendent l'économie et qu'il en faut de cette sorte.

Oui, il faut de l'économie, mais de la bonne économie qui ne soit pas prise sur le bien-être et la vie de ce pauvre père, qui travaille du matin au soir, à la sueur de son front, ni sur la vie de ces enfants qui ont tant besoin d'aliments sains et souvent répétés. Oh femmes ! ne l'oubliez jamais, l'économie ne résulte pas de ces épargnes qui tuent à la longue l'existence humaine, mais de l'attention, de la vigilance, des soins continuels à ne rien dépenser de superflu, à ne rien laisser casser, gâter, détériorer.

C'est faute de bien connaître la véritable économie domestique, que plusieurs femmes

sont épargneuses sans être économes, ainsi elles compromettent la santé de leur mari, celle de leurs enfants et la leur propre. Pourtant, c'est l'économie de la femme qui soutient la maison que le mari édifie par les fruits de son travail ; c'est l'économie de la femme qui la fait prospérer, qui influe beaucoup sur l'homme et sur les enfants pour les rendre économes eux-mêmes ; qui lui permet de temps à autre de préparer un repas plus copieux, par exemple en un jour du dimanche, ou commémoratif de la naissance et du baptême d'un membre de la famille, ou à l'arrivée d'un parent. " J'ai toujours bien reçu les personnes qui venaient chez moi, disait une femme à cœur d'or, et pourtant je n'en étais pas plus pauvre, parce que, ajouta cette femme prudente, je savais m'économiser de manière à ce que les dépenses occasionnées en ces cas-là soient vite comblées." Mais on objectera que toutes ne peuvent économiser, celles, par exemple, qui n'ont rien, qui ne suffisent pas à entretenir la famille par les gains de chaque jour. Précisément, répondrai-je : ce sont celles-là qui doivent être les plus économes, afin de pouvoir vivre.

La femme dissipatrice ! à l'opposé de la femme économe, démolit la maison, la détruit dans ses fondements, la renversera bientôt pour n'y laisser plus que des ruines. Je sais que certains maris y contribuent souvent aussi de leur côté, par exemple, s'ils sont paresseux, ivrognes, etc., mais généralement la plupart des maisons ne tombent dans la misère que parce que la femme n'économise pas et qu'elle dissipe volontiers, ou enfin qu'elle ne sait pas retenir par de bons procédés son mari au foyer.

Que lui importe à cette femme insouciant, que ceci se gâte, que cela se détériore, que cette autre chose se perde ! Tout cela, dit-elle, sera bien vite remplacé ; oui, mais aussi la bourse sera bientôt vide, bientôt elle ne suffira plus. Un verre cassé, du linge qui pourrit, qui se déchire davantage faute d'être raccommodé à temps, une aiguille, même une épingle de perdues, quelles bagatelles que ces choses-là ! elle passe volontiers là-dessus. Elle ne sait pas, l'infortunée, que l'argent qu'elle mettra à remplacer ces objets eût pu être employé plus utilement, être mis de côté pour le temps de la nécessité qui vient ordinairement fondre sur vous plutôt qu'on ne le pense. C'est ainsi que l'argent gagné avec tant de peine par le mari, s'en va lestement au gré d'une femme dissipatrice. Il y a une porte pour entrer et cent pour sortir, et une fois sorti de la maison il n'y rentre plus jamais !...

Le mari d'une telle femme aura beau suer du sang par le travail, économiser et souffrir pour augmenter son petit bien-être, comme elle est nonchalante et dissipatrice, elle consommera très facilement ces fruits si chèrement achetés et au prix de tant d'efforts de son mari, sans avoir le moindre souci de savoir ce que vaut l'argent qu'elle disperse, ni

d'où il vient, ni du meilleur usage qui pourrait en être fait.

Sans doute, les prodigalités de cette femme peuvent passer inaperçues, mais à la fin on verra tout d'un coup quels dommages en auront été la suite. C'est que quand la femme se met à dissiper, la maison est bien vite coulée, parce que ses dépenses sont de tous les jours, de tous les instants.

II

LA FEMME COURAGEUSE, LA FEMME LÂCHE.

La femme courageuse ! Voyez-la malgré sa faiblesse, son état maladif, sa santé délabrée, se levant de grand matin, se mettant à l'ouvrage, nettoyant sa maison, les vêtements de son mari et de ses enfants, préparant leur déjeuner chaud, mettant chaque chose dérangée en son lieu ; et puis, quand le mari est parti à ses occupations et les enfants à l'école, s'armant d'une aiguille ou de tout autre outil de femme pour travailler et gagner quelques sous, afin de mieux faire face aux mille petites nécessités du ménage. Voilà bien encore une femme à cœur d'or, à cœur généreux, à cœur viril, voilà encore la corne d'abondance pour la maison qui la possède !

Frêle créature, elle pourrait comme bien d'autres de son sexe compter uniquement sur les appoints de son mari, et se tenir tranquille chez elle ; mais comme elle a un grand courage, les travaux ne lui font pas peur, ni ne l'abattent pas. Au contraire, heureuse de sacrifier son amour propre à ses devoirs sacrés, elle les embrasse avec une volonté généreuse. Une indisposition quelconque en retiendrait d'autres au lit, qu'elle sait vaincre la douleur pour la satisfaction des devoirs accomplis.

On la reconnaît cette femme au courage viril, à sa démarche élancée, à son maintien ferme, à sa parole énergique mais tempérée, à son sourire mêlé de sévérité, à ses regards fixes. Non seulement elle est courageuse pour elle, mais encore elle inspire cette sainte audace dans les mesures convenables à son mari et à ses enfants. Son amour du travail devient pour eux un exemple tellement éloquent, qu'ils seraient confus de ne pas le suivre.

La femme lâche ! elle hésite d'abord à se lever matin, ce qu'elle ne pourrait faire qu'avec un violent effort. Le soleil vient lui brunir les joues par l'éclat de ses rayons dorés, dans son lit même, qu'à grand'peine elle peut se résoudre d'en sortir. Mais pourtant, comme se lever est une nécessité indispensable par la raison qu'il lui faut agir d'une manière quelconque, et après tout elle aurait à rougir de sa paresse, elle se lève encore endormie, tout en semblant disputer avec son oreiller à qui sera vainqueur dans cette lutte impertinente. Vêtue, sa première pensée est celle du repos qu'elle accomplit volontiers. Elle ne saurait faire une courte

prière au Dieu très-saint qui veille sur elle, et la protègea avec une si grande bonté durant la nuit : le temps, dit-elle, lui manque. Malheureuse créature ! elle sait bien que c'est elle qui manque au temps, mais sa lâcheté la rend indifférente, ingrate, méchante pour Dieu ! De tout cela que lui importe ?

Que lui importe que l'ordre ou le désordre règne dans sa maison ; que le mari gronde, que les enfants se disputent, crient et se battent ensemble dans leur lit ; que l'un et les autres puissent être prêts à partir à leurs travaux ? Comme pour elle c'était une affaire capitale de se lever, elle tient à se compenser un peu de cette rude besogne, en demeurant sans scrupule assise mollement, pour reposer ses membres fatigués par le long repos de la nuit. Du travail il ne lui en fait guère ou pas du tout, si peu que ce serait toujours trop pour elle. Eh ! quoi, n'a-t-elle pas bientôt son ménage à faire, et puis sa toilette qui ne la rendra point plus propre, ni à coup sûr plus aimable ?

C'est à peine si elle peut aider ses petits enfants à s'habiller, ou si elle le fait, c'est toujours suivant son habitude, avec impatience, avec colère, en les frappant brutalement, car comme elle n'aime pas les occupations journalières, elle n'aime pas non plus ses petits enfants, leur entretien ajoutant beaucoup à son travail. Pourtant ils ont besoin d'avoir les chaussures et les vêtements propres et décents, les mains et le visage lavés, les cheveux peignés, poudrés ! C'est si joli un enfant qui est vêtu avec décorum, qui est proprement mis !... Mais elle n'en fait rien : elle sait que c'est son devoir de les préparer, de leur faire faire leur courte prière, et après les avoir bien lavés de les présenter à son mari pour qu'il leur donne quelque leçon, pour qu'ils étudient, déjeunent et partent à l'école, mais insouciant parce qu'elle est lâche, et par suite blasée de la vie, que lui importe !

Que lui importe qu'ils s'en aillent sales, déguenillés, la figure et les mains barbouillées et couvert de crasse ? On en dira ce que l'on voudra !

J'ai parlé de ménage ; encore si avec le temps elle le faisait entièrement. Mais, non ! Elle fera un lit et en laissera un autre à faire ; elle balaiera un côté de la chambre et non pas l'autre ; elle rangera un objet à la condition d'en déplacer un autre. Et cette rude besogne l'occupera tellement longtemps, qu'en dehors de ses occupations quotidiennes, elle n'aura pas le temps de tenir une aiguille, de préparer à sa famille une nourriture à la fois économique et confortable.

Tel est le crayonnement du portrait de la femme lâche ; celui qui l'a épousée ne serait plus tenté de recommencer, s'il en était temps encore. Mais bon gré, mal gré, il en subit péniblement les fatales conséquences, et il voit d'un œil gros de larmes les fruits de son pénible labeur bien loin de s'accumuler, s'évanouir de toutes les manières, par la faute

de sa femme coupable et sans soins, parce qu'elle reçut une mauvaise éducation de ses indignes parents.

X

M. Louis Veillot.



Vous croyez intéresser les lecteurs de l'*Album des Familles* en reproduisant le remarquable écrit qui suit, touchant l'un des plus grands écrivains de la France, LOUIS VEILLOT, rédacteur-en-chef du journal l'*Univers*, de Paris.

« Il y a quelques mois, en rentrant d'une promenade qu'il venait de faire au bois de Boulogne avec sa sœur, Mlle. Elise Veillot, et une de ses filles mariée au colonel Pierre Veillot, dit tout à coup tristement :

Il me semble que quelque chose vient de finir en moi !

Depuis ce jour, le grand journaliste n'a jamais retrouvé sa vigoureuse santé d'autrefois.

Le véritable caractère de sa maladie, est un commencement de paralysie cérébrale. L'organe qui a le plus travaillé en chacun de nous est le premier atteint, et c'est à la tête que les penseurs doivent être frappés.

Il y a longtemps déjà que la plume qui a écrit de si belles choses, de si vigoureuses et de si mordantes pages repose inactive sur le bureau du maître, dont les deux fenêtres s'ouvrent en pleine verdure sur un de ces grands jardins comme en possèdent encore certains hôtels du faubourg Saint-Germain.

Veillot habite l'aile droite d'un hôtel magnifique et délabré de la rue de Varenne ; l'herbe croît entre les pavés de la cour, et la grande porte cochère ne tourne qu'en grinçant sur ses gonds.

Au troisième étage se trouve l'appartement, auquel on arrive par un escalier assez beau, mais qui commence à perdre ses aplombs, comme un vieillard.

L'antichambre, avec ses tableaux de sainteté et ses pierres assyriennes couvertes d'héroglyphes, a un air de sanctuaire.

Depuis que Veillot est malade, il est rare qu'on puisse pénétrer jusqu'à lui ; c'est une faveur qu'obtiennent seulement archevêques et évêques.

C'est ordinairement Mlle. Elise Veillot, la sœur bien-aimée du maître, qui se charge de recevoir et de congédier les visiteurs. Veillot l'appelle son bon ange, et il a raison, car c'est bien la forme humaine de son ange gardien, que Dieu a laissé à côté de ses carniers jours.

Involontairement, on parle bas dans cet appartement, et d'ailleurs la conversation du grand écrivain, autrefois si animée et si brillante, qui faisait dire que sa langue était aussi affilée que sa plume, est devenue terne et somnolente. De temps en temps, cependant, les nuages qui flottent autour de ce cerveau, comme autour d'une cime des grands monts, se dissipent un instant. Le soleil apparaît, l'intelligence brille.

La parole et le style reprennent leurs radieux éclats.

Relisez la dernière lettre de lui que contient l'*Univers*, et vous verrez que, lorsque les vieux lions se réveillent, ils peuvent encore donner des leçons aux lionceaux.

Un détail touchant. Dans le cabinet de travail se trouve le portrait du père de Veillot, en costume de tonnelier ; l'écrivain est fier de son origine plébéienne.

Il a aussi pour la patrie un culte passionné, et c'est un des rares hommes qui pleurent en lisant l'histoire de France.

Jeanne d'Arc—faut-il le dire ?—est un de ses amours. Quelque temps après l'érection de la statue de la vierge héroïque sur la place des pyramides, Veillot s'arrêta devant elle, au bras d'un ami. Ce dernier lui raconta un trait de la veine, dont parlait tout Paris : un colonel qui, passant devant la statue, avait fait mettre son régiment au port d'armes et avait ordonné à ses tambours de battre aux champs—inutile de dire que ce colonel n'était pas le futur général Farre.—En écoutant ce récit, Veillot éprouva une si vive émotion, qu'il se jeta dans les bras de son ami, et se mit à sangloter comme un enfant.

C'était bien là le Français qui songeait à la plus touchante gloire de son pays. C'était aussi le père qui pensait probablement à sa seconde fille, enfermée dans le cloître des Visitation.

Je ne veux pas apprécier ici le grand rôle joué par Louis Veillot dans la lutte qui se poursuit entre l'Eglise et la Révolution ; je n'ai pas à apprécier non plus l'une des grandes qualités du maître,—la plus grande peut-être,—son respect et son culte de la langue française. N'est-ce pas lui qui a dit qu'on ne pouvait bien écrire et bien penser qu'en français ?

J'ai voulu simplement rappeler à l'attention toujours fugitive des Parisiens un homme qui a honoré notre métier, et qui est allé demander, comme tant d'autres, aux grandes brises de l'Océan un peu de soulagement et de réconfort.

Depuis longtemps on lui conseillait de quitter ce Paris qu'il a flagellé si impitoyablement et qu'il aime à ne pouvoir s'en séparer.

A côté de lui on avait parlé de Lourdes ; il a préféré Granville.

Puisse le repos éloigner pour longtemps encore l'accomplissement d'un désir formel-

lement exprimé par Vouillot dans un testament :

Je veux, a-t-il dit, que lorsque je mourrai, il n'y ait sur mon cercueil, d'autre emblème que ma plume, à part la Croix. Voyou plutôt.

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon cœur le Christ, mon orgueil ;
Sous mes pieds mettez ce volume,
Et clouez en paix le cercueil.

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix :
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : *J'ai cru, je vois.*

Dites entre vous : " Il sommeille ;
Son dur labeur est achevé."
Ou plutôt, dites : " Il s'éveille ;
Il voit ce qu'il a tant rêvé."

Ne défendez pas ma mémoire,
Si la haine sur moi s'abat ;
Je suis content, j'ai ma victoire ;
J'ai combattu le bon combat.

Ceux qui font de viles morsures
A mon nom sont-ils attachés,
Laissez-les faire ; ces blessures
Peut-être couvrent mes péchés.

Je suis en paix, laissez-les faire !
Tant qu'ils n'auront pas tout vomi,
C'est que, — Dieu soit béni ! — poussière,
Je suis encor leur ennemi.

Dieu soit béni ! ma voix sonne
Persécute encor ces menteurs !
Ce qu'ils insultent, je l'honore !
Je démens leurs cris imposteurs ;

Je fais un chemin dans leurs fanges,
A leurs captifs je peins le jour ;
Je suis l'envoyé des bons anges
Vers les cœurs où naîtra l'amour.

Quant à ma vie, elle fut douce :
Les ondes du ciel font fleurir
Sur l'aride pierre, la mousse,
Sur les remords, le repentir.

Dans ma lutte laborieuse,
La foi soutint mon cœur charmé
Ce fut donc une vie heureuse,
Puisque enfin j'ai toujours aimé.

Je fus pécheur, et sur ma route,
Hélas ! j'ai chancelé souvent ;
Mais, grâce à Dieu, vainqueur du doute,
Je suis mort ferme et pénitent.

J'espère en Jésus. Sur la terre,
Je n'ai pas rougi de sa loi :
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

Biographie.

SIMPLE COUP-D'ŒIL

sur

COLBERT,

MINISTRE DE LOUIS XIV.



COLBERT, né en 1619, à qui Louis XIV doit une partie de l'éclat de son règne, occupait à vingt-cinq ans un emploi obscur chez un des banquiers de Mazarin. Celui-ci remarqua son intelligence, l'attacha à sa personne et en fit son intendant. Devinant ses talents et les services qu'il pouvait rendre à la

France, il le recommanda en mourant à Louis XIV.

Colbert dut sa haute fortune à son seul mérite. Il rétablit l'ordre dans les finances, laissées par ses prédécesseurs dans le plus grand délabrement : nommé surintendant des bâtiments, il protégea les arts ; bientôt on vit de nombreux chefs-d'œuvre de peinture, de sculpture, d'architecture, etc. Il fonda les Académies des inscriptions, des sciences, d'architecture, fit prospérer le commerce et la Compagnie des Indes, creuser le canal du Languedoc, construire des vaisseaux, des arsenaux, et encouragea l'industrie en protégeant les fabriques de soie, de drap, d'acier, de glace, de faïence et de cuir maroquiné, produits jusqu'alors importés de l'étranger. Son activité prodigieuse ne négligea rien pour augmenter la grandeur et la prospérité du pays.

Colbert, qui venait d'être nommé contrôleur général des finances, mourut en 1683.

En guerre ouverte avec les grands, il ne put cependant gagner l'amour du peuple qui le croyait l'auteur de ses maux, tandis qu'il ne songeait qu'à les alléger et à faire prospérer le commerce et l'industrie. La postérité a su reconnaître les bienfaits que son administration ne cessa de répandre, et le considère comme un des hommes qui ont le plus contribué à la gloire de la France.

Bibliographie.

Le Journal de Marguerite, par Mlle. V. Monnot, nouvelle édition, 2 vols. in-12. \$1.25. Paris : Perisse et Frères, éditeurs.—Montréal : J. B. Rolland et Fils, libraires-dépositaires, 12 et 14, Rue St. Vincent.



Le succès de ce livre n'a pas été passager ; il ne s'est pas arrêté à la première étape, il continue et grandit chaque jour. L'auteur a su rendre tant de charmes dans les confidences intimes, dans les épanchements du cœur et de l'âme d'une enfant, qu'il est impossible de ne pas être ému, séduit, captivé. Le *Journal de Marguerite* a eu l'immense et rare privilège de se concilier la faveur et la sympathie de tous les âges ; et c'est là le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce charmant ouvrage.

Marguerite a Vingt Ans, par Mlle. V. Monnot, nouvelle édition, 2 vols. in-12. \$1.25. Paris : Perisse et Frères, éditeurs.—Montréal : J. B. Rolland et Fils, libraires-dépositaires, 12 et 14, Rue St. Vincent.

Les lecteurs avaient laissé Marguerite devenant jeune fille ; ils la retrouvent à l'âge où toutes les promesses de l'enfance et de la jeunesse se réalisent.

L'auteur n'a point dévié de sa route. Il ne le pouvait pas, puisque l'histoire qu'il nous présente, loin d'être une fiction, est prise dans les réalités de l'existence.

Madame Rosely ou la Marâtre chrétienne, par Mlle. V. Monnot, 2 vols. in-12. \$1.50. Paris : Perisse et Frères, éditeurs.—Montréal : J. B. Rolland et Fils, libraires-dépositaires, 12 et 14, Rue St. Vincent.

Voici, à l'occasion de *Madame Rosely*, une lettre de Mgr, l'Evêque d'Agen :

"Je vous remercie de m'avoir fait connaître *Madame Rosely*. La lecture de ce livre n'est pas seulement intéressante, mais on trouve dans cette œuvre des modèles de vertu qui encouragent à les imiter.

"Je félicite l'auteur de *Madame Rosely* d'avoir compris les dangers d'un monde séducteur et la puissance d'une âme généreuse qui demeure toujours grande dans la prospérité et l'adversité. Son livre doit faire du bien, et je l'appelle un livre à méditer."

Raphaëla de Mérens, par Mlle. V. Monnot, nouvelle édition, 1 vol. in-12. 75 cents. Paris : Perisse et Frères, éditeurs.—Montréal : J. B. Rolland et Fils, libraires-dépositaires, 12 et 14 Rue St. Vincent.

Raphaëla de Mérens est la confession d'une mère à sa fille, histoire pleine d'épines et de larmes. L'auteur attaque cette faiblesse suprême qui sait si bien se déguiser sous les apparences de la force, l'orgueil, et montre quelles déplorables conséquences elle peut avoir pour la femme aux trois époques de sa vie,—d'enfant, de jeune fille et de jeune femme.

Toutes les lectrices trouveront donc dans ce livre, mêlés à un récit entraînant les enseignements les plus utiles. Les jeunes filles surtout, pour qui il a été spécialement écrit, aimeront à le relire, car en même temps qu'il leur rappellera leurs jeunes et joyeuses années, il leur servira de guide pour le présent et les instruira pour l'avenir. Les jeunes femmes y verront aussi comment elles doivent se conduire à l'égard de leur mari, et les mères à l'égard de leurs enfants. Il n'est pas jusqu'aux jeunes gens et aux pères de famille qui ne puissent le lire avec un profit sérieux. En un mot, c'est un livre substantiel et vivant, plein d'observations, de vues, et qu'il est impossible de lire sans un profond attendrissement.

Histoire des dernières années de la Domination Française, en Canada, par M. Francis Parkman

Les journaux ont annoncé dernièrement que M. F. Parkman, historien américain, se consacre actuellement à faire l'histoire des dernières années de la domination française, en Canada, époque fertile en guerres entre les Anglais et les Français.

L'ouvrage de M. Parkman commencera à la paix d'Aix-la-Chapelle pour finir à la mort de Wolfe et de Montcalm, et enfin à la prise de Québec. M. Parkman a eu le bonheur de pouvoir mettre la main sur quantité de matériaux inédits, notamment les lettres de Montcalm à sa femme, qui ont été mises à sa disposition par le présent marquis de Montcalm.

Les Prophètes du passe, par J. Barbery d'Aurevilly—Paris, Victor Palmé, libraire, rue des Saints-Pères.—Montréal : J. B. Rolland et Fils, libraires-dépositaires, 12 et 14 rue Saint-Vincent.

C'est un livre de polémique,—comme le dit son auteur.—écrit aux jours des plus tristes combats de ce siècle.

On voit passer, tour à tour, les grands penseurs, tels que Joseph de Maistre, de Bonald, Chateaubriand, Laménais et Blanc de Saint-Donnet.

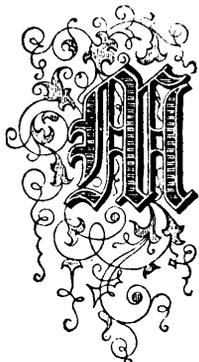
Varietes.

FRAGMENTS

POUR LES

VEILLÉES EN FAMILLE.

Influence de la Famille.



MALHEUR AUX sociétés où se multiplient de jour en jour les populations qui n'ont pas de foyer à défendre, de berceaux à protéger, ni de tombes à honorer. Si, déjà déshérités de toutes ces saintes et patriotiques choses, elles n'ont pas gardé des autels où elles se prosternent, oui, je le répète, malheur à la société. Au jour de ses grandes crises, elle ne trouvera pas les défenseurs qu'invoquent ses dangers ; elle entendra passer avec un éclat bruyant dans le vent des révolutions les soldats de l'égoïsme enrôlés par la révolte ; elle ne trouvera pas ces légions héroïques qui ont puisé, au cœur de la paternité, la passion de donner leur vie pour protéger la terre qui porta leur berceau ; et elle apprendra, par ses désastres, ce que c'est que de ne pas faire de la famille la source du patriotisme, et du foyer le rempart de la patrie !

Là peut-être est la terrible menace suspendue sur cette grande cité, où se frappent à certaines heures les coups de foudre qui remuent l'Europe : l'accroissement de plus en plus effrayant des hommes sans famille. Avez-vous compté combien, dans cette population immense, se rencontrent de foyers permanents où la famille puisse remonter seulement jusqu'à trois générations ? Voulez-vous savoir ce qu'il y a de plus rare à Paris ? On dit que ce sont les Parisiens.

Ce n'est pas un jeu de mots que je fais sur nos malheurs : il serait trop cruel ; c'est un signe des temps qui alarme mon cœur sur les destinées de ma patrie ! Je me demande ce qui doit arriver tôt ou tard de ce cœur de la France, centre de la vie moderne, qui perd, avec l'amour de la famille et le culte du foyer, la plus ferme défense de la patrie.

L'homme qui n'a pas de foyer, presque toujours est un homme dangereux ; il se sent seul et facilement prend en haine la société

qu'il accuse de son isolement. Rien ne le rattache à sa patrie, il ne tient ni au passé ni à l'avenir ; il y a pour lui que le jour qui passe. Si le malheur vient à le toucher, il croit sentir sur lui la main cruelle d'une société qui le broie et il sent que son cœur contre elle amasse des colères.

Et dès lors toute sa force, s'il a de la force, et tout son génie, s'il a du génie, ce n'est plus pour la société une défense, c'est un danger ; ce n'est pas un bouclier prêt à la couvrir, c'est un glaive prêt à la frapper.

Au contraire, l'homme de la famille tient à la société qui le protège par mille chaînes puissantes ; il y tient par ses pères, par sa femme, par ses enfants ; il y tient par son passé, son présent, son avenir ; il y tient par ses tombes, par ses berceaux, ses autels ; il y tient surtout par ce foyer tutélaire qui abrite avec lui la famille entière. Debout entre ces tombes si sacrées et ces berceaux si chers, entre le foyer où il aime son père et l'autel où il adore son Dieu, il attend, l'arme au bras, le dévouement au cœur et la fierté au visage, toute barbarie qui menace : barbarie *du dehors* marchant par la force brutale à l'attaque de la civilisation, ou barbarie *du dedans* sortie des entrailles même de la civilisation et prête à dévorer sa mère s'il succombe dans la lutte, couché sur le seuil du foyer, il meurt heureux enoore de faire de son cadavre un dernier rempart à la patrie ; et sur ces ruines faites par les barbares, il écrit de son sang versé cette vérité que ma parole voudrait voir gravée à jamais dans vos âmes : la famille, qui est la source et le modèle, est par-dessus tout la force de la société et le plus ferme rempart de la patrie.

R. P. FÉLIX.

LE PRETRE.



IL est un homme que Dieu a placé sur la terre comme une Providence visible ; les hommes l'appellent "mon père" et il appelle les hommes "mes enfants."

Il est l'anneau de cette chaîne divine qui lie la terre au ciel et l'homme avec Dieu. Il est l'anneau de cette chaîne sociale qui unit la faiblesse et la puissance, le pauvre avec le riche ; qui attache l'un par le bienfait, l'autre par la reconnaissance.

L'Eglise l'a placé comme un précepte et comme un exemple : image de la charité, *il est doux, il est patient, il tolère tout, il croit tout, il espère tout, il souffre tout* comme elle. (S. Paul.)

Il accueille le repentir et le malheur. Il

est riche de charité, de piété, de miséricorde !

Il vient, sans être appelé, auprès du malheureux, du pauvre, du malade, il vient, la charité dans le cœur, la prière sur les lèvres, l'aumône à la main...

Il leur apporte les remèdes du ciel et ceux de la terre ; il remplace les secours de l'art, les consolations de l'amitié, les soins de la nature ; il se multiplie comme les maux et les besoins, il est dans les hospices, il est dans le réduit solitaire du pauvre, il est partout... partout où est la misère, la douleur et la mort !

Il est un homme qui semble tenir dans ses mains les cœurs et les esprits du peuple ; il est simple, il est pauvre comme lui ; sa simplicité, sa pauvreté le rapprochent du peuple, rapprochent le peuple de lui...

Il réconcilie le pauvre avec son sort ; à la place du bonheur et des biens périssables du monde, il lui découvre d'autres trésors, une autre félicité. Il lui montre le ciel comme indemnité de la terre, l'éternité comme indemnité du temps.

Une onction puissante découle de ses lèvres. A sa voix, le calme descend dans le cœur du peuple ; l'espérance de la vie future apaise les douleurs de la vie présente ; le pauvre gémit, mais il prie ; il souffre, mais il espère !...

Il est un homme qui n'est pas né parmi les forts et les grands de la terre : c'est souvent un fils de la chaumière ; il n'a d'autres titres auprès du monde qu'une humble vie et d'obscuras vertus ; et cependant, aux pieds de la pauvreté, de la simplicité, de la vertu, tombent la fortune, la puissance et le remords !

Il reçoit dans son sein les aveux du repentir, les secrets du malheur et les larmes des rois !

Cet homme est le lien de l'ordre social. Il attache le devoir à la force et l'obéissance au pouvoir : il enseigne aux grands, aux puissants la pitié, la charité, la miséricorde ; il enseigne aux petits, aux misérables la soumission, la résignation, la patience.

Le riche et le pauvre viennent tour à tour le visiter : le riche, pour lui confier ses discrets bienfaits ; le pauvre, pour recevoir sans rougir l'aumône de la charité.

Il est l'intermédiaire naturel entre la faiblesse et la puissance, entre le riche et l'indigent, entre la pitié et le malheur.

Cet homme, c'est le prêtre.

Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir.

Le prêtre est lié à toutes les parties de ce drame, dont le dernier acte est toujours sanglant ; il prend l'homme au berceau et le conduit jusqu'à la tombe.

Il est placé sur les confins de la vie et de la mort, entre l'Eglise et le cimetière, afin d'accueillir l'homme à son arrivée et de le bénir à son départ.

Le prêtre reçoit l'enfant aux portes de la vie, pour laver sa tache originelle ; il bénit

le jeune étranger ; il répand l'eau sainte sur sa tête, il le revêt de la robe de l'innocence, et après l'avoir déposé auprès de Dieu, il le remet entre les bras de sa mère, afin que le ciel et la terre veillent ensemble sur lui.

• L'enfant est devenu homme.

Le prêtre bénit sa couche nuptiale ; il consacre l'alliance de la force et de la douceur ; il appelle sur les jeunes époux les bénédictions célestes ; il leur montre en un jour tous les jours de leur vie ; il présente à l'homme, un Dieu pour remplir son âme, une femme pour remplir son cœur ! Il donne à la famille une mère pour la nourrir, un père pour la défendre.

Le ministre de la religion a béni l'homme dans le berceau de la vie ; il vient bientôt l'endormir sur le lit de la mort, car l'homme né de la femme vit peu de jours, et ces jours sont remplis de beaucoup de misères : le prêtre est à son chevet ; il répand la parole de vie sur la couche du mourant. Ah ! la religion est un baume à nos plaies, elle endort nos douleurs, elle nous entoure d'espérance et d'amour.

Le prêtre s'adresse à cette âme exilée qui va revoir sa patrie. Au moment du départ il lui crie : *Proficiscere anima christiana...* Fille de l'Eternel, *montez au ciel.*

Il accompagne l'homme dans son dernier voyage, vient bénir le cercueil ; il vient bénir la terre qui va recevoir l'homme immortel. Mais le cri de l'espérance sort du fond du tombeau... Le chrétien s'était endormi sur la terre, il se réveille dans les cieux !

Voici le prêtre dans les temps ordinaires, voyez-le maintenant dans les jours d'épreuves.

L'impiété triomphe... elle poursuit la religion dans ses ministres, et Dieu lui-même dans ses temples. Elle veut abattre l'Eglise... mais il ne lui a pas été donné de prévaloir contre elle ; elle ne peut briser que quelques pierres vieilles, souvenirs de la foi et de la piété de nos pères. Dieu la voit et il rit de sa rage impuissante.

Il vient le jour de la justice... Voici la guerre ! mais comme il a nié toutes les puissances du ciel et de la terre, le peuple nie d'abord le fléau de Dieu : à la voix de la philosophie, il a nié Dieu ; à la voix de l'incrédulité, il nie la guerre. Un jour, sans doute, il niera la lumière, comme il a nié Celui de qui toute la lumière est venue. La foi l'avait tiré de la barbarie, l'incrédulité l'y replonge. Le christianisme a apporté la lumière et la liberté à la terre ; repoussé par les hommes, si le christianisme remontait au ciel, il emporterait avec lui la liberté et la lumière, il laisserait le monde dans les chaînes et dans les ténèbres.

Mais le prêtre vient se placer, comme un médiateur, entre le ciel et le peuple. Le prêtre, à l'exemple de son divin Maître qui s'est offert comme victime au fléau, pour le salut du peuple, le prêtre, comme Jésus-Christ, vient au-devant de la colère de Dieu ;

il vient au-devant du fléau, terrible expiation, peut-être, des saturnales de l'impiété et des joies de l'anarchie.

La Révolution avait éloigné le peuple de ses prêtres, le prêtre de son peuple, mais, au moment du danger, l'homme de Dieu reprend sa place, le jour du malheur, les malheureux sont ses enfants. Oui, le clergé a repris sa place.

L'homme de Dieu se tient auprès du malade, comme l'espérance auprès de l'homme; il s'assied à son chevet solitaire; il le berce sur son lit de souffrance; il lui fait entendre la voix de la religion, cette voix qui parle plus haut que la douleur: il verse l'huile du Samaritain sur ses plaies; il lui fait boire dans une coupe enchantée, un vin céleste, qui l'enivre de foi, d'espérance et d'amour; il l'endort par des chants magiques, et comme un enfant endormi, il le porte dans les bras de son père, dans les bras de son Dieu.

Le malade se relève à la voix du prêtre; il s'incline sous la main qui le frappe, il se soumet à la volonté céleste; l'homme dans son malheur regarde le ciel, il se souvient de son père, il se rappelle son Dieu!..

Le peuple, frappé d'un mal inconnu, revient à la religion; la société dissoute se reforme autour de l'autel; la France retrouve le principe de la vie, elle retrouve la foi dans la mort.

Rendons grâce au prêtre; il s'est placé entre Dieu et l'homme, il a offert le repentir à la miséricorde; il a été l'ange du malheur.

Rendons grâce au clergé; il a pris dans ses bras le peuple; il a béni ses ennemis, il a prié pour ses persécuteurs, il leur a dit, comme Joseph: "Je suis votre frère, ne craignez point, ne vous troublez pas de ce qui est arrivé, c'est par la volonté de Dieu, il a changé en bien le mal qu'on a voulu me faire; il a conduit les choses à ce point et il a voulu se servir encore de moi pour en sauver plusieurs; ne craignez donc point, j'aurai soin de vous et de vos enfants."

QUE FONT LES PRÊTRES EN RETRAITE ?



Le monde est curieux de savoir pourquoi, chaque année, tant de prêtres se réunissent à la fois dans un séminaire. Révétons le mystère.

Les prêtres en retraite méditent la parole de Dieu, prient, examinent leur conscience, et travaillent à perfectionner leur vie.

A cinq heures du matin, au son de la cloche, ils sont debout; sortent de leurs cellules et se rendent en silence à la chapelle. Trois ou quatre

fois par jour, l'un d'eux monte en chaire, demande à l'évêque sa bénédiction, puis explique l'Évangile à ses frères. On l'écoute avec un profond respect. Il s'agit beaucoup moins d'instruire ces théologiens que de leur rappeler à eux-mêmes les grandes vérités qu'ils prêchent aux autres. Aussi l'orateur ne craint-il pas de traiter les sujets les plus terribles: la mort, le jugement de Dieu, l'enfer et ses feux éternels. Car si le grand apôtre saint Paul craignait d'être réprimé lui-même, après avoir fondé tant d'églises, il n'y a point d'homme sur la terre qui ne doive opérer son salut avec tremblement.

Comme il est touchant de voir ces vieillards, blanchis dans les travaux du saint ministère, suspendus aux lèvres de l'homme apostolique! Lorsqu'il a cessé de parler, longtemps ils demeurent absorbés dans la méditation des sérieuses vérités qu'ils ont entendues.

Ils sont là, tous confondus, jeunes et vieux, doyens, archi-prêtres, chanoines, vicaires. De vieux prêtres, à demi paralysés, venus des extrémités du diocèse, s'appuient sur leurs confrères pour se rendre aux exercices. Des octogénaires se traînent lentement devant les quatorze stations du chemin de la Croix, pour expier les fautes de leur fragilité et pour implorer la miséricorde de Jésus-Christ sur la triste indifférence de leurs paroissiens. L'évêque, quelque soit son grand âge, préside à tout, ne manque pas une seule conférence; il s'est fait séminariste avec le clergé qui l'entoure.

Mais, une des choses qui frappent le plus, c'est le silence qui règne en ces lieux. Deux cents prêtres sont là réunis, et l'on entend que le bruit des pas qui glissent le long des corridors. Tous ces amis, qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps, se rencontrent, se croisent, sans se parler, en dehors de la récréation qui suit le repas. Ils sont plongés dans les graves pensées qu'a exposées le prédicateur ou qu'ils ont eux-mêmes lues dans l'Évangile.

A la fin, quand ils ont bien secoué la poussière du monde et ravivé la flamme de l'amour divin dans leurs cœurs, ils vont deux à deux s'agenouiller devant l'évêque, et, la main posée sur un cierge allumé, ils répètent avec joie la parole heureuse qu'ils prononcèrent dans leur jeunesse en revêtant la soutane: "Le Seigneur est la part de mon héritage," *Dominus pars hereditatis mee*; puis ils chantent le *Te Deum*.

Après ces jours de paix, fortifiés dans la résolution de servir Dieu et de sauver leur âme, ils retournent prêcher, pardonner les péchés, consoler les malheureux, et souffrir les injures qui attendent tous ceux qui travaillent au salut des hommes.

Reproduction.

DISCOURS

S E R I E

NATIONALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

E T I A

RELIGION CATHOLIQUE. (1)

MESSEIGNEURS,

MESDAMES,

MESSIEURS,



Pour m'élever à la hauteur du sujet qui m'est indiqué, et pour le traiter d'une manière digne de l'auditoire qui m'écoute, je voudrais avoir l'éloquence d'un homme dont on a peu parlé comme orateur, et qui, cependant, avait reçu de Dieu, plus qu'aucun autre peut-être, le don puissant de l'éloquence.

Je voudrais avoir la parole de cet éloquent merveilleux que Je sus-Christ lui-même a proclamé le plus grand des enfants des hommes, et qui a été donné pour patron au dernier ne des peuples.

Saint-Jean-Baptiste, en effet, a dû être un très grand orateur, puisque sa parole austère et inspirée attirait autour de lui des foules immenses.

C'était un homme étrange qui sortait du désert, qui vivait comme un sauvage, qui ne cherchait à plaire à personne, qui ne craignait pas de dénoncer à la réprobation publique, le roi Hérode et les puissants de Jérusalem, qui prêchait la pénitence et poursuivait le crime de ses anathèmes.

Et cependant, lorsque cet homme étrange s'arrêtait au bord du Jourdain, à l'ombre d'un palmier ou d'un sycamore, montait sur une pierre pour annoncer au monde la venue du Christ, sa parole avait un tel retentissement, que, de toutes les villes de la Judée, de la Samarie, et du fond même de l'Arabie, les multitudes accouraient l'entendre !

Grâce à Dieu, je m'adresse à des Cana-

diens-Français. c'est-à-dire à des catholiques, car il n'y en a pas d'autres — au moins dans cette enceinte — et je n'ai pas besoin d'avoir l'éloquence de leur admirable patron pour les convaincre de cette vérité : que la nationalité canadienne-française et la religion catholique doivent rester inséparablement unies.

Cette affirmation me paraît tellement évidente que je suis tenté de la considérer comme un lieu commun ; et pourtant, c'est une vérité dont on n'est pas encore assez convaincu ; et tout en l'admettant comme prémisse, il arrive souvent qu'on en rejette les conséquences logiques.

Il n'est donc pas inutile, en cette grande fête de la patrie, et dès le début de ce Congrès, d'insister sur ces importantes vérités : la première, que la religion est le fondement de toute patrie ; et la seconde, que le catholicisme est spécialement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française.

I

Un peuple ne peut exister sans une constitution qui le régisse. Or l'expérience des siècles démontre que l'homme est absolument impuissant à fonder une constitution digne de ce nom s'il ne l'appuie sur Dieu.

Le plus grand génie de l'antiquité, Platon, a écrit à ce sujet ces paroles remarquables :

« C'est la vérité même que si Dieu n'a pas présidé à l'établissement d'une cité et qu'elle n'ait eu qu'un commencement humain, elle ne peut échapper aux plus grands maux. Il faut donc fâcher par tous les moyens imaginables d'imiter le régime primitif, et nous confiant en ce qu'il y a d'immortel dans l'homme, nous devons fonder les maisons ainsi que les états, en consacrant comme lois les volontés de l'Intelligence Suprême. »

Cette doctrine toute chrétienne a lieu d'étonner sous la plume d'un païen. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que toute l'histoire ancienne et la fable elle-même ne racontent pas autrement la fondation des cités et des empires. Les légendes populaires et les épopées qui chantent l'origine d'une nation, appuient toujours sur un oracle, sur une révélation particulière des Dieux, sur une protection miraculeuse du Ciel, les succès des fondateurs de villes et des chefs de races. L'Iliade et l'Énéide en contiennent trop d'exemples connus pour qu'il soit nécessaire d'insister.

À l'origine de tout peuple, à la première page de toute constitution, à la base de toute société politique, il faut donc de toute nécessité la foi en la divinité, et un culte religieux. La religion est la pierre angulaire de tout édifice social.

Mais ce n'est pas tout. Cet édifice construit, il faut le conserver. Ce peuple né, il faut le gouverner, l'instruire, le développer. Or, tout cela est impossible sans la religion, parce que sans elle il ne peut y avoir ni morale publique, ni autorité, ni paix sociale.

(1) Discours prononcé devant le Congrès Catholique de Québec, le 25 juin 1880, par l'hon. Juge A. B. Routhier, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Que deviendrait en effet la morale, s'il fallait en comier la garde aux seuls parlements ? E qu'est-ce que cette morale indépendante que nous prêchent les philosophes modernes, si ce n'est l'impartialité libre et qu'on voudrait rendre légale ?

Et si nous rejetons tout principe religieux, où trouverons-nous le fondement de l'autorité ? Sera-ce dans le *Contrat Social* ?

Mais il y a longtemps que les esprits éclairés—à quelque religion qu'ils appartiennent, et même sans religion—ont vu la justice de cette utopie du rêveur excé qui de Genève. Et d'ailleurs ce contrat social—comme tout autre contrat—ne peut subsister qu'autant que subsiste le consentement des parties contractantes, et si l'une d'elles refuse ce consentement, que devient alors le principe d'autorité ?

Et la paix sociale, si nécessaire au développement de toute race, qui la sauvegardera si ce n'est la religion ? Problème redoutable dans les conditions présentes des sociétés modernes !

De nos jours, en effet, presque toutes les nations semblent accepter comme principe de gouvernement la souveraineté du peuple ; dans la forme de gouvernement qui nous régit nous-mêmes elle exerce un pouvoir presque illimité, et conséquemment il y a ici—comme dans la plupart des pays européens—deux souverains en face l'un de l'autre et tout naturellement en antagonisme : le Roi et le Peuple.

Comment le gouvernant et le gouverné peuvent-ils se trouver également souverains ? C'est un problème que je n'ai pas à résoudre en ce moment. Je constate seulement le fait, et je vous demande : comment ces deux puissances rivales pourront-elles gouverner sans conflit, et vivre côte à côte dans l'harmonie ? Quel pouvoir servira de contrepoids ? Quelle influence supérieure saura maintenir un juste équilibre entre les droits des peuples et les droits des rois ?

Ce problème que les politiciens libres-penseurs cherchent en vain à résoudre n'a jamais eu et n'aura jamais de solution en dehors de la religion. Les droits des peuples et ceux des rois ne sont vraiment conciliables que lorsqu'ils se confondent dans la commune reconnaissance des droits de Dieu. Pourquoi ? Parce que le roi qui commande au nom de Dieu, est un homme qui obéit, et parce que le peuple obéit alors, non pas à un homme, mais à Dieu.

Lorsque les rois de France commençaient leurs ordonnances par ces mots : " Louis par la grâce de Dieu " et non par la volonté du suffrage universel, " roi des Français..." et continuaient en ces termes : " Souhaitant avec ardeur servir Celui de qui nous tenons et le royaume et l'existence, nous désirons pour l'honneur de Celui qui nous a donné le comble de l'honneur etc., etc., etc..." ils n'invoquaient ni leur souveraineté propre ni leurs propres intérêts mais la souveraineté et

les intérêts de Dieu. Avant de commander ils protestaient de leur désir de servir, et c'est pour quoi quelques-uns d'eux s'appelaient les lieutenants de Jésus-Christ.

Rois et peuples se confondaient ainsi dans la sujétion commune à un pouvoir supérieur. Durant la suprême royauté de Jésus-Christ, ils étaient également sujets avec cette seule différence que les rois avaient plus de devoirs à remplir et une responsabilité infiniment plus grande.

Et si nous appliquons cette théorie de l'autorité royale à toutes les autres autorités, la paix et l'harmonie régneront à tous les degrés de l'échelle sociale. Si Dieu couronne toutes les hiérarchies qui composent la société, si l'organisation sociale est telle que la religion soit la base de tous les pouvoirs, et si les ordres du roi au sujet, du père à l'enfant, du maître au serviteur, du patron à l'ouvrier, sont revêtus du prestige divin, l'obéissance sera facile, et l'antagonisme social disparaîtra.

Il deviendrait fastidieux de développer longuement cette démonstration qui n'est pas seulement évidente aux yeux de la raison mais qui est enseignée par l'Eglise et confirmée par les enseignements de l'histoire universelle.

On ne pourrait peut-être pas citer un seul peuple qui ne se soit pas, au moins dans la plus grande partie de son existence, placé sous la protection de la divinité, et qui ne se soit pas réfugié dans les bras de la religion aux jours des grands périls.

Toujours les temples ont été les vraies forteresses de l'Etat, et les pontifes, les sentinelles avancées de la nation. Le foyer sans autel, la cité sans Eglise, l'état sans Dieu ne sauraient constituer une patrie, pas plus que le corps sans âme ne peut être un homme ! Aussi, les plus glorieuses nations de l'antiquité païenne n'ont-elles jamais séparé ces deux grandes choses : religion et patrie. Ce double amour seul pouvait nourrir leur patriotisme, et les faire parvenir à leurs hautes destinées. Et quand on demandait aux citoyens romains pourquoi ils se sacrifiaient sur le champ de bataille, ils répondaient *pro aris et focis*, pour l'autel et le foyer. Le foyer et l'autel, telle était la formule de leur patriotisme, et les rois et les consuls de Rome auraient cédé une partie de leur ville plutôt qu'un temple de Jupiter.

Dans cette conduite des païens, quelle leçon n'y a-t-il pas pour les nations chrétiennes qui ont reçu le dépôt sacré de la vérité, auxquelles Jésus-Christ prêche sans cesse l'union indissoluble du spirituel et du temporel, de l'Eglise et de l'Etat, qui cependant s'efforcent constamment d'effectuer entre les deux pouvoirs, une séparation qui sera fatale à l'une et à l'autre !

Messieurs, c'est la grande erreur des temps modernes de vouloir séparer l'humanité de Dieu. Il se fait aujourd'hui dans le monde une lutte à mort entre le verbe humain et le

verbe divin, et si l'impiété moderne, pouvait soudainement par un violent coup d'état supprimer l'élément divin, elle le ferait. Ne le pouvant pas, elle morcelle pour ainsi dire l'existence humaine et travaille à la soustraire en détail au joug de Dieu. Elle fait à l'individu une vie privée et une vie publique, elle lui dit : ta vie privée peut être soumise à certaines croyances religieuses, mais ta vie publique ne l'est pas. Or, comme les sociétés n'ont pas de vie privée, elles les déclarent par là même absolument indépendantes de Dieu. Et par suite de raisonnements de ce genre elle affranchit de toute sujétion religieuse la politique, la morale publique, la loi, la science et l'art.

En un mot, les peuples modernes n'ont pas l'ambition de construire une tour de Babel pour escalader le Ciel comme les descendants de Caïn ; non, ils n'ont pas ces aspirations élevées. Ce qu'ils veulent c'est de fixer au-dessus de leurs têtes une voûte de séparation entre le ciel et la terre, ils semblent dire à Dieu : " le ciel est à vous, mais la terre est à nous." Eh bien, non, messieurs, la terre est à nous, et le gouvernement de ce monde comme celui de l'autre appartient à Dieu.

II

La royauté sociale de Jésus-Christ est à la fois une doctrine et un fait historique ; une doctrine qui est l'élément vital par excellence de tout corps social, aussi nécessaire à la vie que l'air est indispensable à la vie de l'individu ; un fait historique sans lequel le monde n'aurait pas connu la civilisation chrétienne.

Il faut que le Christ ait sa place en ce monde, et quand les hommes la lui ont refusée, il a bien su la prendre quand il a voulu. Il est entré dans le monde malgré eux ; il y a établi son règne malgré eux, et il l'y maintiendra en dépit de toutes les trahisons, de toutes les haines, de tous les intérêts, de toutes les lâchetés !

Lorsqu'il n'y a plus de place pour lui dans un pays, il n'y a plus de place pour d'autres royautés. Souvent chassé, il revient avec une persévérance qui ressemble à de l'entêtement ; mais il arrive un jour funeste où il s'éloigne pour ne plus revenir, et alors, malheur aux nations qui le laissent partir.

Avez-vous jamais réfléchi, messieurs, aux mystérieuses circons tances qui firent naître le Christ dans une étable ? Le récit biblique dont la sublime sobriété étonne toujours, dit simplement qu'il n'y avait point de place dans l'hôtellerie. Méditons un instant sur ce fait étrange.

Reportons-nous un instant à cette heure solennelle et unique que l'humanité attend depuis 4,000 ans, et qui va lui donner un Rédempteur.

La vierge incomparable que la race humaine déchue n'a pu engendrer qu'après 40

siècles de purification, est sur le point de devenir mère, et l'enfant qu'elle va mettre au monde, n'est pas seulement un homme, c'est un Dieu, un Dieu dont le nom va remplir l'univers et à qui la terre entière appartient. Où donc est le palais préparé pour le recevoir ? Où donc les somptueux appartements que le roi du ciel et de la terre honorera de sa présence ?

Non, Dieu n'a pas ces prétentions de l'ostentation humaine. Tout ce qu'il va demander à Bethléem qui en ce moment représente la Judée, c'est une pauvre chambre d'auberge -- et Bethléem va refuser, il n'y a pas de place dans l'hôtellerie !

Ah ! messieurs, que de peuples depuis lors ont fait comme Bethléem, et dit au Christ : il n'y a plus pour vous de place dans cette hôtellerie.

Mais si vous étudiez attentivement l'histoire, vous serez étonnés de voir avec quelle rigoureuse ponctualité cet ostracisme du Christ a toujours été puni.

Voyez, par exemple, la suite du récit biblique. Bethléem n'a pas eu de place pour l'enfant divin ! Eh bien ! il n'y a plus de place dans toute la Judée pour les enfants des hommes, et le glaive du cruel Hérode va les égorger pendant que le divin proscrit s'en va dans la terre d'Égypte ! C'est alors que l'on entendit dans Rama tant de pleurs et de gémissements, et que Rachel, pleurant ses enfants, ne voulut pas être consolée !

Trente-trois ans après, les Juifs amentés, pris de cette haine du Divin qui possède tant d'hommes de nos jours, osent dire au Christ qu'il n'y a plus de place pour lui dans la Judée. Ôtez-le, crient-ils à Pilate, et le conduisant hors de leur ville, ils le crucifient, afin que la Judée et toute la terre en soient débarrassées.

Or, à dater de ce jour, il n'y a plus de place sur la terre pour le peuple juif. Jérusalem est détruite et ses enfants s'en vont, errant de rivages en rivages, sans chef, sans drapeau, attendant toujours un messie auquel ils ne pourraient plus même offrir la pauvre hôtellerie de Bethléem !

Messieurs, si nous avions le temps de feuilleter un peu l'histoire de l'Europe depuis l'établissement du christianisme, vous y verriez resplendir cette vérité : que les gouvernements sans foi et les peuples sans Dieu sont voués à la mort.

Jetons seulement un coup d'œil sur notre ancienne mère-patrie, dont les malheurs sont autant de leçons que la Providence veut donner à sa fille.

A la fin du siècle dernier, la France a repoussé la royauté sociale de Jésus-Christ. Elle a dit comme le peuple juif : nous ne voulons pas que celui-là règne sur nous.

Or, depuis cette époque il n'y a plus eu de gouvernement stable en France. Où Jésus-Christ n'avait plus de place, ni le Tiers-Etat, ni la Constituante, ni la Convention, ni les Clubs, ni les Directoires, ni le Consulat, ni

l'Empire, ni la Royauté, ni la République n'ont pu se maintenir, et ceux qui avaient banni le Christ de la France n'y trouvèrent plus pour reposer leurs têtes que ce monstrueux oreiller nommé la guillotine !

Après ces proscripteurs, un homme plus fort qu'eux, doué d'un génie étonnant, se leva et sa voix retentissante dit : Place à Dieu ! Place à la religion catholique, apostolique et romaine.

Et lui-même alors trouva place sur le premier trône de l'univers. Malheureusement quelques années après, la place que Dieu lui laissait, parut trop étroite à son ambition. Il voulut l'agrandir aux dépens du Christ et de son vicaire qui le gênaient. Mais tout à coup cet homme prodigieux, qui avait tenu l'Europe dans sa main, s'y trouva de trop, et les rois furent unanimes à proclamer qu'il n'y avait plus de place pour lui dans aucun pays de l'Europe, et qu'il devait être relégué dans une île perdue de l'Atlantique.

D'autres souverains lui succédèrent, et se montrèrent mieux disposés à accepter la royauté sociale du Christ ; mais la nation elle-même n'en voulait pas, et elle n'en veut pas encore. Dans cette belle et grande hôtellerie de France, il n'y a pas de place pour le divin proscrit, et l'amnistie qui protège aujourd'hui tant de criminels n'a pas été étendue jusqu'à Lui !

C'est pourquoi les trônes ont croulé les uns après les autres ; et—soyez-en convaincus—la France n'aura pas un gouvernement stable tant qu'elle n'aura pas rappelé de l'exil le divin condamné qui est la pierre angulaire des trônes.

Je demande pardon à nos hôtes éminents d'insister sur la situation malheureuse de leur patrie. Si je les afflige, qu'ils veuillent bien croire que nous en souffrons nous-mêmes, que la France a été notre mère, que nous l'aimons toujours, et que c'est naturellement dans son histoire que nous cherchons des enseignements, suivant la grande parole que nous rappelait hier un prince de l'Eglise : *interroga majores tuos et dicent tibi.*

Permettez-moi donc encore quelques mots sur l'état social de notre première mère-patrie.

Pendant mon séjour à Paris, un soir du mois de mars 1876, je m'arrêtai sur le pont de la Concorde, et voici le spectacle que je contempalai.

En face de moi, dans un lointain sombre, j'apercevais au fond de la rue Royale la belle et grande église de la Madeleine. Derrière moi, tout près de la Seine, le corps législatif dressait ses lourdes colonnes. A droite, au-dessus des grands arbres, surgissaient les Tuileries abandonnées et partiellement démolies ; à gauche, le palais de l'Industrie, où se faisait une exposition industrielle.

Ce qui animait ce tableau, c'était la multitude de lumières qui scintillaient partout. Les unes s'allongeant en lignes symétriques à perte de vue de l'île de la Cité jusque sur

les hauteurs de Passy ; d'autres s'étendaient en groupes épais sur la Place de la Concorde et dans les Champs Elysées. Les unes étaient immobiles comme les étoiles fixes du firmament, les autres marchaient, couraient, se croisaient dans toutes les directions et sillonnaient l'obscurité de leurs rayons rouges, bleus, verts ou blancs.

Il me sembla que ce tableau était une image parfaite de la position du peuple français et de presque toutes les nations modernes.

La Madeleine, c'était l'Eglise catholique ; le corps législatif, c'était l'Etat. Les deux pouvoirs étaient en face l'un de l'autre, mais au lieu d'être unis comme ils devaient l'être dans une société bien organisée, je les voyais séparés par un fleuve, que les préjugés, les passions et les vices avaient creusé. La séparation, pourtant, n'était pas complète, et le pont jeté sur le fleuve pour les réunir me rappela le concordat : Il en portait presque le nom.

Les reverberes immobiles symbolisaient les vérités de la foi, les dogmes catholiques, qui, sans varier, éclairent toujours ceux qui ne ferment pas obstinément les yeux.

Les fanaux ambulants et de couleurs diverses, c'étaient les opinions des hommes, leurs systèmes, leurs utopies, leurs programmes. C'étaient les politiques arborant pour parvenir à leur but, tantôt une couleur, tantôt une autre, et tantôt plusieurs couleurs à la fois.

La Place de la Concorde, c'était bien l'endroit où ils devaient se rencontrer. Mais qu'ils étaient loin de s'entendre, et que leurs langages étaient différents. La Concorde ! J'en voyais bien la place, mais je cherchais vainement la chose.

Je ne la trouvais ni entre l'Eglise et l'Etat, ni entre les gouvernants et les gouvernés, les classes dirigeantes et les classes ouvrières, que les Tuileries et le Palais de l'Industrie me semblaient représenter !

Puis au milieu de cette grande Place vide de concorde, j'apercevais, à l'endroit même où s'éleva la guillotine en 93, l'obélisque de Louqsor, placé à on ne sait pourquoi, peut-être pour cacher l'ineffaçable tache de sang du régicide, ou pour représenter le doigt vengeur des victimes, dressé vers le Ciel pour en faire descendre la foudre !

Messieurs, ce tableau, peu flatteur, mais sincère, doit nous apprendre que pour avoir la paix sociale et la stabilité des pouvoirs, il faut faire à Dieu une place proportionnée à sa grandeur, et non pas le releguer dans un petit coin de la patrie.

Donc, Messieurs, place à Dieu dans nos institutions et dans nos lois ! Place à Dieu dans nos codes, dans nos mœurs et dans nos sphères politiques, et notre pays sera paisible et grandira dans l'harmonie.

III

Tout ce que je viens de vous dire, messieurs, est vrai pour toutes les nations et applicables à chacune d'elles. Mais il y a des peuples auxquels Dieu impose une obligation plus rigoureuse de rester étroitement attachés à la foi. Il y a des peuples qu'il se choisit lui-même ; qu'il forme pour ainsi dire avec plus de soin, sur lesquels il veille avec une sollicitude plus paternelle et auxquels il assigne une mission spéciale. Tel a été le peuple juif, telle fut la nation française et tel est le peuple canadien français.

Il est le Benjamin de la grande famille humaine, et si vous étudiez attentivement son origine et son histoire, vous y verrez qu'il a été l'objet des prédilections de Dieu. Je n'hésite pas à dire qu'il n'y a pas une nation qui puisse montrer à son origine des gloires aussi pures que celles qui entourent notre berceau.

Pourrait-on nommer un marin d'une foi plus vivace, d'un caractère plus élevé, d'un génie plus pénétré de sa mission que notre admirable Jacques Cartier ? Pourrait-on citer un découvreur qui ait pris possession d'une terre nouvelle d'une manière plus chrétienne et qui ait plus clairement manifesté sa volonté de la donner à son roi et au Christ ?

Y a-t-il un fondateur de ville dont la vie soit plus irréprochable, dont l'âme soit plus noble et plus éclairée que le fondateur de Québec, qui avait l'énergie d'un marin, le courage d'un soldat, le génie d'un chef de peuples et avec cela la chasteté d'une vierge ?

Quel chevalier fut jamais choisi d'une manière plus providentielle et se montra plus digne de sa mission que le chevalier de Dieu qui fonda Ville-Marie ?

Où trouverons-nous un évêque plus illustre par sa naissance et sa distinction, par ses talents et ses vertus, par son zèle apostolique et ses bienfaits, que Mgr. de Montmorency-Laval, dont l'esprit et le génie survivent dans les continuateurs de sa mission et dont l'œuvre monumentale se déploie sous vos yeux et promet d'être immortelle ?

Et si à côté des fondateurs de villes et de séminaires je voulais ranger les fondatrices de monastères et de couvents, quelles vertus célestes n'aurais-je pas à vous faire admirer dans ces femmes courageuses qui venaient réclamer leur part de la moisson des âmes dans cette vigne nouvelle que la France et l'Eglise avaient plantée aux bords du Saint-Laurent !

Mais toutes ces origines de notre pays vous sont connues, et personne n'oserait maintenant révoquer en doute leur caractère profondément religieux. C'est au soleil de la foi que le Lys a fleuri sur les bords du Saint-Laurent et c'est à l'ombre des autels que notre nationalité s'est formée.

Les rois très chrétiens et leurs envoyés, Jacques-Cartier, Samuel de Champlain, M.

de Maisonneuve, Mgr. de Laval, les fils Loyala et les saintes femmes auxiliatrices de ces grands hommes, tous n'avaient qu'un but éminemment religieux dans l'établissement de la Nouvelle-France : Ils voulaient convertir et civiliser les tribus sauvages et former sur les bords du Saint-Laurent une nation catholique.

Non seulement la Providence a présidé à notre naissance, et nous a montré dès lors le chemin que nous devons suivre ; mais elle nous a protégés contre les ennemis à l'extérieur et à l'intérieur, et quand elle a prévu que notre mère elle-même allait devenir la cause de notre perte, elle nous a violemment arrachés de ses bras, et c'est quand nous pleurions d'être orphelins qu'elle assurait notre salut !

Etrange dérision des événements de ce monde ! La France riait pendant que nos aïeux, versaient des larmes pendant que nos aïeux, versaient des larmes mêlées avec leur sang, et cependant c'est la France qui eut dû pleurer parce qu'elle perdait la fille la plus dévouée, la plus noble et la plus attachée à son prince et à son Dieu—tandis que cette fille en étant séparée de sa mère, avait le rare bonheur d'échapper à la révolution.

Mais laissez-moi vous raconter plus longuement cette époque lugubre de notre vie, et vous montrer ce que la Providence des nations sait accomplir par la seule voix de ses prêtres et de ses pontifes.

Laissez-moi vous démontrer, en mettant en regard cette page douloureuse de notre histoire, et un chapitre de celle du peuple Juif, que les prêtres du vrai Dieu ne sont pas seulement les protecteurs et les défenseurs de la nationalité, mais qu'ils la sauvent encore lorsque les autres hommes sont impuissants et la voient s'éteindre dans une suprême agonie !

IV

Il n'y a probablement pas un peuple qui ait été plus coupable que le peuple juif ; mais il n'y en a pas non plus qui ait été plus châtié !

Aussi, son histoire est-elle la plus terrible et la plus dramatique qui existe. L'on frémit et l'on s'indigne en parcourant cette longue série de crimes et de châtements, dont la monotonie devient irritante.

La page qui raconte l'offense est immédiatement suivie de celle qui raconte la punition, et les deux acteurs de ce drame palpitant, Israël et Dieu, ne se lassent pas, le premier de pécher et de se repentir, le second de punir et de pardonner.

Un jour vient, cependant, où la miséricorde divine paraît être lasse, et où la justice semble frapper ses derniers coups.

Achab et Jézabel règnent dans Israël. Achab, plus méchant que tous ceux qui furent avant lui, et Jézabel plus méchante qu'Achab !

Ils ont abandonné les commandements du Seigneur et ils servent Baal. Ils tuent les prophètes du vrai Dieu, et bientôt il ne reste plus en face d'Achab et de ses 450 prophètes de Baal, en face de l'infâme Jézabel et de ses 400 prophètes des bois sacrés, il ne reste plus qu'un seul homme, Elie !

Et ce seul prêtre du vrai Dieu est plus puissant qu'eux tous !

Mais, ô mystère de la faiblesse humaine, voilà que tout à coup le grand prophète lui-même paraît faiblir devant Jézabel. Cet homme qui ressemble à un Dieu, qui vient de ressusciter un mort, qui a fait descendre du ciel le feu et la pluie, qui n'a pas craint la colère d'Achab et qui a tué ses prophètes de Baal, cet homme tremble et fuit devant une femme !

Il s'en va dans le désert. Il marche pendant 40 jours et 40 nuits, jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu, et il veut mourir.

Alors la terre tremble, un vent impétueux renverse les montagnes et brise les rochers, un feu dévorant court sur la terre, et soudain dans le souffle d'une brise légère la voix du Seigneur se fait entendre :

" Que fais-tu ici Elie ? Retourne à Damas, va sacrer Hazaël, roi de Syrie, et Jéhu, roi d'Israël, va sacrer Elisée, prophète en ta place."

Elie se ranime à cette parole. Il reprend sa mission, et le peuple d'Israël, dont il n'y avait plus qu'à régler les funérailles, est encore une fois sauvé, parce qu'il lui reste un prêtre pour lui sacrer un roi et un prophète !

Ouvrons maintenant notre propre histoire, et retournons un peu plus d'un siècle en arrière.

Quel spectacle de désolation et de deuil s'offre à nos regards !

Cette belle colonie française fondée par une population d'élite est passé sous le joug de l'étranger. Son fier Montcalm est mort. Son illustre général de Lévis, qui ne fut jamais vaincu est parti pour la France avec ses braves officiers et ses troupes valeureuses. Son gouverneur, ses administrateurs, sa noblesse, tous ses citoyens les plus marquants l'ont abandonnée. Ses villes sont désertes. Les rues de Québec pleurent comme celles de Sion—parce qu'elle n'est plus qu'un amas de ruines et de cendres, et les campagnes environnantes sont horriblement dévastées. Les emplois publics sont distribués à une nuée d'aventuriers incapables et de spoliateurs tyranniques. La persécution est commencée ; les familles ruinées et décimées par la guerre gémissent sous le joug de leurs nouveaux maîtres. Il ne reste plus avec le clergé, ferme à son poste, que quelques milliers d'agriculteurs disséminés dans les campagnes où règne la misère et la consternation.

Sans doute on avait eu déjà des jours mauvais, mais au-dessus des nuages brillait toujours l'azur de l'espérance, et l'aurore se levait pleine de promesses. Sa gloire militaire illuminait l'horizon, les lauriers remplaçaient

les moissons dévastées sur les champs de bataille, et lorsque l'on voyait aux créneaux de la citadelle flotter le vieux drapeau blanc, revenu de Carillon criblé de balles, on se disait qu'un jour ce glorieux étendard se promènerait vainqueur de l'Atlantique au Pacifique.

Hélas ! ces espoirs chimériques désormais évanouis. La France a abandonné le champ de bataille ; les chefs sont partis pour ne plus revenir, et la victoire elle-même, au moment décisif a trahi le vieux drapeau. La gloire est défaillante et l'espérance est morte !

O ma patrie ! Est-ce bien toi que je vois ainsi réduite ? N'y a-t-il plus vraiment aucun espoir, et le tombeau est-il à jamais scellé sur ton existence ?

Non ; car au fond du sépulcre où tu pleures tes chefs absents et tes enfants massacrés, la voix du prêtre s'est fait entendre, et elle t'a dit, comme le Christ à Béthanie : " Lazare, lève-toi et marche."

Et tu t'es levée, et tu as regardée l'horizon, et la voix consolatrice a continué :

" Si tu ne vis plus pour la France, tu vivras pour Dieu ! Tu ne verras plus sur tes murs le drapeau fleurdelisé, mais tu gardes tes autels : j'y baptiserai tes enfants, j'y marierai tes fils et tes filles et le Ciel bénira ta postérité."

Voilà messieurs ce que la religion peut faire et ce qu'elle a fait.

Elle ressuscite les peuples morts ! Elle transforme les vaincus en vainqueurs ! A l'heure où tout semble perdu, elle met sur leurs lèvres une hymne d'espérance et ils reprennent leur marche vers le but divin.

Il n'y a que Satan et ceux qui le suivent qui soient d'éternels vaincus ! Le Christ et ses frères sont vainqueurs pour l'éternité ! Ils montent au Calvaire, on les croit morts et ils vivent !

V

Quelle conclusion tirerons-nous maintenant de tout ce que je viens de dire.

Je vous ai montré l'action de Dieu à notre berceau, la Providence, choisissant, au milieu d'un peuple choisi, des âmes d'élite et leur inspirant la vocation de fonder ici une France nouvelle entièrement et uniquement dévouée à la foi catholique.

Je vous ai dit comment l'Eglise avait veillé sur ce peuple naissant et l'avait préservé de mille dangers, et comment enfin son clergé toujours vigilant et dévoué, était resté seul à son chevet de mourant, dans les grands jours d'épreuve, et l'avait arraché à la mort.

De ces prémisses qui sont inébranlables au point de vue historique, je conclus que Dieu a vraiment fait alliance avec nous en Amérique, comme il l'a faite en Europe avec la France et comme il la fit avec le peuple juif avant l'ère chrétienne.

De ce pacte mystérieux mais réel décou-

lent des obligations pour les deux parties contractantes. De la part de Dieu, c'est l'assistance, la protection et toutes les garanties de stabilité, de bien-être social et de gloire. De notre part, c'est l'attachement inébranlable à notre foi, la docilité aux enseignements de l'Eglise, l'union et l'harmonie entre les pouvoirs ecclésiastique et civil.

La France avait un autre devoir découlant de son alliance : c'était de défendre l'Eglise lorsqu'elle était attaquée, et vous savez que lorsqu'elle y a manqué, elle a toujours senti le contrecoup des malheurs de l'Eglise. Il est possible que Dieu nous destine à ce rôle dans l'avenir comme notre ancienne mère-patrie, et c'est un des événements les plus glorieux de notre histoire d'avoir pu déjà figurer à côté de la France dans les armées de l'Eglise.

Il y a dix ans que le pontife de Rome a vu ce spectacle magnifique : la mère et la fille unies dans le même amour et le même dévouement, traversant les mers pour la défense de la même cause, et devenant toutes deux sentinelles du Vatican ! La mère enseignant à sa fille le dur métier des armes qu'elle a pratiqué pendant tant de siècles, et la fille rappelant à sa mère la foi ardente de ses jeunes années !

Ce souvenir vous fait tressaillir et produit un gonflement d'orgueil dans vos poitrines. C'est un bonheur pour moi de vous le rappeler en ce moment où j'aperçois réunis nos excellents zouaves. Honneur à eux puisqu'en offrant généreusement leur vie à l'Eglise de Dieu, ils ont ratifié et sanctionné de nouveau le pacte sacré qui nous unit à elle !

Fils d'un peuple qui, plus qu'aucun autre, a gardé le sentiment de l'honneur, respectons toujours les engagements pris par nos pères !

Né commettons jamais la faute de décoller ce pacte divin qu'ils ont signé de leur sang, et soyons assurés qu'il entretiendra toujours au fond de nos cœurs cette pure flamme du patriotisme qui, comme le feu sacré des vestales antiques, présage quand elle ne s'éteint pas la gloire et le bonheur des nations !

PENSÉES.

Chaque jour de notre vie est un feuillet de notre histoire.

Il serait à désirer que les hommes fissent leur épitaphe de leur vivant, et qu'ils s'efforçassent de mériter tout le bien qu'ils diraient d'eux.

Que de jours se passent sans que nous essayions de devenir meilleurs !...

LA FETE NATIONALE DE QUEBEC.



A *Revue Trimestrielle*, de Paris, a reproduit, dans sa livraison du mois d'Octobre dernier, les deux discours prononcés à Québec par l'Hon. Juge Routhier, durant les fêtes du mois de Juin dernier, et dont nous publions dans les pages précédentes l'un de ces discours. M. Lucien Brun, sénateur, fait précéder cette publication de l'excellent article qui suit :

"C'est à Québec qu'a eu lieu, le 24 juin 1880, la réunion annuelle de la Société de Saint-Jean-Baptiste, qui est, depuis 1840, l'organe principal de la nationalité canadienne française. Cette société a pour devise : Religion et Patrie. La dernière assemblée empruntait une importance exceptionnelle à la convocation faite par les organisateurs d'une "Convention Nationale," où devaient être traitées les questions économiques intéressant le Canada, et d'un Congrès catholique sur le modèle des assemblées générales des comités français.

"La vieille et noble cité de Québec a vu, ce jour-là, un spectacle d'une incomparable grandeur. Sur le rivage où naquit, à l'ombre de la croix et du drapeau français, la nationalité canadienne, sur le sol fécondé par le sang des martyrs, tout un peuple, incliné sous la bénédiction de ses évêques, prenait Dieu à témoin du serment de garder à jamais la foi catholique, la langue de la mère-patrie et les institutions indépendantes conquises par la vaillance de ses aïeux.

"Le gouverneur-général, le marquis de Lorne, assistait au banquet du dernier jour ; il entendait ces loyales affirmations des Canadiens catholiques, et, "s'unissant avec orgueil, disait-il, à ceux qui représentent d'une manière si imposante l'élément français, il leur garantissait, au nom de la libre Angleterre, la jouissance de leurs institutions, de leur langue et de leurs lois."

"Un orateur digne d'un tel auditoire interrogeait cette multitude, émue de la religieuse solennité de ses fêtes. Pourquoi, lui disait-il, sommes-nous ici ? Pourquoi l'Eglise et la cité, la magistrature et l'armée, le peuple des campagnes et des villes sont-ils accou-

rus à ce rendez-vous donné par la Religion et la Patrie? Quel est le sens de cette grande manifestation? Et il répondait avec une hardiesse éloquent: "C'est la halte d'un peuple dans sa marche ascensionnelle; c'est la station de toute une race sur les hauteurs déjà glorieuses que ses efforts ont su atteindre, et d'où elle veut embrasser l'espace parcouru, sonder du regard la route qui s'ouvre devant elle, pour s'assurer qu'elle suit le droit chemin, et reprendre ensuite sa marche vers les sommets éclatants qui couronneront ses destinées."

"Ah! il est heureux et il a le droit d'être fier, le peuple à qui de pareilles méditations peuvent être proposées, et qui est capable de faire ce solennel examen de conscience! Oui, un tel peuple est digne de l'avenir dont la voix d'un homme d'Etat, d'un philosophe chrétien, ouvrait les radieuses perspectives à l'essor de sa patriotique ambition."

"Ce n'est pas la France, hélas! qui a entendu ce noble langage et jeté sur ses futures destinées ce regard assuré. Mais l'image chérie de la France a présidé à ces cérémonies. Son nom était dans toutes les bouches et faisait tressaillir tous les cœurs: et lorsqu'au milieu de l'immense cortège, parmi les innombrables bannières des corporations et des villes, a paru, porté par les zouaves pontificaux, le vieux drapeau fleurdelisé troué par les balles des dernières batailles, un long cri d'amour a soulevé les poitrines, et des larmes ont mouillé les yeux de ces fils de la France, fidèles au souvenir de la mère-patrie."

"On a pensé que les lecteurs de la *Revue* seraient heureux d'entendre un écho des acclamations qui, au-delà des mers, ont salué le nom français."

"Les évêques, et après eux des orateurs et des poètes, ont tour à tour enthousiasmé l'immense auditoire que la fête nationale avait réuni sur les rives du Saint-Laurent. Mais il a fallu nous borner et choisir à la hâte."

"Dans les deux discours de M. Routhier, juge à la cour supérieure, nos lecteurs trouveront exposée avec une ampleur magistrale la thèse des droits de l'Eglise et des libertés catholiques et les conditions d'un gouvernement chrétien. L'orateur jette sur le passé et l'avenir de son pays un regard éclairé de la lumière qui illuminait les sommets d'où le génie de Bossuet étudiait le plan divin et traçait les grandes lignes de l'histoire de l'humanité."

"On éprouve à la lecture de ces pages admirables, une vive impression de surprise et d'admiration. Mais quel retour mélancolique sur les malheurs de notre patrie imposent au lecteur français le souvenir et les espérances du patriote canadien!"

"Que nous sommes loin de ces temps heureux, dont il rappelle l'histoire: où l'étendard de la France pouvait dire: "L'étendard de mon Roi, c'est l'étendard de mon Dieu;"

loin du temps où, sur cette terre que le pied d'un chrétien n'avait pas encore foulée; Jacques-Cartier plantait une croix sur laquelle il gravait ces mots: *Vive la France!*

"Temps heureux, en effet, que celui où Samuel de Champlain prenait possession "pour le Christ et pour le Roi" du rivage où devaient s'élever les remparts de Québec, où François de Montmorency-Laval, le grand et saint évêque, achevait pacifiquement la conquête de cette nouvelle France, arrachée à la barbarie par l'héroïsme des martyrs et des soldats français."

"Temps, hélas! trop tôt finis, car voilà, dit l'orateur, "que le rire de l'impiété française est monté jusqu'à Dieu. Il a détourné ses regards de la fille aînée de l'Eglise; et son doigt, s'abaissant sur les rives du Saint-Laurent, y a rayé le nom de la France."

"Pourquoi cette lamentable chute; cette séparation douloureuse?"

"A cette question; tous les orateurs; prêtres et laïques, font la même réponse: "Notre destinée, dit un orateur canadien, était d'éviter les inévitables malheurs de la France révolutionnaire, impie et dégénérée. Et sous une domination étrangère, antipathique et protestante, nous devions rester Canadiens, Français et Catholiques." On verra les beaux développements donnés par M. Routhier à la même pensée. Mais ce qui fait la saisissante originalité de ses discours; c'est le rôle qu'il attribue, dans les destinées futures de l'Amérique, aux Canadiens-Français. Il se retourne vers le passé et voit l'Europe, parvenue à l'adolescence la plus brillante de promesses, se détourner de Jésus-Christ. "L'art de la Renaissance demande ses inspirations au paganisme."

"La Réforme va enlever à l'Eglise une partie de la société européenne, qui semble dire à Dieu: Je suis majeure maintenant laissez-moi marcher seule." Dieu punira ce vœu impie en l'exauçant. Le génie inspiré de Colomb va au-delà de la "mer ténébreuse" conquérir pour le Christ des régions inconnues. N'est-ce pas sur la terre d'Amérique que Dieu veut achever la grande œuvre de la civilisation chrétienne, interrompue en Europe par la Réforme et la Révolution? S'il en est ainsi, c'est la race canadienne, fille de la France très-chrétienne, qui sera l'instrument de sa Providence. C'est elle qui à la place des peuples latins, infidèles à leur vocation, réalisera l'idéal d'une société conforme à la loi divine; c'est par elle que le monde connaîtra la splendeur et les bienfaits de l'ordre social chrétien. Voilà, pourquoi, ayant la date fatale de la révolte définitive, du régicide et des expiations, Dieu a séparé de la France la race canadienne, innocente de l'impiété et de la corruption des rois; voilà pourquoi il a arraché des bras de sa mère la fille que la Providence destinait à l'accomplissement de ce grand dessein."

"Tel est le rôle que rêve pour son pays

l'enthousiaste ambition de l'orateur chrétien ; et, lorsqu'il a ouvert à la passion patriotique de ses concitoyens ces splendides horizons, il s'écrie : " Ne me dites pas que mes aspirations nationales sont des illusions, car je ne connais pas de gloires assez hautes pour qu'un peuple né de la France et de l'Eglise ne puisse y aspirer ! "

" Et nous, me disais-je en écoutant cet hymne d'espérance, est-il vrai que nous soyons condamnés à courber sous le poids d'une irrémédiable décadence nos fronts humiliés ? L'expiation n'est-elle pas suffisante ? La mission de la grande nation est-elle donc finie ? Faut-il nous ensevelir dans les souvenirs de notre histoire comme dans un glorieux lindeul, et, sur les ruines amoncelées par la Révolution, pleurer l'irrévocable abaissement de la patrie ? J'entends un peuple, fier de son origine, exalter la vieille France, la vaillance et l'honneur de ses aïeux, qui sont les nôtres, la splendeur d'un passé que les plus orgueilleuses nations nous envient ; et, si je prête ici l'oreille aux discours dont le bruit couvre les timides réserves des vaincus, je n'entends que de brutales ou dédaigneuses protestations contre la foi, les traditions et les grandeurs de mon pays. Là-bas j'admire la haute affirmation des vérités religieuses, des doctrines sociales qui font les peuples forts et victorieux ; ici la vérité se tait ou parle bas, se fait humble et suppliante, et trop souvent, hélas ! emprunte, sans profit, à je ne sais quel libéralisme menteur un masque qui la déshonore.

" Qui nous rendra la noble fierté des Français de Québec, la flamme du patriotisme, l'élan des généreuses inspirations, la sécurité des longs espoirs ? Que dis-je, des longs espoirs ? ce n'est pas le lointain avenir, c'est le lendemain même qui n'est pas assuré ; et la nation, jadis si généreuse et ardente, et aujourd'hui lasse et découragée, se demande si elle doit craindre ou désirer l'inévitable crise qui résoudra par la restauration ou la ruine le problème d'une situation bientôt intolérable pour tous. Chacun sent, en effet, que la Révolution n'a pas dit son dernier mot, ni découvert les hommes et les procédés qu'il tient en réserve pour le jour des conclusions définitives. Et déjà, cependant, il n'est pas une honnête liberté qui ne soit atteinte ou menacée, pas une indépendance qui ne soit suspecte, pas un dévouement qui ne soit frappé ou que n'attende la proscription. La charité, le sacrifice volontaire et désintéressé, le renoncement chrétien sont des offenses aux "lois existantes." Les plus hautes vertus sont des crimes d'Etat ! La haine, les inipies convoitises, l'antagonisme "des couches sociales" enflamment les esprits et bientôt armeront les bras. Les principes, les plus incontestés, les vérités les plus sacrées, la pudeur publique, l'Eglise, Dieu lui-même, sont bafoués avec un cynisme qu'une impunité presque certaine encourage.

" Les législateurs, les gouvernants chassent Dieu de nos institutions et de nos lois ; et demain le sort de la patrie peut être risqué dans quelque téméraire aventure par des politiques de hasard à qui l'insolence tient lieu de génie, et qui, insoucieux des responsabilités et prudents pour leur seule fortune, ne compromettront que la France dans les irrémédiables catastrophes qu'ils auront préparées.

" Oh ! qu'il y a loin d'une rive à l'autre de l'Atlantique, que large est la distance qui sépare la France du Canada.

" Dieu me garde pourtant de désespérer de l'avenir de mon pays, car je sais où est le remède à ses maux ; je sais où sont pour lui la résurrection et la vie.

" L'éloquent évêque de Shorbrooke, l'Mgr. Racine, avait pris pour texte d'un admirable sermon ces paroles de l'Ecriture : *Memento dierum antiquorum... interroga majores tuos et dicent tibi.* Ce conseil, entendu par les Canadiens, n'est-ce pas à la France qu'il s'adresse ? Rappelle-toi les anciens jours ! Tu veux savoir d'où te viendra le salut ? interroge tes ancêtres, ils te le diront... Et tes ancêtres interrogés répondent à la France : Le salut viendra de la monarchie chrétienne. Renoue la chaîne des traditions nationales, demande à l'immuable autorité du principe monarchique la garantie de tes libertés, la paix intérieure, les réformes pacifiques, l'influence respectée que ne te donnera jamais l'incessante mobilité des gouvernements nés des caprices de la multitude. Cette leçon se dégage avec une irrésistible évidence des discours de M. Routhier. A ces discours, que l'on croirait écrits pour la France, rien ne manque que la conclusion française. " Je la demande aux ancêtres." J'interroge Cartier et Laval, Champlain et Plessis, Montcalm et Brébeuf, les héros, les évêques, les martyrs. Ils ont répondu : *Vive le Roi !*

" Au milieu de nos humiliations et de nos misères, cette voix éloquente qui rappelle les grandeurs de la monarchie française et affirme, sans atténuations et sans réserve, les vérités sociales, sera écoutée comme un de ces chants entendus dans les années heureuses, et dont la lointaine mélodie réveille dans l'âme de l'exilé le souvenir de la patrie et l'espoir du retour.

LUCIEN BRUX.

PENSÉES.

Plus on est haut placé, moins on a le droit d'humilier les autres.

.

L'amour est une goutte céleste mise dans le calice de la vie pour nous donner le courage de la supporter.

Collaboration.

[Pour l'Album des Familles.]

PRINCIPAUX GROUPES

DES

Canadiens-Français

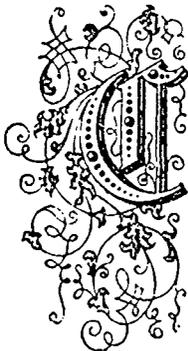
DE

ÉTATS-UNIS.

(Suite.)

DETROIT.

(MICHIGAN.)



ETTE ville est assise sur la rive nord de la rivière de Détroit, laquelle sert de ligne de séparation entre les Etats-Unis et le Canada.

Ce poste fut fondé en 1701, par M. de la Motte Cadillac, dans un but commercial. Pendant longtemps, il fut le lieu de rendez-vous des trappeurs et marchands de pelleteries.

Aujourd'hui c'est une belle et grande ville, la plus importante de l'Etat du Michigan, laquelle renferme une population de 119,000 âmes, suivant que le constate le dernier recensement, dont 8,000 environ appartiennent à l'origine franco-canadienne, d'après l'estime que nous transmet à ce propos M. Elie Leblanc, Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de cette ville.

" Nous comptons dans tous les rangs de l'échelle sociale, — dit M. Leblanc, — plusieurs représentants de notre nationalité, savoir : un prêtre Canadien, 2 prêtres Français, 3 prêtres Belges ; 4 avocats, 6 médecins ; plusieurs marchands et droguistes, etc.

" L'ex-maire de la ville était Canadien. Aujourd'hui, nous avons trois échevins, et on compte plusieurs officiers de notre origine dans les départements de la Corporation de la Cité.

" Le grand nombre de la population franco-canadienne appartient à la classe ouvrière. Il y a quelques menuisiers, mais beaucoup de charpentiers de navire, des cordonniers,

et quelques-uns engagés dans les industries ordinaires aux villes.

" L'influence qu'exerce ici les canadiens-français pourrait être plus considérable, mais cependant elle se fait sentir en certaines occasions.

" Nous sommes en lieu d'organiser bientôt un club politique pour tout le comté de Wayne, qui, j'espère, devra assurer à notre nationalité une part plus grande d'influence dans les affaires publiques.

" Nous avons deux écoles françaises fréquentées par un grand nombre d'enfants, ainsi que plusieurs églises catholiques, dont l'une, celle placée sous le vocable de Sainte-Anne, peut être considérée comme étant l'église-mère de toutes les autres églises catholiques de l'Ouest, laquelle existe depuis 1817.

" La ville renferme aussi plusieurs églises protestantes, entr'autres l'église Baptiste française, mais fort peu considérée des canadiens-français quoique sous la direction d'un ministre d'origine franco-canadienne, l'apostat Desroches.

" Nous possédons trois sociétés canadiennes-françaises : La Société de Secours Mutuels et de Bienfaisance Lafayette, la Société Saint-Jean-Baptiste du comté de Wayne et la Confrérie du Très-Saint-Sacrement.

" La Société de Secours Mutuels et de Bienfaisance Lafayette, établie en 1851, est la plus ancienne des sociétés de l'Ouest, et probablement la plus riche, possédant des biens-fonds pour une valeur d'au moins \$8,000 ; elle compte 125 membres.

Les officiers de cette société sont :

Président—Jacques I. Faure.

Vice-Président—Fabien Dumont.

Secrét. Archiviste—Chas. J. Dossin.

Secrét. Correspondant—Mag. Fournier. (1)

Trésorier—Chas. Longtin.

Comm.-Ordonnateur—Stanislas Carrière.

Directeurs—Jos. Belanger, F. X. Demay, Albert Falardeau et Marcel Desroses.

" La Société Saint Jean-Baptiste du Comté de Wayne est aussi de secours mutuels, et fut établie en 1869. Elle compte environ une centaine de membres, possède des propriétés, à part un dépôt de \$800 qu'elle a dans la banque.

Les officiers sont :

Président—Elie Leblanc.

Vice-Président—Honoré Bélanger.

Secrétaire Archiviste—Zéph. F. Malo.

Secrét.-Correspondant—Désiré Pelletier.

Trésorier—Charles Rousseau.

Com.-Ordonnateur—Ol. Malo.

Directeurs—Frs. Demay, Jos. Mayez, Frs. Déry et Louis Gaucher.

(1) Père de l'hon. Juge Fournier, de la Cour Suprême du Canada.

" La *Confrérie de Très Saint-Sacrement* est une association purement religieuse, érigée en 1844 à l'Église Sainte-Anne, dont le but est de rehausser l'éclat du culte des fêtes du Très Saint-Sacrement par des processions qui se font dans l'église Ste. Anne le premier dimanche de chaque mois. Le nombre des membres inscrits est d'environ une cinquantaine.

BAY CITY.

(MICHIGAN.)

Nous manquons de renseignements sur cet endroit, mais un ami a bien voulu nous transmettre les quelques notes qui suivent :

" Il n'y a pas ici de Société Saint Jean-Baptiste, mais nous avons une *Société Saint-Joseph*, dont le but est de secours mutuels, laquelle compte 90 membres.

" Les officiers sont :

Président—J. P. Leroux.

Vice-Président—Benj. Ethier.

Secrétaire—Jos. Vallières.

Trésorier—Calixte Charlebois.

Com. Ordonnateur—J. B. Sauver.

" La congrégation Canadienne est sous les soins du R. P. Schaken.

" Une école française, sous la direction des Sœurs de la Charité, dont la maison-mère est à Cincinnati, est fréquentée par environ 300 enfants, dont quatre-vingt-cinq ont fait leur première communion cette année. La Directrice en charge de cette école est une demoiselle d'origine franco-canadienne, née à Bay City.

" La population du comté de Bay est à peu près de 25,000 âmes, dont un quart est canadien de naissance ou d'origine.

" Il y a six églises catholiques dans le comté, mais l'église Saint-Joseph de Bay City est la seule où les instructions sont faites en français.

" Quatre de nos congrégations ont des écoles où plus de mille enfants sont instruits gratuitement.

" Il y a plusieurs Canadiens engagés dans le commerce, ici, et qui ont l'air à bien faire.

" West Bay City, qui est séparé de nous par la rivière Saginaw, renferme beaucoup de Canadiens. Il y a là une Société Saint Jean-Baptiste qui compte 160 membres, et elle est de secours mutuels.

" Voici les noms des officiers :

Président—Charles Racette.

Vice-Président—Louis Lemire.

Secrétaire—F. X. Dubois.

Trésorier—Victor Mérie.

Com.-Ordonnateur—J. Pageau.

CHICAGO.

(ILLINOIS.)

La populeuse ville de Chicago est assise au bord du Lac Michigan, dans l'État de l'Illinois, et elle est la Métropole de l'Ouest et l'entrepôt du commerce de tous les États du *Fur West*.

Elle renferme une population de 478,060 habitants, d'après le recensement qui vient d'avoir lieu. Il y a dix ans, en 1870, sa population était de 298,977 âmes, ce qui donne aujourd'hui une augmentation de 179,083 habitants.

M. John Lemoine, qui nous transmet quelques renseignements sur cette ville, estime qu'il y a environ 18,900 franco-canadiens dans l'endroit, mais éparpillés dans tous les quartiers. Il n'y a, à vrai dire, qu'un seul groupe important, qui est desservi par un prêtre canadien, M. l'abbé Jacob Côté, ci-devant du diocèse de Québec.

" On serait naturellement tenté de croire, —dit M. Lemoine,—que cette population canadienne doit avoir oublié et sa langue et sa religion ; il n'en est rien. Le canadien-français, ici, est resté français et catholique, pratiquant sa religion aussi librement et aussi dévotement qu'en Canada, ayant son église et son curé franco-canadien, prêchant dans la langue maternelle de sa religieuse congrégation.

" Les canadiens sont très considérés, ici, et fort recherchés pour leur travail, qui est très hautement apprécié par les américains ; on les connaît pour être d'excellents ouvriers et de bons travailleurs.

" Toutes les classes y sont ici représentées : avocats, médecins, commerçants et corps de métiers. Beaucoup de canadiens sont employés dans d'importantes maisons commerciales, où plusieurs d'entre eux brillent par leur habileté et leurs talents.

" Parmi les ouvriers, il y a également des hommes de talent et de génie, qui se distinguent hautement, tels que MM. Toussaint Ménard et Cyrille Lebeau, dans la construction des bâtisses et autres édifices publics ; M. Ambroise Plamondon, comme machiniste ; M. Grégoire Vigeant, comme architecte.

" MM. Franchères, entr'autres, s'occupent avec succès de commerce, et l'industrie manufacturière compte plusieurs hommes entreprenants, tels que MM. Bouret, Petit, Hallée, qui sont propriétaires et qui exploitent avec profit diverses industries. M. Auguste Duplein s'occupe de la confection du fil et des instruments nécessaires à la télégraphie et au téléphone.

" Nous avons des écoles françaises, mais beaucoup d'enfants fréquentent les écoles anglaises, telles que celles des Frères, dont le directeur est canadien français ; celles des RR. PP. Jésuites, de même que leur collège, dont la réputation est fort grande et appréciée.

« La population franco-canadienne étant éparpillée un peu partout, c'est pourquoi que tous ne peuvent fréquenter l'Eglise française sus-mentionnée, mais on se prépare à construire bientôt une nouvelle église pour y grouper un deuxième noyau de canadiens-français. Ils sont assez nombreux pour pouvoir supporter plusieurs églises franco-canadiennes.

« Tous les Canadiens, ici, semblent satisfaits de leur sort, et ne desirant aucunement retourner au pays.

« On compte à Chicago une Société de Bienfaisance et de secours mutuels, appelée *Société Saint-Jean Baptiste*, un *Institut Canadien* et un *Club Dramatique*.

« Les officiers et directeurs de la Société St. Jean Baptiste, au mois de juin dernier, étaient

Président—Charles Huot.

Vice-Présidents—Léon Labbé et Jacques Plamondon.

Secrét.-Financier—Louis Vézina.

Secrét.-Correspondant—L. J. Fortier

Trésorier—Joseph Chalifoux.

Assist.-Trésorier—Jos. Proteau.

Com.-Ordonnateurs—Régis Papineau et Joseph Bourgeau.

Visiteurs—Jos. Oct. Moisan et Benoni Lafontaine.

Chapelain—Rév. M. Jacob Côté.

Monsieur Lemoine dit, en terminant, que « la population franco-canadienne de l'Etat de l'Illinois est estimée à 125,000 âmes. »

FOND DU LAC.

(WISCONSIN.)

Ce beau et grand village, de 14,500 âmes, est établi dans l'Etat du Wisconsin. On compte environ 2,300 habitants d'origine franco-canadienne dans l'endroit.

L'influence des Canadiens permet de voir quatre des leurs faire partie du conseil municipal, et un bon nombre d'autres occuper des places de confiance, tant dans le commerce que dans les manufactures.

A part ceux qui s'emploient à la charpenterie et à la menuiserie, il y en a plusieurs qui cultivent la terre avec profit.

On compte dans l'endroit cinq églises catholiques, dont l'une, l'église française, placée sous le vocable de Saint-Louis, est un beau monument en pierre élevé par le travail et les efforts inépuisables des canadiens-français qui se trouvent groupés dans cette belle paroisse du Fond du Lac.

Une école française, placée sous la direction des Révérendes Sœurs de Ste. Agnès, est en pleine opération.

« Deux sociétés de secours mutuels,—nous écrit M. Eugène Pingair,—sont établies en

cet endroit. la *Société Saint-Jean Baptiste* et la *Société Saint-Louis*. Le but de ces Sociétés est de rallier les canadiens dans une même pensée et sous la même bannière.

« Tous nos efforts,—ajoute M. Pingair,—est de fortifier parmi nous l'union et d'exalter le culte catholique que nos ancêtres ont toujours si bien défendu dans notre pays natal, et que nous continuons sur la terre étrangère.»

Voici quels étaient les officiers de la *Société Saint-Jean-Baptiste*, au mois de juin dernier :

Président—Nicholas Lamouche.

Vice-Président—David Carrier.

Secrét.-Archiviste—Eugène Pingair.

Assist.-Secrétaire—Joan Coulombe.

Trésorier—Désiré Sicard.

Com.-Ordonnateur—Oct. Roberge.

Les officiers de la *Société Saint-Louis*, étaient :

Président—J. C. Pierron.

Vice-Président—W. Grant.

Secrét.-Archiviste—Eugène Pingair.

Assist.-Secrétaire—Jos. Lafontaine.

Secrét.-Correspondant—N. Lamouche.

Trésorier—Isaac St. Antoine.

Assist.-Trésorier—J. B. Dupuis.

Les Dames canadiennes françaises ont aussi leur Société, placée sous la protection de Marie Immaculée, et que dirigent avec un dévouement sans bornes les RR. PP. Comtois et Favre.

BOURBONNAIS.

(ILLINOIS)

M. le Dr. Chas. E. Cyrier nous transmet les quelques informations qui suivent :

« Bourbonnais,—dit-il,—fut fondé vers l'an 1830, par un Canadien-Français, Noël LeVasseur, d'Yamaska, marié en 1837 avec une américaine, Ruth R. Bull. Ce premier pionnier attira l'émigration canadienne-française qui, aujourd'hui, s'élève dans notre paroisse seule à 1,600 catholiques. La population du township est de 2,900 habitants ; cette fraction de 400 âmes étant composée par des Suédois, des Allemands et des Orangistes.

« Le pays est naturellement agricole, et les colons sont très industriels, cultivant des fermes riches. Les charges municipales sont presque exclusivement remplies par des Canadiens, tels que Maire, Clercs, Collecteurs ; Assesseurs, Juges de paix, Commissaires et Directeurs des écoles, Numérateurs de recensement, Médecins, etc., etc.

Pour les fins de l'éducation, le township est divisé en sept arrondissements d'école.

De plus, il y a le Collège St. Viateur, sous la direction des frères St. Viateur, avec une charte du gouvernement l'érigant en Université. L'Université compte 145 élèves, y compris les étudiants en théologie et ceux du cours classique. Le culte catholique est des plus prospère. Qui dit Canadien, ici, dit Catholique. Nous avons aussi le Coavent de la Congrégation de Notre-Dame, donnant l'instruction à 55 élèves internes. Notre position sociale est très satisfaisante.

“ Lors de la dernière convention politique du comté de Kankakee, sur 80 délégués les Canadiens figuraient au nombre de 21. Une grande partie des places les plus lucratives du comté sont occupées par des canadiens.

“ Une société de secours mutuels est en pleine opération, que nous appelons *Société St. Jean-Baptiste de Bourbonnais*. Cette société donne accès à tout bon citoyen parlant la langue française, et elle est purement philanthropique.

Voici la liste des officiers :

Président—Joseph L. Goulet.
Vice-Président—Thomas Bray.
Secrétaire—Dr. Chas. E. Cyrier.
Assistant-Secrétaire—Olivier Cyrier.
Trésorier—Prosper Sanesac.
Assistant-Trésorier—Henri Sanesac.
Com.-Ordonnateurs—Jacob Thyfault et Henri Sanesac.
Visiteur en chef et Médecin de la Société—Dr. P. S. Monast.

(à continuer.)

ANECDOTE-EPIGRAMME

SUR LA

RECEPTION D'UN DOCTEUR.

La ville d'Orange possédait autrefois une Université où les Professeurs étaient peu difficiles sur le mérite des candidats qui réclamaient le bonnet de Docteur.

On raconte qu'un petit maître,
 Dansant bien, mais fort peu lettré,
 Pour passer le temps, voulut être
 Admis *in docto corpore*.

Il se présente, on l'interroge ;
 Il paie, et, pour soixante écus,
 Le voilà couvert de la toge :

Il est docteur *in partibus*.

—Grand merci de votre indulgence,
 Dit-il ; mais, tandis que j'y pense,
 Messieurs, mon cheval, à son tour.

Ne pourrait-il avoir des lettres de licencié ?

—Non, lui répondit-on, piqué de l'insolence,
 Nous ne recevons pas deux bêtes en un jour.

Necrologies.

IN MEMORIAM !

O Dieu, accordez-leur
 un repos éternel ;
 Et permettez que la lu-
 mière divine brille à
 jamais sur eux.

ALPHONSE ALLARD,

DE QUÉBEC.



Une grande famille canadienne-française perd tous les jours plusieurs de ses membres les plus utiles et partant les plus estimés. La mort moissonne partout sans bruit ; elle frappe aussi bien le patriote comme celui qui ne sent pas brûler dans son cœur le feu sacré de la patrie. Elle pose sans distinction sa main glacée sur le front du riche, du pauvre, du fort, du faible.

Lorsqu'un enfant fait son entrée dans cette Babylone immense que l'on appelle la terre, le père et la mère le reçoivent avec joie et bonheur ; ils forment pour lui des rêves d'or ; il leur semble, — ces braves parents, — qu'un avenir brillant attend leur enfant, et, cependant, à peine cet être chéri a-t-il fait quelques pas dans la vie que la mort vient le briser, comme le vent impétueux brise le fragile roseau ! Tant il est vrai que du berceau à la tombe il n'y a qu'un pas...

Le 31 octobre dernier, à Saint-Roch de Québec, décédait M. Alphonse Allard, ancien marchand de Saint-Sauveur, à l'âge peu avancé de trente ans et dix mois.

*Il est là qui repose en son linceul glacé,
 Au cimetière, hélas ! sa dernière demeure !*

M. Allard, disons-le sans crainte, a été, durant longtemps, l'un des membres les plus distingués de la section Saint-Jean-Baptiste de Saint-Roch.

Il fallait voir avec quelle verve, quel enthousiasme il parlait de sa chère société. Il consacrait tout son temps et son travail pour assurer la prospérité de cette société nationale. Si, aujourd'hui, la section Saint-Roch possède une bannière splendide, elle la doit en partie à M. Allard et à quelques autres patriotes sincères qui n'ont pas craint d'aller de porte en porte pour demander de l'argent à cette fin. La section Saint-Roch, croyons-nous, lui doit un bon cierge.

Depuis trois ans, la terrible maladie, la pulmonie, le tenait dans une inactivité la plus complète.

“ Mon plus grand chagrin, nous disait-il, l’an dernier, c’est de me voir dans l’impossibilité de travailler pour la société Saint-Jean-Baptiste.” Quelle parole digne d’une grande âme ! Est-il beaucoup de Canadiens-français qui éprouvent ce chagrin, en est-il beaucoup qui aiment leur nationalité jusqu’à ce point ? Malheureusement, ils sont bien rares de nos jours les patriotes aussi sincères. Que disons-nous ? nous voyons des Canadiens-français assez lâches pour renier leur langue, en attendant qu’ils viennent leur foi. Renier la langue française, la plus pure et la plus belle de toutes les langues, allons donc ! Avoir honte de parler la langue de Bossuet, de Lacroix, de Racine, de Boileau, de Lamartine .. Renier la langue que parlent avec tant d’orgueil et d’éloquence les Laurier, les Chapleau, les Mercier, les Anger, les Caron, les Langelier et tant d’autres qui tiennent dans leurs mains habiles les clefs de nos destinées ! Ah ! il nous semble que l’on devrait imprimer un stigmato indélébile sur le front des Canadiens qui ont le triste courage de renier leur langue. La patrie se dressera un jour pour demander un compte sévère, terrible à ces patriotes au cœur racorni ! Revenons à M. Allard. Dieu avait doué ce jeune homme d’excellentes qualités ; il était bon, probe et honnête jusqu’à la vertu. Il est mort en vrai patriote, c’est-à-dire en chrétien. Le révérend M. David Gosselin l’avait préparé à franchir l’espace qui sépare la terre du séjour des bienheureux.

Le défunt était le beau-frère de nos estimables concitoyens M.M. Philéas Huot, notaire, et Emile Jacot, bijoutier.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi, le 3 novembre dernier, au milieu d’un nombreux concours de parents et d’amis. Dans le cortège on remarquait le président général de la société St. Jean-Baptiste, M. J. P. Rhéaume, M. le président de la section St. Roch, et plusieurs membres de la société St. Jean-Baptiste.

Nous offrons à la famille éplorée du défunt nos plus sincères condoléances.

Hic bene omnia fecit.

J. B. C.

M. J. P. Garneau.

Les journaux annoncent la mort de M. J. Prudent Garneau, marchand de Québec.

Citoyen intègre, excellent père de famille, M. J. P. Garneau est mort au moment où il pouvait jouir d’une fortune noblement acquise. Agé seulement de 44 ans, il eût encore été utile à la société et à sa famille. La Providence en a disposé autrement, il faut se soumettre à ses décrets.

Informations Spéciales.

A NOS LECTEURS.



avec la présente livraison de l’*Album des Familles* se termine le volume de l’année 1880.

La *Table des matières*, que nous insérons ci-après, fera connaître l’énorme quantité de matières à lire que renferme cette publication, formant une variété de sujets fort précieux pour tous, et

qui sont bien propres à charmer les loisirs.

Encouragés par un très grand nombre de personnes qui nous témoignent une très bienveillante sympathie, et qui nous promettent de recommander notre publication à ceux qui l’ignorent, nous avons résolu, — comme nous le disions le mois dernier, — d’illustrer l’*Album des Familles* de Portraits, de Scènes historiques et autres Gravures, afin de rendre cette publication encore plus attrayante, s’il est possible, et cela sans augmentation de prix !

Comptant sur cet appui, nous avons pris nos mesures, et déjà les graveurs sont à l’œuvre pour la préparation des Illustrations qui doivent entrer dans les prochaines livraisons de l’*Album des Familles*, lesquelles seront désormais imprimées sur beau papier et aussi illustrées que le permettront les ressources qu’on nous laissent espérer.

Nous prions donc tous ceux qui doivent s’intéresser à répandre la circulation de l’*Album* dans leurs paroisses respectives, de bien vouloir nous transmettre au plus tôt possible le fruit de leurs démarches, afin de déterminer le chiffre du tirage de la première livraison de 1881, et dont l’impression devra commencer ces jours prochains.

Comme nous l’avons déjà exprimé, on voit un grand nombre de fervents catholiques, de bons pères et de pieuses mères de familles s’alarmer à la vue de tant d’ouvrages condamnés, de romans licencieux, de feuilletons impies qui, d’une manière ou d’une autre, attaquent la religion, la morale et les bonnes mœurs de la société, et cependant ils restent apathiques lorsqu’il s’agit d’encourager une publication fondée expressément pour combattre ce mal, et apporter un remède contre ce poison, en offrant une lecture intéressante, saine, morale et religieuse tout à la fois.

Comme l’exprimait si énergiquement Mgr l’Archevêque de Bourges, dans un mandement : “ On ouvre sa bourse et sa maison à ces feuilles légères, indifférentes, dange-

“reuses, mauvaises, qui déversent le ridicule, l'injure et le mépris sur ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint, sur les mystères sacrés de notre foi et les institutions de l'Église !... et l'on trouve impossible de souscrire aux journaux qui donnent tous leurs soins à soutenir et à défendre la doctrine, les droits de l'Église et les bonnes mœurs.”

Espérons que ce conseil sera médité, et que tous se convaincront de la nécessité qu'il y a de s'unir pour former tous ensemble une armée dévouée et toujours prête à aider de son influence les œuvres utiles à la société comme à la religion.

Notre Prime de 1881

Est maintenant prête à être expédiée aux abonnés qui payeront à l'avance l'abonnement de 1881, et les arrérages, s'il y en a.

Cette Prime, si hautement importante pour les familles, et qui nous coûte un très haut prix, ne sera offerte aux abonnés que jusqu'au 1er février prochain, après laquelle date les exemplaires qui resteront en notre possession seront vendus et livrés au commerce.

Il s'agit donc de se hâter !

Adhésions précieuses.

Un prêtre du diocèse de Montréal nous écrit ces paroles sympathiques :

“Je dois vous féliciter des changements et améliorations que vous annoncez faire dans la publication de l'*Album des Familles*. Votre appel trouvera, j'espère, un écho empressé ; et grâce aux progrès de l'éducation, le nombre de vos lecteurs devra augmenter considérablement, surtout par l'élan énergique que vous savez imprimer à cette œuvre religieuse, morale et patriotique.”

Un professeur de philosophie émet l'idée qui suit :

“La jeunesse lettrée du pays saura saluer avec bonheur les améliorations que vous apportez dans votre Revue mensuelle, puisque vous lui offrez des pages si pleines d'intérêt, et un livre où elle pourra inscrire son nom à côté des plus beaux noms de la littérature contemporaine et catholique de la France, et dont vous publiez déjà les noms très estimés des Canadiens. Ne manquez pas de faire un nouvel appel à tous les talents canadiens, et de les inviter de se joindre à vous pour répandre davantage le goût de la bonne littérature au sein de la société catholique du pays.”

L'Union Franco-Américaine, publiée à Chicago, s'exprime ainsi :

“.....Ce journal n'a pas besoin de nos recommandations pour le faire accepter à nos lecteurs ; il suffit d'en voir un seul numéro, pour comprendre que chaque famille devrait le recevoir dans ses foyers.”

Le Messenger, de Lewiston, dit de son côté :

“.....Comme les précédentes, cette livraison (1er novembre) contient une foule de matières intéressantes. Les romans publiés par l'*Album* sont des meilleurs auteurs, et chaque chef de famille devrait s'y abonner pour procurer à ses enfants de bonnes et saines lectures.”

Le Constitutionnel, des Trois-Rivières, écrit à la date du 8 novembre :

“La livraison du mois de novembre de cette intéressante Revue littéraire nous est parvenue il y a déjà quelques jours ; nous l'avons lue avec le plus vif sentiment de gratitude, car elle est presque entièrement consacrée au souvenir des morts auxqueis, comme on le sait, le mois de novembre est spécialement dédié.

“En sus des romans dont l'*Album* avait déjà commencé la publication, cette livraison renferme une foule de morceaux littéraires du meilleur goût et des mieux choisis.

“Il suffit de lire, dès les premières pages, *Le Toussaint*, puis *Le Jour des Morts*, par Octave Crémazie, pour en être pleinement convaincu. On y trouve aussi une revue des intérêts catholiques, à propos de la dernière élection consistatoriale, un excellent article sur les principaux groupes des Canadiens-Français aux États-Unis, diverses maximes et pensées, puis des bibliographies, chroniques, etc., etc., mais c'est surtout sous le titre *“ Monographies ”*, que nous respirons les charmes lugubres du mois que nous traversons, en lisant le livre de Famille ou livre de raison qui comprend d'abord des fragments pour les veillées en famille et ensuite une notice biographique de Pierre Boucher, ancien gouverneur de Trois-Rivières, suivie des raisons qui l'ont décidé à établir sa Seigneurie de Boucherville et de ses *Adieux* et dernières volontés.

“Les *“ Monuments de Bethléem souterraine ”* et le régime des Trappistes viennent encore ajouter leur brème à la pensée de la mort que l'*Album* couronne des jolis vers de M. Desaulniers, que nous reproduisons avec plaisir.”

Nous offrons bien cordialement nos très vifs remerciements à nos honorables correspondants, et confrères de la presse, pour le sympathique appui qu'ils ne cessent de nous donner dans leurs feuilles respectives.

Changements Importants.

A commencer du 1er janvier prochain, l'*Album des Familles* sera publiée en un cahier de 32 pages, triple colonne, avec de riches ILLUSTRATIONS dans le texte, et qui ne laisseront rien à désirer.

La quantité de lecture sera la même qu'aujourd'hui, de même que le prix de l'abonnement, malgré le surcroît de dépenses à rencontrer pour les Illustrations.

Au nombre des œuvres que l'*Album des Familles* publiera avec GRAVURES,—travaux tous remplis d'aventures et d'épisodes émouvants,—se trouvent la *Fille du Juif Errant*, par Paul FÉVAL ;—les *Chevaliers de la Croix Blanche*, par Chas. BUET ;—le *Château des Aymes*, par Raoul de NAVARY ;—les *Fiancés*, par MANZONI ;—la *Fête de l'Aïeul*, par Louis ENAULT ;—*Petit Jacques*, par Paul FÉVAL, ainsi que les *Couteaux d'Or* et les *Ouvriers de Londres*, par le même auteur.

Une PRIME SPECIALE, et de la plus haute importance pour les familles pieuses, viendra enrichir le domicile de nos abonnés, tant anciens que nouveaux. Cette PRIME consiste en une gravure chromo-lythographique de 21 pouces sur 28, comprenant une vue ancienne de Jérusalem, et les QUATORZE STATIONS du

CHEMIN DE LA CROIX,

que chaque famille sera heureuse de posséder dans sa demeure, pour stimuler ou soutenir l'esprit de piété de chacun de ses membres en particulier.

Cette gravure sera accompagnée d'un petit livret de seize pages renfermant les *Exercices du Chemin de la Croix*, spécialement imprimé pour nos abonnés actuels, ainsi que pour tous ceux qui s'abonneront à l'*Album des Familles* d'ici au 1er Décembre prochain, et payeront à l'avance le prix de l'abonnement annuel (\$2).

Nous invitons particulièrement ceux qui désirent s'abonner pour le 1er janvier prochain, de nous en informer le plus tôt possible, afin de déterminer le chiffre du tirage, tant de l'*Album* que de la *Prime*, qu'il nous faudra ordonner au 1er Décembre prochain.

L'abonnement est pour un an et ne se fractionne pas. Il est payable d'avance ou dans les trente jours qui suivent la réception de la première livraison, celle du 1er janvier prochain.

S'adresser à M. l'Administrateur de

L'*Album des Familles*,

B. P. Boite No. 1,012,
Ottawa.

Ottawa, 1er octobre 1880.

AVIS AUX MARCHANDS.

CHEMIN DE LA CROIX

A L'USAGE DES

FAMILLES.

Les marchands et autres qui désirent se procurer ce *Chemin de la Croix*, (grande feuille renfermant les 14 Stations), sont priés d'adresser de suite leur commande, pour une ou plusieurs copies:

Cette gravure chromo-lythographique, de 21 pouces sur 28, pourra leur être expédiée sur demande aux conditions qui suivent, savoir :

10. Pour chaque Feuille, comprenant les 14 Stations où figurent au moins 100 personnages, et une vue ancienne de Jérusalem, avec un livret de 16 pages renfermant les exercices du Chemin de la Croix.....\$1.00
(Expédiée franco par la poste.)
20. Pour la même Feuille, dans un cadre doré, de 21 pouces sur 28, avec vitre et croix dorée, mise dans une boîte, et Livret.....\$3.00
(Expédiée franco par l'Express.)
30. Les 14 Stations dans un seul cadre de 7½ pieds de longueur sur 7 pouces de hauteur, chacune des Stations étant séparées par un filet d'or, avec vitres et croix dorées pour chaque Station, le tout mis dans une boîte, et Livret.....\$4.50
(Expédiées franco par l'Express.)
40. Les 14 Stations, mises dans des cadres séparés de quatre pouces sur six, en bois doré, avec vitres et croix dorées, placées dans une boîte, et Livret \$6.00
(Expédiées franco par l'Express.)

AUTRES PRIX POUR LE COMMERCE.

Pour une douzaine de copies, feuilles roulées et bien empaquetées, expédiées franco par la poste, avec autant de livrets \$ 6.00
 Pour 25 copies, comme ci-dessus, avec livrets. 11.25
 Pour 50 " " " " 17.50
 Pour 100 " " " " 30.00

Le paiement devra accompagner la demande par un mandat sur la poste, ou par lettre enregistrée, ou lors de la livraison de l'article par l'Express.

S'adresser à M. l'Administrateur de

L'*Album des Familles*,

B. P. Boite 1,012,
Ottawa.

FIN DE LA CINQUIEME ANNEE.

Les HUIT Pages qui suivent doivent être placées en tête du volume.

Bulletin des Annonces.

Comme l'ALBUM DES FAMILLES pénètre dans toutes les Pároisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DE L'ALBUM les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la première insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

Avis aux Annonceurs d'Ontario.

AVIS L'ALBUM DES FAMILLES se trouve dans le Bureau d'Agence de W. W. BUTCHER, No. 29, Rue King, Ouest, qui est autorisé d'accepter des Annonces pour cette Revue Littéraire Illustrée, à **TORONTO.**

Le meilleur Journal! Essayez-le!

IL EST MAGNIFIQUEMENT ILLUSTRÉ.

36e Année.

"LE SCIENTIFIC AMERICAN."

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire, de première classe, contenant seize pages, imprimé avec soin et abondamment illustré de splendides Gravures, représentant les inventions les plus récentes dans les arts et les sciences. Il contient aussi des informations récentes sur l'Agriculture, l'Horticulture, sur l'Hygiène, les Progrès de la médecine, les Sciences Sociales, l'Histoire Naturelle, la Géologie et l'Astronomie. On trouvera dans le *Scientific American* les écrits les plus précieux et les plus pratiques venant d'écrivains distingués dans toutes les branches de la science.

Conditions : \$3.20 par an, \$1.60 pour six mois, y compris le postage. Pour une seule copie 10 centins. On le trouve chez tous les vendeurs de Papiers nouvelles. On peut payer par ordre postal adressé à MM. MUNN et Cie., Editeurs, 37 Park Row, New-York.

Patentes. En rapport avec le *Scientific American* MM. Munn et Cie. se font solliciteurs de Patentes américaines et étrangères. Par 36 années de travail, ils ont fondé l'établissement le plus considérable du monde. Les patentes sont obtenues aux meilleures conditions. Un avis spécial, annonçant l'objet patenté par l'entremise de cette Agence est publié dans le *Scientific American*, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Vu l'immense circulation du journal, l'attention publique est attiré sur l'utilité de l'objet patenté et en facilite la vente ou l'introduction.

Toute personne qui a fait une patente ou une invention nouvelle peut s'assurer, sans aucune dépense, s'il y a probabilité qu'il puisse obtenir une patente en écrivant à Munn et Cie. Nous envoyons aussi, sans charges manuel relatif aux lois de patentes, aux patentes, au Caveat, aux marques commerciales, à leur coût et la manière de se les procurer, avec les informations nécessaires pour obtenir les avances sur inventions. Adressez-vous soit pour le journal soit pour matières relatives aux patentes à

MUNN et Cie., 37 Park Row, New-York.

AUX ANNONCEURS DES ETATS-UNIS.

L'ALBUM, dont la circulation est fort grande tant en Canada qu'aux Etats-Unis, se trouve au Bureau d'Agence de MM. Geo. ROWELL et CIE., No. 10, rue Spruce, autorisé d'accepter des Annonces pour cette Revue Mensuelle Illustrée à **NEW-YORK.**

RUSSELL HOUSE

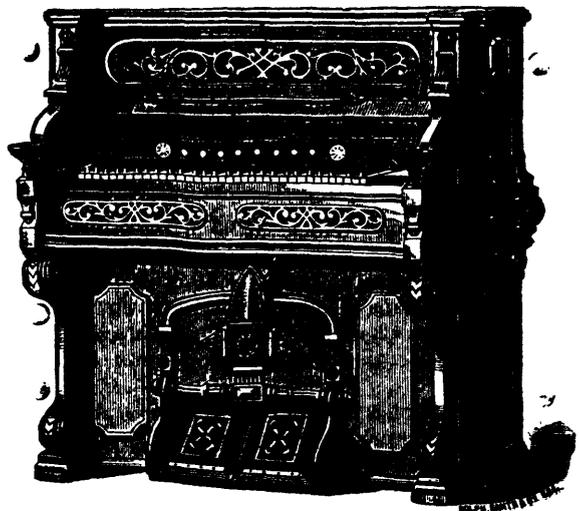
Rue Sparks, Ottawa,

J. A. GOVIN, PROPRIÉTAIRE.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

Dominion Organ Co.

Bowmanville, Ont.



PHILADELPHIE, 1876.

SYDNEY, AUSTRALIE, 1877.

PARIS, FRANCE, 1878.

TORONTO, 1879.

Les Orgues de la Puissance ont remporté le premier prix partout où elles ont été exhibées.

Instruments pour Salons et Eglises.

Les personnes qui ont l'intention d'acheter, ainsi que les artistes et les amateurs, sont spécialement invités à examiner ces instruments.

Garanties pour 5 Ans. Prix réduits.

PRIX DE 50 A \$1,200.

OFFRES AVANTAGEUSES POUR QUELQUE TEMPS SEULEMENT.

Pour introduire ces instruments dans le District des Trois-Rivières, nous les vendrons moyennant une partie comptant et la balance payable \$10 par mois.

HATEZ-VOUS D'EN PROFITER.

Ecrivez pour Catalogues.

L. E. N. PRATTE,

Agent Général pour la Province de Québec.

Entrepôt Général pour la Province, No. 280, Rue Notre-Dame, chez A. J. BOUCHER, Montréal.
Succursale : No. 3, Rue du Platon, Trois-Rivières.

Chemin de Fer de Q.M.O.&O.

CHANGEMENTS D'HEURES.

A PARTIR DE

MERCREDI, 23 JUIN 1880.

Les trains partiront aux heures suivantes :

	MIXTE.	MAILE.	EXPRESS.
D'Hochelaga pour Hull.....	1.00 a.m.	8.30 a.m.	5.15 p.m.
Arrivant à Hull.....	10.30 a.m.	12.40 p.m.	9.25 p.m.
De Hull pour Hochelaga....	1.00 a.m.	8.30 a.m.	5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga.....	10.30 a.m.	12.30 p.m.	9.15 p.m.
PASSENGERS			
DU NUIT.			
D'Hochelaga pour Québec..	6.00 p.m.	10.00 p.m.	3.00 p.m.
Arrivant à Québec.....	8.00 p.m.	6.30 a.m.	9.25 p.m.
De Québec pour Hochelaga.	5.30 p.m.	9.30 p.m.	10.10 a.m.
Arrivant à Hochelaga.....	8.00 a.m.	6.30 a.m.	4.40 p.m.
D'Hochelaga pour St.Jérôme	5.30 p.m.		
MIXTE.			
Arrivant à Saint-Jérôme....	7.15 p.m.	6.45 a.m.	
De S.Jérôme pour Hochelaga		9.00 a.m.	
Arrivant à Hochelaga.....			

Le service des trains locaux entre Hull et Aylmer se fait comme suit :

Départs d'Aylmer—7.45 et 11.00 a.m. ; 4.30 et 8.30 p.m.

De Hull—9.00 a.m. et 12.50 ; 5.30 et 9.40 p.m., se reliant avec les trains allant à Montréal et en arrivant.

De magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Dortoirs aux trains de nuit.

Les Trains allant à Ottawa ou revenant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.

Les trains voyagent sur le temps de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser à Charles Desjardins, Agent Local, au bureau pour la vente des Billets, rue Elgin, Ottawa.

L. A. SENÉCAL, *Surint. Gén.*

LIBRAIRIE.

J. B. ROLLAND ET FILS, MONTREAL.

Almanach Agricole, Commercial et historique de J. B. Rolland et Fils pour 1881, c'est l'Almanach le plus complet et qui donne le plus de renseignements sur le clergé et le gouvernement du Canada, les cours, le service postal, les lois de pêche et de chasse, etc., 5 centins.

Almanach des Familles de J. B. Rolland et Fils pour 1881, c'est un Almanach indispensable dans les familles par les recettes, etc., etc. qu'il contient et qui le rendent si attrayant pour tout le monde, 5 centins.

Calendrier de la puissance du Canada pour 1881, contenant la liste du clergé de la Puissance et le calendrier ecclésiastique publié par la maison J. B. Rolland et Fils, 5 centins.

Ces deux almanachs et le calendrier, 16 centins franco par la poste.

Cartes à jouer Triplicate. Ces cartes sont supérieures à toutes celles qui sont en usage dans le Canada, par la fini, la beauté et la facilité avec laquelle on reconnaît chacune d'elles, car dans les angles des cartes est représentée, en petit, la valeur de la carte, ce qui les rend très commodes pour tous les jeux où l'on doit tenir un grand nombre de cartes à la fois dans la main. Le prix en est très modique, il y en a de 20, 30 et 35 centins, franco par la poste.

Petit Mois des Ames, méditations et prières pour le mois de Novembre, par M. A. G., jolie brochure, in-32, 40 cts. la doz., 5 cts. chaque.

Chronique Trifluvienne par Benj. Sulte, in-8o, 75 centins.

Les Revelations du Crime de Cambray et ses complices, chroniques canadiennes de 1834 ou récit de brigandages fréquents dont la ville de Québec fut assiégré de 1834 à 1835, in-18, bro. 75 centins.

Ce volume contient le récit de vols sacrilèges commis dans les Eglises et dans les Communautés Religieuses, le meurtre de Montmorency et du Capitaine Sivrac, l'arrestation des Brigands, leur procès et leur condamnation.

Aventures de Tom Pouce par P. J. Stahl, in-18, illustré, bro. 12 cts., joli cartonnage 15 cts.

Ce livre est surtout dédié aux jeunes enfants, car il s'agit de l'enfance de Tom Pouce, son éducation, ses défauts et sa curiosité, puis ses accidents et ses aventures dans un pays lointain, et enfin, il est ramené chez ses parents par une Fée.

Le Loup Blanc par Paul Féval, in-12, 60 cts. Un des plus beaux ouvrages de Paul Féval, qui a publié une vingtaine de volumes tous aussi attrayants les uns que les autres.

A travers l'Australie par Ls. Boussenard, in-8o, 50 cts. M. Boussenard qui est un fier chasseur et un voyageur de profession, quitte Paris et s'en va en Australie dans le but de se livrer tout entier à la chasse. Arrivé en ce pays, il se joint à une caravane, parmi les personnages de son Roman se trouve un Canadien qui joue un grand rôle.

Tous ces volumes sont franco par la poste.

\$10. SAVED!

Buy the IMPROVED

VICTOR

Sewing Machine.

It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.
It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.
All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.
The Victor Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.
Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,

Western Branch Office, 381 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufacturing, Middletown, Conn.

